

DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

VILLE DE FEYZIN

AVRIL 2008

Travail réalisé par

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE RHONE-ALPES

Olivier GUYE,
Médecin de santé publique – Directeur de l'ORS

Patricia MEDINA,
Sociologue

Véronique JOSEPH,
Démographe

Delphine GRUAZ,
Chargée d'études

Marlène BERNARD,
Statisticienne

avec le soutien

de la Ville de Feyzin

***de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
(DDASS) du Rhône***

Remerciements

L'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes tient à remercier ici toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce diagnostic sur les quartiers Sud-Est et tout particulièrement :

- Les membres du comité de suivi, placé sous la présidence de Madame Griffay (Reponsable du Pôle Solidarité de la ville de Feyzin) pour leur implication tout au long de la démarche, ainsi que Mme Sylvie Perret (Pôle Solidarité de la ville de Feyzin) pour son aide précieuse dans la mise en place de l'étude;
- Les professionnels et les habitants rencontrés en entretiens individuels et de groupes, pour leur disponibilité et leur excellente participation
- Monsieur Tissolong (directeur du Centre Social Mosaïque), Madame Muriel Annequin (Coordinatrice de la Maison de l'Emploi), Monsieur Papin (chargé de mission, Pôle habitants), Monsieur Benzait (animateur, Point Information Jeunes) pour leur aide à la mise en place des entretiens collectifs avec des habitants de Feyzin ;

Ainsi que

- Le service Etudes de l'URCAM (Union régionale des caisses d'assurance-maladie) ;
- Madame Fontaine-Gavino, du Service santé publique et PMI du Conseil Général du Rhône ainsi que Françoise Piney-Laniel, médecin de PMI ;
- Madame Christiane Soriano, infirmière scolaire à la ville de Feyzin ;
qui ont enrichi ce diagnostic par la transmission de données ou d'indicateurs.

- Sommaire -

| | |
|---|-------------|
| Objectifs de l'étude | p.6 |
| Méthodologie de l'étude | p.7 |
| Éléments de contexte | p.9 |
| | |
| CHAPITRE I – DONNES QUANTITATIVES | p.26 |
| | |
| Cadrage sociodémographique de la commune | p.27 |
| Offre de services de santé sur la commune | p.33 |
| Indicateurs socio-sanitaires | p.34 |
| Synthèse | p.48 |
| | |
| CHAPITRE II – DONNEES QUALITATIVES | p.49 |
| Méthodologie | p.50 |
| | |
| 1. Les éléments transversaux | p.51 |
| 1.1 Un environnement industriel qui n'est pas remis en cause... Mais des interrogations subsistent | p.51 |
| 1.2 Des problèmes de santé liés à l'alimentation et des effets de brouillage par rapport aux messages de prévention | p.58 |
| 1.3 Les allergies liées aux végétaux | p.59 |
| 1.4 La santé mentale : plutôt des besoins d'écoute et de verbalisation | p.59 |
| 1.5 Accès aux infirmiers, accès des infirmiers | p.60 |
| 1.6 Gestion des Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux | p.61 |
| 1.7 Parcours de soins et médicaments génériques | p.61 |
| 1.8 Soins des dents, soins des yeux : les populations à bas revenus sont confrontées à des contraintes fortes | p.61 |
| | |
| 2. Les éléments spécifiques aux tranches d'âge | p.63 |
| 2.1 Les enfants | p.63 |
| 2.2 Les adolescents | p.69 |
| 2.3 Les jeunes en insertion | p.73 |
| 2.4 Les adultes | p.78 |
| 2.5 Les personnes âgées | p.85 |
| | |
| CHAPITRE III – SYNTHÈSE ET PISTE D'ACTION | p.91 |
| | |
| Synthèse | p.92 |
| Pistes d'action | p.99 |

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

La Politique de la Ville repose sur l'élaboration d'un projet global prenant en compte l'ensemble des facteurs d'exclusion que connaissent les populations sur certains territoires urbains. Elle a donc une finalité d'ordre social intégrant la dimension de la santé.

Dans ce cadre, la ville de Feyzin et l'Etat ont souhaité la réalisation d'une étude qui permette de mieux connaître les besoins de la population feyzinoise et de faire l'état des lieux (forces et faiblesses) de l'offre de santé et de son accès, afin d'affiner les orientations des politiques de santé conduites sur le territoire. L'équipe municipale a d'ailleurs intégré dans l'agenda 21 de la Ville, un volet consacré à la santé. De plus, l'arrivée prochaine (automne 2008) de la Clinique des Portes du Sud (important établissement hospitalier mutualiste) favorisera la mise en place de partenariat en direction d'une offre de santé pouvant s'appuyer sur les résultats d'une telle étude.

Pour ce faire, l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes a proposé la réalisation d'un diagnostic local de santé, véritable outil de planification visant l'identification de pistes d'action après une analyse partagée des difficultés, des besoins et des ressources de la population territoriale et des différents groupes qui la composent.

Par ailleurs, une démarche de diagnostic **partagé** permet :

- de disposer d'un état des lieux et d'une analyse de la situation partagés, objectifs et validés par les différents partenaires ;
- de disposer d'une référence sur laquelle pourra s'appuyer une planification adaptée, intégrant l'évaluation des actions ;
- de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés ;
- des effets d'impact de la démarche de diagnostic proprement dite (développement de liens, échanges d'information, renforcement de projets,...).

Le présent rapport dresse, dans un premier temps, une photographie de la situation sanitaire et sociale à partir de l'analyse d'indicateurs quantitatifs, puis la deuxième partie détaille les informations qualitatives issues du ressenti des acteurs locaux et des habitants, enfin, le dernier chapitre présente une synthèse de ces informations et les pistes d'actions identifiées.

Ce dernier chapitre peut permettre une lecture rapide du diagnostic et de ses principaux constats et recommandations.

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Différentes approches ont été utilisées pour réaliser ce diagnostic qui repose sur quatre sources d'informations principales :

- ▶ Des **indicateurs** quantitatifs issus des principaux systèmes d'information (données démographiques, sociales et sanitaires, en incluant des éléments d'offre et de consommation...)
 - ▶ Les **habitants** : par le biais d'une enquête qualitative menée auprès de différents groupes de population (entretiens de groupe) ;
 - ▶ Les **personnes-ressources** : avec des entretiens semi-directifs individuels approfondis réalisés auprès de personnes-ressources locales dans le domaine de la santé et du social ;
 - ▶ **L'observation participante** sur le quartier : utilisation des transports en commun, des commerces et services du quartier, repérage de l'état des façades, de la voirie, des espaces verts, etc. afin de mettre à jour tous les éléments objectifs facteurs de bien-être ou de mal-être sur le quartier.
- ▶ Par ailleurs, une analyse bibliographique de différents documents produits localement (rapports de groupes de travail, rapports d'activité, documents de projets, articles, ...) a été effectuée.

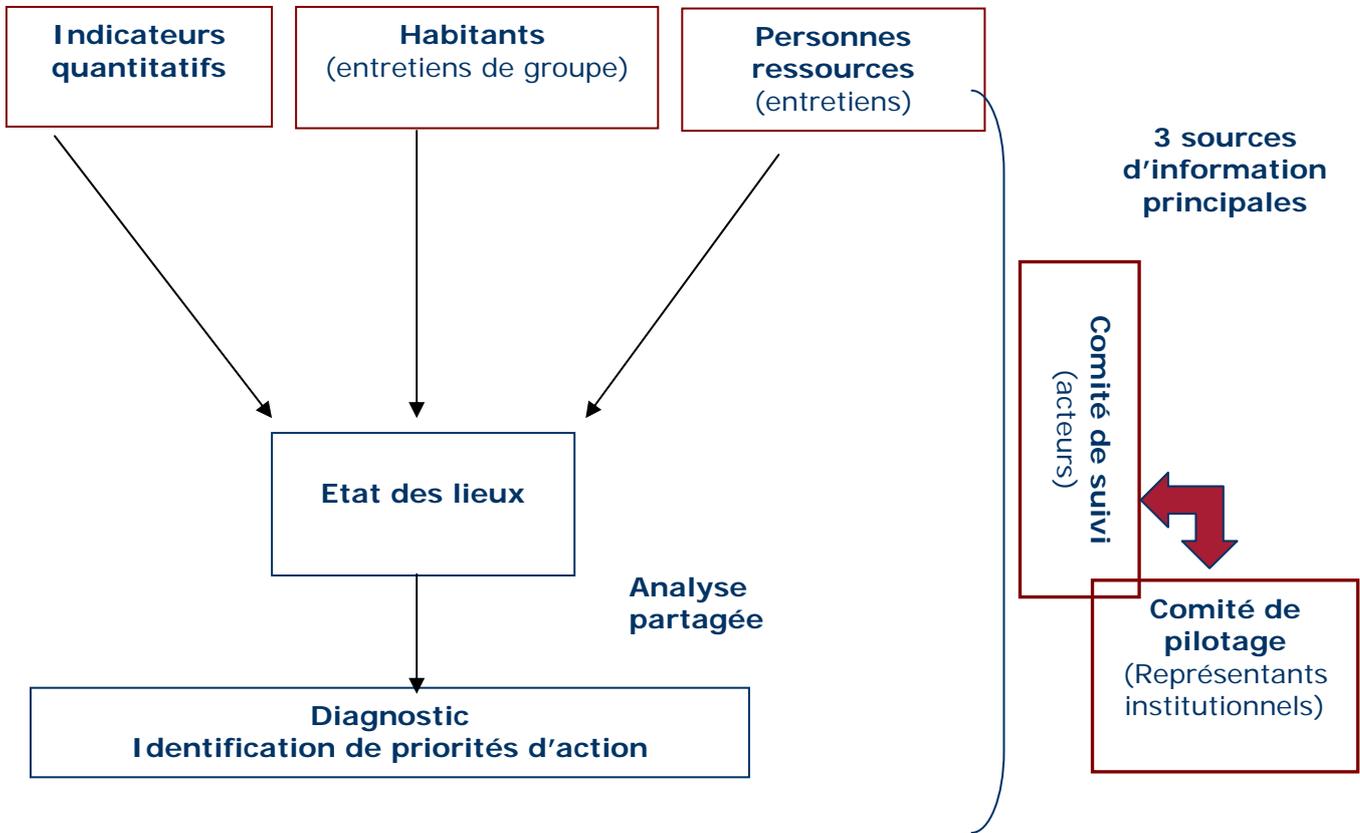
Le travail portait sur l'ensemble de la population de la commune de Feyzin avec le souci de pointer les particularités éventuelles de chaque quartier dont notamment ceux relevant plus particulièrement de la politique de la ville (Les Razes, Vignettes-Figuières).

Cette étude a été réalisée sous la forme d'un **diagnostic partagé**. Un **comité de suivi** a été mis en place avec des acteurs locaux de la santé ou du social, et s'est réuni quatre fois pour valider la démarche et pour affiner et enrichir les éléments de l'étude ainsi que les pistes de réflexion ayant émergé de l'enquête de terrain.

Un **comité de pilotage** composé de représentants des institutions concernées avait pour objectif de permettre le retour d'information et de favoriser l'implication ultérieure.

Cette démarche s'est déroulée tout au long de l'année 2007.

Schéma synthétique de la démarche mise en œuvre



ELEMENTS DE CONTEXTE¹

1. Une ancienne commune rurale, au bord du Rhône

Feyzin est une commune située au sud de Lyon dans la deuxième couronne de l'agglomération lyonnaise. Elle est composée de deux ensembles à la fois distincts et séparés géographiquement. Le long du fleuve s'étend la partie la plus ancienne de la ville, autrefois articulée autour de terrains communaux, favorables aux cultures céréalières et maraîchères. C'est sur ce territoire que s'est développé le quartier des Razes, qui a longtemps constitué le cœur de la ville, notamment avec sa grande place (l'actuelle place Claudius Berry) et son important marché qui attirait la population des communes voisines, mais aussi avec la gare ferroviaire ouverte dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ce quartier qui longe le Rhône est bordé à l'est par un coteau qui s'étire sur un axe nord-sud et qui présente des pentes relativement abruptes. Au-delà de ce coteau s'étend le plateau, et notamment le quartier de La Bégude, la commune se prolonge à l'est par un territoire appelé les « Grandes Terres » qui fut et reste un espace de cultures, notamment céréalières. Du fait de cette coupure géographique certains parlent ainsi du « bas » et du « haut » de Feyzin.

2. Une industrialisation qui démarre à la fin du XIX^e siècle

Bien reliée à Lyon par la gare ferroviaire, la ville de Feyzin s'industrialise peu à peu, en tirant parti de l'eau disponible sur les bords du fleuve. L'usine des frères Lumières (fabrication de plaques photographiques) s'y installe en 1884 et sera suivie par d'autres entreprises.

La population va connaître un essor démographique à partir du début du XX^e siècle notamment du fait de l'industrialisation de la commune limitrophe, Saint-Fons, avec les entreprises Saint-Gobain et les Usines du Rhône. Ce mouvement va se poursuivre et s'intensifier après-guerre. Malgré la proximité de ces industries, Feyzin est encore, au début des années 50, une commune majoritairement agricole. Cependant, en 1959 le département de l'Isère (dont Feyzin dépend à cette époque) décide de créer à Feyzin une zone industrielle de 220 hectares, notamment pour utiliser et rentabiliser les remblais produits par les travaux réalisés par la Compagnie Nationale du Rhône, notamment pour creuser le canal de fuite, qui doit améliorer la navigabilité du Rhône et permettre de produire de l'énergie hydro-électrique (barrage de Pierre Bénite). A la même période les projets de tracé de l'autoroute A 7 qui va de Lyon à Vienne prennent corps (1964) ainsi que la création d'une grande gare de triage ferroviaire à Sibelin (1967) dans une zone qui va du sud de Feyzin à Solaize.

Les anciennes fermes disparaissent ainsi peu à peu et le contact direct entre l'habitat et le Rhône est rompu.

¹ Ces éléments sont en partie tirés des ouvrages intitulés Feyzin. Mémoires d'une catastrophe et Feyzin. Paroles d'Avenir. Agenda 21, parus en 2005 et 2007, tous deux édités aux éditions Lieux Dits.

La commune va se développer : les anciens quartiers s'agrandissent et de nouveaux quartiers apparaissent (La Tour, Les Géraniums) sous forme de lotissements de maisons individuelles et d'immeubles HLM).

3. Une étape majeure dans l'industrialisation de Feyzin : la construction de la raffinerie

Enfin, la transformation de Feyzin va connaître un point culminant en 1962 et 1963 avec la construction de l'une des raffineries les plus importantes de France. C'est en effet après-guerre que le pétrole (et tous ses dérivés possibles) acquiert le statut d'énergie majeure et la France se dote d'infra-structures permettant de transporter (pipes-lines, ...), de stocker et de traiter le pétrole. Après plusieurs études et expertises, il apparaît que le site de Feyzin est géographiquement et logistiquement très pertinent pour accueillir une telle installation : proximité du Rhône et possibilité d'un accès industriel à l'eau, proximité d'industries chimiques (le « couloir de la chimie » rhodanien se développe au même moment), entre autres, font que ce lieu apparaît comme particulièrement pratique et stratégique. A Feyzin et dans les communes alentours (y compris naturellement Lyon), des réticences et résistances apparaissent néanmoins qui portent principalement sur le risque de nuisances et de pollution que peut comporter une telle installation. Ainsi, si les risques en termes de sécurité (explosion, incendie, etc...) sont peu envisagés à cette époque, certains acteurs (notamment des élus) évoquent avec inquiétude l'impact que pourrait avoir la raffinerie sur la qualité de l'air, de l'eau...

La raffinerie va rapidement entrer en fonctionnement, les choix industriels de l'époque orientant son développement dans la pétrochimie des dérivés du pétrole : plastique, engrais, produits chimiques etc. A partir de l'activité de raffinage vont se mettre en place d'autres technologies et notamment celle du vapo-craquage (« steam-cracking ») qui permet de fabriquer de l'éthylène et du propylène, produits intermédiaires destinés à la fabrication des deux matières plastiques majeures : le chlorure de polyvinyle (PVC) et le polyéthylène. L'installation de la raffinerie a eu pour conséquence, à l'époque, pour l'économie régionale une baisse des prix pétroliers, elle a également stimulé l'activité économique locale et l'emploi : en sus des salariés qui travaillent à la raffinerie, plusieurs entreprises sous-traitantes sont également utilisées pour différentes opérations, de maintenance, de transport etc.. .

4. Le 4 janvier 1966 : une catastrophe industrielle à la raffinerie de Feyzin

L'activité de la raffinerie va croissant lorsque se produit une terrible catastrophe en 1966.

Le 4 janvier 1966 précisément, lors d'une opération de maintenance courante (réalisation d'une purge pour une prise d'échantillon, afin de vérifier la pureté et la stabilité du propane liquide stocké dans des « sphères »), une erreur de manipulation dans l'ouverture d'une vanne provoque une importante fuite de gaz ... Deux incidents avaient déjà eu lieu en 1964 et 1965 mais l'accident avait été évité. En 1966, l'échappement est important et le gaz plus lourd que l'air progresse au raz du sol en se dirigeant vers l'autoroute. Malgré l'intervention rapide de deux pompiers du service de sécurité de la raffinerie, les vannes ne

peuvent être refermées et le gaz continue à envahir l'autoroute...Plusieurs véhicules circulant sur l'autoroute franchissent cette nappe de gaz sans provoquer d'explosion, mais finalement, le propane s'enflamme à partir d'un véhicule arrêté sur la Route Départementale 12...Les flammes vont peu à peu refluer vers la raffinerie et le feu prend sous les sphères de stockage du gaz et notamment la sphère 443. Les petits feux sont rapidement maîtrisés, mais l'incendie de la sphère 443 perdure. Cette dernière continue à brûler et finit par exploser... La vague de chaleur est ressentie à 3 km de distance avec des pointes thermiques à 60-65°. Cette explosion d'une sphère de propane est la première au monde... L'onde de choc a fait instantanément 11 victimes, s'ensuit un incendie gigantesque qui environne toutes les sphères de stockage. Le bilan est très lourd : sur les 110 sapeurs-pompiers engagés, il y a 40 blessés. Les habitations situées sur le quartier des Razes voient leurs vitres exploser, les portes être arrachées : le quartier sera rapidement évacué. Au total, 5 sphères de gaz de gaz exploseront, sans faire d'autres victimes, et l'incendie ne sera réellement éteint que dans la soirée du 6 janvier 1966.

Cet accident industriel gravissime représente un tournant majeur dans l'histoire de Feyzin, mais également dans celle de la France.

Localement la population est extrêmement traumatisée, certains habitants sont légèrement blessés (éclats de vitres, ...) et d'autres ont vu leur habitation être complètement dégradée par l'explosion, tous craignent qu'à plus ou moins long terme l'histoire ne se répète... Sans parler des suites judiciaires et de la recherche des différentes responsabilités dans cette catastrophe.

En ce qui concerne ce type d'industrie, les règles de fonctionnement, les normes de sécurité vont être changées à Feyzin comme sur les autres raffineries de France...

En ce qui concerne la raffinerie de Feyzin, son développement va se poursuivre car les enjeux en termes d'économie, d'emplois sont plus importants que la réserve de certains élus (et non des moindres puisqu'on compte parmi eux le maire de Lyon de l'époque, Louis Pradel).

5. Aujourd'hui : des normes de sécurité renforcées, des outils d'informations de la population affinés

La raffinerie a été classée en zone « Seveso », ce qui implique des contraintes de sécurité draconiennes imposées par l'Etat. Par ailleurs, la ville de Feyzin a décidé de s'entourer de ses propres experts pour estimer les dangers et nuisances auxquels les Feyzinois sont exposés. Les directives Seveso sont déclinées au niveau national puis local sous la forme d'un Projet d'Intérêt Général (PIG) qui règlemente la possibilité d'urbanisation au voisinage des usines dangereuses par l'instauration de périmètres de protection. Le PIG a ainsi imposé des contraintes majeures au développement du quartier des Razes, ce qui a provoqué une forme de non-renouvellement urbain, en partie à l'origine de la fuite des commerces, de la paupérisation et d'une relative dégradation de l'image de ce quartier. Face à cette situation, la municipalité s'est donné comme objectif de restaurer une bonne qualité de vie dans ce quartier notamment au travers de travaux d'embellissement, de l'installation de services publics (services de PMI du Conseil général, Point Information Jeunesse, poste de Police Municipale).

Par ailleurs un important dispositif d'information de la population a été mis en place sur l'ensemble de la ville : discussions au sein des conseils de quartier,

« Rendez-vous Citoyens » organisés par la ville avec la participation de dirigeants des sites Seveso permettent aux habitants de questionner et d'échanger notamment sur le thème de la sécurité, des risques industriels, etc.. En ce qui concerne plus particulièrement Les Razes, un Système d'Information Géographique a été mis en place qui recense toutes les parcelles foncières du quartier et permet aux propriétaires de connaître les différents risques auxquels ils peuvent potentiellement être soumis. Un système d'alerte automatisé permet de joindre en moins de 10 minutes plus de 800 foyers, couvrant ainsi le quartier des Razes et les entreprises du lotissement industriel attenant.

Certains lieux publics de la ville enfin, ont été sonorisés, ce qui permet de diffuser des messages en cas de situation d'alerte.

Dans le cadre de l'Agenda 21² de la ville de Feyzin, qui engage la ville dans une réflexion et des actions concrètes pour un développement durable, il existe un partenariat avec la société Total (qui exploite la raffinerie) et qui porte sur l'amélioration des conditions de sécurité lors des grands arrêts de la raffinerie, la réduction des nuisances sonores et olfactives, la diminution des rejets atmosphériques.

6. Les moyens d'information et de protection par rapport au risque industriel

Feyzin s'est dotée d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) qui prévoit les procédures à appliquer face à différents types d'accidents. Les différents lieux publics de la ville sont donc préparés à affronter différentes situations de danger. Par exemple dans les écoles primaires, même si les bâtiments ne permettent pas de « confiner » complètement les élèves en cas d'accident (c'est-à-dire de rendre les bâtiments « étanches » pendant quelques heures, en cas de pollution aérienne notamment), toutes les écoles sont équipées du matériel nécessaire pour faire face à une situation de crise : bouteilles d'eau, talkie-walkie, adhésifs pour protéger toutes les aérations, etc.. La ville a également un Plan Communal de Sauvegarde³ et un Plan Communal de Gestion de Crise⁴

Un document (« Paré ») permet par ailleurs aux habitants de connaître quels sont les comportements à adopter face aux risques. Enfin, un serveur d'appel d'urgence permet aux feyzinois qui sont inscrits (gratuitement) d'être appelés par téléphone en cas d'urgence.

En ce qui concerne la pollution au quotidien, un capteur qui mesure la qualité de l'air par la COPARLY⁵ a été installé sur le quartier des Razes

On note également l'existence d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI), dans le cadre duquel s'est déroulé un exercice d'alerte, à échelle réelle, à l'automne 2006. Cet exercice a concerné toute la ville de Feyzin et plus particulièrement certaines écoles (dont l'école Brassens située sur le quartier des Razes), et a

²² Agenda 21 : Outil qui permet aux communes, avec le soutien de l'Etat, d'élaborer un projet local « d'avenir durable », en s'appuyant sur les recommandations définies à l'Agenda 21 rédigé au cours du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992. Les thématiques de l'Agenda 21 sont entre autres : la santé, le logement, la pollution, l'agriculture, la gestion des déchets,...

³ Plan Communal de Sauvegarde établi par la mairie qui prévoit les dispositions à prendre pour assurer la prévention, la protection et la gestion de crise en cas d'accident majeur

⁴ Plan Communal de Gestion de Crise établi par la mairie prévoit l'organisation des services municipaux en cas de crise d'origine technologique ou naturelle.

⁵ Comité pour le contrôle de la Pollution Atmosphérique dans la Région Lyonnaise

impliqué la fermeture de l'autoroute A7 pendant une vingtaine de minutes. Le préfet a souhaité que la date prévue pour cet exercice soit rendue publique afin de ne pas créer – par le désordre que cet exercice peut entraîner – des accidents, des « effets secondaires indésirables ». Certains des professionnels rencontrés auraient néanmoins souhaité qu'il y ait, au contraire, un réel effet de surprise afin de mieux évaluer les procédures et comportements des uns et des autres.

Afin de renforcer les échanges entre la ville et la raffinerie, une instance de dialogue a récemment été mise en place : la « Conférence Riveraine ». Ce dispositif co-instruit par la Raffinerie Total, la municipalité et les habitants permet les échanges de point de vue, les questions et également la réflexion autour des réponses, des solutions possibles concernant les différents risques et nuisances induits par la raffinerie.

Dernier élément, et non des moindres, en dehors de toute situation d'accident, c'est le journal municipal « L'écho de Feyzin » qui a le plus été cité par les habitants rencontrés, comme outil d'information sur l'environnement et les risques industriels à Feyzin.

7. Le « haut » et le « bas » de Feyzin

Feyzin est toujours aujourd'hui composée de deux ensembles physiques bien distincts, qui s'étirent le long d'un axe nord-sud matérialisé par le Rhône, l'autoroute A7, l'ancienne N7 (aujourd'hui route départementale) et la voie de chemin de fer. Sur le « bas » de la commune se trouve le quartier des Razes, autrefois pôle de centralité de la ville, l'autoroute A7, la raffinerie et également la voie de chemin de fer. Notons que la voie de chemin de fer longe la balme et semble renforcer la démarcation entre le bas et le haut de la commune. Sur le « haut » de Feyzin, on trouve à l'est l'étendue des Grandes Terres, toujours agricoles, qui représentent encore 650 hectares que se partagent les communes de Feyzin, Vénissieux et Corbas. En sus du quartier historique de la Bégude (premier pôle de centralité du Plateau), d'autres quartiers se sont affirmés lors du siècle dernier avec l'essor démographique et urbain de la commune : La Tour/Oasis/Champlantier, le Carré Brûlé (où se trouvent la mairie et différents services municipaux), les Vignettes/Figuières/les Maures et les Bandonniers/Géraniums.

Le plateau est également traversé du nord au sud par la nationale 7 (parallèle au Rhône, à la voie de chemin de fer et à l'autoroute A7 qui se trouvent « en bas »), et qui était autrefois repérée comme la « route des vacances », la voie de passage privilégiée vers le sud.

L'eau, le rail, l'autoroute et la route longent ou traversent Feyzin du nord au sud, faisant de cette commune un territoire de passage très important, avec ce que cela peut parfois comporter comme nuisances : pollution, bruit...

On trouve également sur le plateau de Feyzin deux espaces verts notables : le parc de l'Europe et celui du fort militaire au bord duquel s'est bâti le quartier le plus récent Champ Plantier. Il y a également le parc du Belvédère, qui jouxte la mairie et s'étend sur la pente du coteau en ralliant le « haut » au « bas » de

Feyzin... Les berges, les îles et les lômes⁶ du Rhône enfin, constituent le point de rencontre entre le « bas » de la commune et le fleuve, sur un territoire où règnent l'eau et la verdure. Ces espaces sont de fait quelque peu un vestige du Feyzin d'avant l'industrialisation.

Il existe donc bien une forte rupture géographique entre le haut et le bas de Feyzin, rupture d'autant plus perceptible qu'il faut passer sous la voie ferrée pour passer de l'un à l'autre et qu'il faut ensuite monter une pente relativement forte avant d'atteindre le plateau. Cette rupture est également sensible au plan du développement. Les Razes subissent de fortes contraintes et limites liées à la proximité de la raffinerie et de fait c'est le haut qui aujourd'hui se développe avec deux pôles de centralité majeurs : le Carré Brûlé (Mairie) et la Bégude où sont concentrés quelques commerces et restaurants. Certains des professionnels et habitants que nous avons rencontrés sur le quartier des Razes regrettent d'ailleurs que leur quartier, malgré les équipements dont il dispose (poste de police, PMI, mais également stade et piscine qui sont deux réels pôles d'attraction pour les feyzinois) ait perdu de son animation au fil des ans.

La rénovation de la gare SNCF et du passage souterrain (un lieu qui à la tombée de la nuit cristallisait encore récemment beaucoup d'inquiétudes... sans pour autant que cet endroit ait objectivement été repéré pour des agressions de personnes, etc...) vont sans doute contribuer à défaire certaines craintes et à améliorer l'image du quartier des Razes. Par ailleurs, du fait des flux que devrait de plus en plus générer la gare une certaine animation devrait également se créer à ce point de jonction entre le « haut » et le « bas » de la ville.

8. Une commune calme, résidentielle, verdoyante, riche en associations... Qui compte très peu de commerces

L'image de Feyzin, en France, est immanquablement associée à celle de la raffinerie Total, et c'est effectivement la raffinerie qui est de loin la plus visible depuis l'autoroute A7. Et pourtant, lorsqu'on arrive à Feyzin par la route départementale 307 (naguère la célèbre nationale 7, requalifiée en route départementale), que l'on vienne du sud ou du nord, et que l'on s'arrête aux commerces de la Bégude, au Carré Brûlé, ou au parc de l'Europe par exemple, on ne voit pas la raffinerie, et la plupart du temps on ne l'entend pas et on ne la sent pas.

Si à certains moments, sur le quartier des Razes ou sur certains lieux perchés au-dessus de la balme, on peut effectivement être gêné par le bruit des torchères, ce bruit n'est pas constant et pas perceptible partout sur le plateau. De même les installations de la raffinerie sont totalement invisibles lorsque l'on n'est pas sur le quartier des Razes ou au bord de la balme... Enfin, les « mauvaises odeurs » ne sont perceptibles que certains jours, en fonction de la direction du vent (les mauvaises odeurs pouvant d'ailleurs provenir d'autres industries que la raffinerie, ou encore de la station d'épuration des eaux qui se trouve à proximité...).

En réalité, l'impression que produit Feyzin au visiteur qui arrive par la route départementale 307 et qui se promène sur les quartiers du plateau est celle

⁶ Lôme : nom féminin issu du patois lyonnais qui désigne des annexes fluviales : le plus souvent un bras secondaire obturé à l'amont (soit naturellement, soit par une digue submersible); un bras mort ou un bras isolé, un ancien méandre où le courant n'est présent que ponctuellement.

d'une commune extrêmement verte, avec un paysage très varié en ce qui concerne le logement : la forte présence de logement social (28% de la commune) ne donne pas lieu à des concentrations extrêmes de barres et de tours comme on peut en voir sur certains quartiers de Lyon ou des communes de la banlieue lyonnaise. Enfin la présence d'habitat individuel, avec jardin, sur la plupart des quartiers ainsi que les lotissements récents créent un ensemble diversifié, où la végétation est toujours très présente. Si à certains moments de la journée la circulation peut-être un peu importante sur la départementale 307, le plateau est la plupart du temps très calme... Lorsque l'on se trouve « en bas » sur la place des Razes c'est également une impression de calme qui domine. C'est d'ailleurs ce que regrettent certains des feyzinois rencontrés : ils apprécient énormément les parcs, la végétation, la tranquillité de leur commune (aucun de ceux que nous avons rencontrés, jeune ou « senior », ne souhaiterait habiter à Lyon, où il y a « trop de monde », « trop d'agitation »), mais ils déplorent la très faible présence de commerces, même alimentaires. Hormis la supérette de La Bégude et le marché des Razes (que certains trouvent encore trop modeste) il faut sortir de Feyzin pour se « ravitailler ». Au-delà de l'inconfort que peut présenter cette absence de commerces pour les personnes qui ne sont pas motorisées, elle signe également un manque de centralité, de pôle d'animation urbain.

Feyzin est très riche en clubs sportifs et en associations culturelles diverses, elle possède en outre une médiathèque, deux stades, une piscine et une salle de concerts dédiée aux musiques du monde, aux musiques actuelles et à des expositions (L'Épicerie Moderne) qui sont autant d'outils de socialisation, de loisirs, d'animation très appréciés des feyzinois. Néanmoins, la commune n'a pas de véritable « centre » où l'on repère une certaine animation « spontanée » urbaine. Ce qui semble finalement surtout gênant pour les personnes qui n'ont pas de véhicule personnel. Pour les habitants motorisés que nous avons rencontrés, cet élément n'apparaît pas comme un inconvénient majeur...

Enfin, soulignons que si certains habitants semblent se plaindre du bruit que peuvent produire quelques jeunes rassemblés en certains points de la ville, ou même simplement être mal à l'aise face à ces rassemblements (place de la Bégude, place Berry aux Razes) Feyzin est néanmoins une ville où l'on ne repère pas de violences urbaines (comme ce peut-être le cas de communes de la première couronne lyonnaise), où il n'y a pas de phénomène de « ghetto », même si certains habitants connaissent des difficultés économiques et sociales, et où le niveau de délinquance reste très faible.

Alors qu'il y a encore quelques années, il pouvait y avoir une influence des problématiques de violence et de délinquance de Saint-Fons et Vénissieux sur Feyzin, les groupes de jeunes se « repliant » sur Feyzin, ce n'est plus le cas aujourd'hui

Cette dimension du calme feyzinois est à la fois soulignée et appréciée par les habitants que nous avons rencontrés. Certaines de ces personnes qui se sont d'ailleurs installées depuis peu à Feyzin ont notamment choisi cette commune pour sa dimension rurale : son calme, la place accordée à la végétation et aux espaces verts.

9. Feyzin : un territoire de passage... Insuffisamment desservi par les transports en commun ?

Feyzin constitue presque un passage obligé pour tous ceux qui entrent ou sortent de Lyon par le Sud et cette commune est donc très bien reliée à Lyon (et ses ressources) par la route (départementale 307) et l'autoroute (A7).

Deux lignes de bus relient également Feyzin à l'agglomération : le bus n°60 qui va jusqu'aux Razes et le bus n° 39 qui continue jusqu'à Solaize. En journée et en semaine, ces deux bus qui relient Feyzin à la gare de Vénissieux (d'où part la ligne D du métro) permettent également de se rendre assez facilement de Feyzin au centre ville de Lyon puisqu'il n'y a qu'un seul changement à faire (gare de Vénissieux) et que le temps d'attente aux arrêts n'excède pas, globalement, 15 minutes. Néanmoins, le temps de trajet pour aller vers le centre de Lyon ou encore la Part-Dieu en bus et métro est difficilement inférieur à 1 heure. Par ailleurs, les habitants que nous avons rencontrés ont souligné que lorsqu'il y a des difficultés sur Vénissieux (caillassage de bus et débrayage des conducteurs de bus, par exemple), les feyzinois en pâtissent également et se trouvent quelquefois privés de bus, sans autre alternative que de rentrer chez eux à pied (notamment pour ceux qui habitent les Razes et qui ne sont desservis que par le 60).

En soirée et les week-ends les bus sont nettement moins fréquents, surtout le n°39... Enfin certains déplorent que ces bus ne soient pas à plancher bas, ce qui en rend l'usage plus difficile pour les personnes à mobilité réduite.

Les habitants que nous avons rencontrés ont manifesté un certain degré de mécontentement en ce qui concerne les transports en bus : il faut absolument presque toujours passer par la gare de Vénissieux pour aller au centre de Lyon, et de multiples changements sont souvent nécessaires si l'on va sur d'autres zones de Lyon (Perrache, par exemple) ou sur d'autres communes proches. Enfin, certains services ouverts à la population feyzinoise, qui se trouvent sur des communes limitrophes, sont parfois quelque peu difficiles d'accès en transports en commun, du fait des changements et du temps d'attente aux arrêts (par exemple pour se rendre à la Maison du Rhône⁷ qui se trouve à Saint-Fons) ou très difficiles d'accès ou même d'un accès impossible en transports en commun, car hors de la zone de couverture des Transports en Commun Lyonnais (ce qui est le cas du centre Médico-Psychologique pour adultes qui se trouve à Saint-Symphorien d'Ozon).

Depuis quelques mois néanmoins, la gare de Feyzin est redevenue une ressource pour les habitants qui veulent atteindre la Gare de Perrache à Lyon (puis la ligne A du Métro, qui dessert notamment tout le centre-ville de Lyon). Plusieurs trains relient Feyzin à Lyon (gare de Perrache) en journée en seulement 15 minutes, et les cars TER⁸ effectuent le même trajet en 30 minutes. Il semble que de plus en plus de feyzinois empruntent ce mode de transport, qui était jusqu'à une période récente, extrêmement marginal. Certains des habitants que nous avons rencontrés regrettaient néanmoins, au moment de l'étude, que les horaires de passage, ou même les arrêts des trains à Feyzin ne soient pas toujours respectés, créant ainsi une certaine incertitude sur la fiabilité du train en cas de contrainte horaire forte.

⁷ Maison Du Rhône : services du Conseil général, dont dépend Feyzin. Du Carré Brûlé jusqu'à la MDR il est difficile de faire le trajet en moins de 45 minutes en transports en commun

⁸ TER : Trains Express Régionaux

Enfin, l'arrivée prochaine du Tramway, qui traversera Vénissieux pour terminer son parcours devant la clinique des Portes du Sud⁹, qui sera situé à l'extrême pointe nord de Feyzin, devrait encore améliorer le lien entre Feyzin et Lyon. Les habitants rencontrés notent cependant que le terminus de la ligne de tramway sera effectivement bien sur Feyzin, mais encore relativement loin des zones habitées. Les habitants rencontrés espèrent donc vivement qu'un système de navette permettra de créer une véritable jonction entre l'arrêt du tramway et les différents quartiers de Feyzin

10. Une tradition de travail en réseau, des partenariats forts

L'un des atouts forts de Feyzin qui a été souligné par la plupart des personnes interviewées est l'habitude des différents acteurs du travail en réseau. Un réseau qui s'est construit par des partenariats au sein de la commune, mais également à l'extérieur de celle-ci, certaines ressources ouvertes à la population feyzinoise se trouvent de fait sur d'autres communes (Centre de Planification et d'Education Familiale à Vénissieux, Centre médico-psychologique pour adultes à Saint-Symphorien d'Ozon, ...).

Ces partenariats impliquent à la fois le monde associatif, les services municipaux, les services du Conseil général, la psychiatrie de secteur, l'Education Nationale, ... Les différentes personnes interviewées ont souligné que cette facilité à travailler ensemble relevait à la fois d'une sorte de « tradition » à Feyzin et qu'elle constituait une spécificité réelle de la commune, comparativement à d'autres communes sur lesquelles les différents professionnels peuvent intervenir. Ce travail en réseau, ces partenariats permettent également une proximité avec les habitants, que ces derniers ont également souligné en entretiens de groupe. Précisons également que l'implication de la municipalité au sein de différents partenariats a été saluée par beaucoup.

Néanmoins, certains groupes de population se sentent quelques peu oubliés et ne ressentent pas d'effets bénéfiques liés à ces différents partenariats. Les jeunes que nous avons rencontrés qui sont en difficultés d'insertion, en recherche d'emploi et souvent d'un logement, ont exprimé le sentiment de n'être pas suffisamment aidés dans leurs démarches. De même, les habitants des Razes rencontrés lors de différents groupes de discussion se sentent moins bien lotis que les habitants du plateau et estiment que leur quartier peine à être vraiment reconnu.

⁹ Clinique des Portes du Sud : regroupement des cliniques des Minguettes et de la Roseraie

11. Les ressources de santé à Feyzin

* La future clinique des Portes du Sud¹⁰

Les cliniques des Minguettes et de la Roseraie (situées à Vénissieux) sont en cours de fusion et leurs personnels seront physiquement regroupés en un même site, qui ouvrira ses portes à l'été 2008, à Feyzin, à quelques mètres seulement de l'actuelle clinique de la Roseraie¹¹, dans des locaux entièrement neufs¹² qui porteront le nom de Clinique des Portes du Sud.

Aujourd'hui la clinique des Minguettes dispose d'une maternité et d'un bloc opératoire. On y pratique des actes de chirurgie ambulatoire, et des actes de chirurgie qui peuvent nécessiter une "hospitalisation", dans les domaines suivants : orthopédie, urologie, système digestif-viscéral, oto-rhino laryngologie, gynécologie, stomatologie et urgences.

La clinique de la Roseraie dispose de consultations et lits d'hospitalisation en alcoologie, diabétologie, gastro-entérologie, cardiologie, pneumologie, gériatrie, psychiatrie et médecine polyvalente. Enfin, elle dispose d'une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS), qui permet aux personnes en situation de fragilité, n'ayant pas de couverture sociale, ou bénéficiant de l'Aide Médicale d'Etat (AME), d'avoir accès à des soins et qui semble bien repérée et utilisée par les travailleurs sociaux qui travaillent sur Feyzin.

Ces deux établissements avaient jusqu'à maintenant deux fonctionnements différents puisque la clinique des Minguettes était mutualiste, alors que la clinique de la Roseraie était privée (sans mission de service public). Ils étaient également fréquentés par des populations relativement différentes en terme de catégories socio-professionnelles. Ce "mariage" se concrétise par des modifications dans les pratiques de travail et aussi dans le profil de la population accueillie, sans doute plus majoritairement vénissienne qu'autrefois.

La nouvelle clinique conservera les compétences de chacune de ces deux cliniques et développera de nouvelles compétences et de nouvelles offres . Précisons qu'il n'y a pas et qu'il ne devrait pas y avoir à moyen terme de service de pédiatrie. En revanche, il y a un projet de développement d'une offre d'accueil de personnes âgées en courts séjours en gériatrie.

L'offre en diabétologie devrait également s'intensifier, avec notamment le souhait de former des infirmières de liaison qui pourraient se rendre au domicile des personnes diabétiques pour améliorer leur prise en charge¹³ et permettre également de tisser des liens plus "consistants" avec les médecins généralistes.

Le "futur" établissement a également le projet de développer les soins palliatifs : une infirmière a déjà été formée dans ce domaine, et une équipe mobile formée aux soins palliatifs à domicile devrait également voir le jour.

De nouveaux projets sont également en cours d'élaboration concernant la future maternité, notamment sous l'angle d'une compréhension des dimensions culturelles et interculturelles dans la prise en charge des femmes.

¹⁰ Ces informations sont tirées du rapport du Diagnostic de Santé de la ville de Vénissieux réalisé en 2007 (le rapport est consultable et téléchargeable sur le site de l'ORS Rhône-Alpes : <http://www.ors-rhone-alpes.org> à la rubrique « Publications »

¹¹ Vénissieux et Feyzin sont deux communes mitoyennes

¹² Les locaux de ces deux cliniques ne sont plus tout à fait conformes aux normes en vigueur aujourd'hui.

¹³ A titre d'exemple, la clinique de la Roseraie a développé pour les infirmières libérales des formations dans le domaine des soins de pieds des personnes diabétiques (maux perforants).

La consultation d'alcoologie (qui semble relativement méconnue à Feyzin) devrait également se développer et traiter notamment de la question de la malnutrition des personnes alcooliques.

Notons enfin que la Mutualité et l'hôpital Saint-Jean de Dieu ont entamé des discussions sur le thème de la psychiatrie de liaison pour ce qui concerne les pathologies somatiques où un appui psychologique est utile (diabète, cancérologie, pneumologie, ...), l'alcoologie, les urgences, la maternologie et enfin la gérontologie.

Des liens seront par ailleurs mis en place avec la future clinique mutualiste de Décines qui devrait regrouper les actuelles cliniques de Trarieux, du Grand Large, de Décines, et de l'Union. Des pôles de compétences devraient ainsi plus spécifiquement se développer sur chacune de ces deux nouvelles "grandes" cliniques.

*** Le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents**

Le Centre médico-psychologique pour enfants (CMPE) se trouve sur Feyzin et est ouvert aux populations des communes qui font partie du même secteur psychiatrique (Saint-Symphorien d'Ozon, Solaize, Corbas). Le CMP enfants est donc accessible à pied pour les feyzinois, contrairement au CMP adultes.

Les demandes et orientations en direction du CMP ne cessent d'augmenter, mais les effectifs ne suivent pas cette évolution voire, ils diminuent (au moment de l'enquête un poste de médecin assistant avait été supprimé). Les professionnels de cette structure parviennent à maintenir un niveau de délais d'attente pour un premier rendez-vous de 2 à 3 mois, ce qui est court si l'on compare cette situation à celle d'autres CMP de l'agglomération. Néanmoins, les professionnels sont contraints de voir leurs patients à des fréquences qui sont peu favorables à la mise en place de thérapies et de soins individuels : les consultations individuelles ont lieu au mieux tous les 15 jours et parfois tous les mois. En revanche, les enfants peuvent être vus plus facilement dans le cadre de soins collectifs.

Le CMPE rencontre également quelques difficultés avec ses locaux, notamment au niveau des espaces apparemment peu adaptés à l'activité du CMPE, du défaut d'isolation thermique, et enfin de la signalétique extérieure qui est insuffisante

*** Un service de Protection Maternelle et Infantile (Conseil général)**

Une Maison du Rhône (MDR) est présente sur Feyzin, et est située sur le quartier des Razes. Elle comprend un service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui permet notamment le suivi et la vaccination des enfants de 0 à 6 ans et la réalisation des bilans de santé des enfants de 3-4 ans et des enfants de 5-6 ans. L'objectif de la PMI est préventif et non curatif : les professionnels s'assurent du bon développement de l'enfant, au plan somatique et psychique, aux différentes étapes de sa croissance et peuvent conseiller et orienter les parents si un problème est dépisté.

*** Une infirmière scolaire municipale**

Une infirmière municipale qui intervient sur toutes les écoles de la ville (5 écoles publiques) par demi-journées et assiste le médecin scolaire lors des bilans de grande section de maternelle. Elle peut intervenir sur les blessures des enfants,

mais également sur les difficultés de santé de certains enfants (rencontres avec les parents ; ...).

*** Les professionnels libéraux¹⁴**

Globalement, les professionnels de santé sont plutôt sous-représentés à Feyzin si on compare la commune à l'ensemble du territoire de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ou seulement à la ville de Lyon. On compte ainsi sur Feyzin : 7 médecins généralistes (tous conventionnés en secteur 1), 3 médecins stomatologues et 4 chirurgiens-dentistes. Les infirmiers, kinésithérapeutes et pharmaciens sont également sous-représentés à Feyzin. Enfin, 1 orthophoniste est également présente.

Compte tenu de la densité plutôt faible des professionnels de santé sur le territoire de la commune, les feyzinois doivent inmanquablement s'adresser aux professionnels d'autres communes, notamment en ce qui concerne les spécialistes. Suivant la configuration des transports en commun et des ressources de santé à proximité de Feyzin, les feyzinois non-motorisés se tourneraient surtout vers Vénissieux et Saint-Fons (notamment pour les infirmiers, kinésithérapeutes) et plus généralement vers Lyon pour accéder aux professionnels dont ils ont besoin.

Certains de ces professionnels sont impliqués dans des actions collectives de prévention : les chirurgiens-dentistes, par exemple, réalisent des bilans bucco-dentaires gratuits auprès des élèves de CP de la commune. L'un des pharmaciens participe à des actions de dépistage du diabète, notamment en proposant une fois par an une prise de sang gratuite aux habitants qui le souhaitent.

On notera que si les habitants des Razes vont facilement consulter des professionnels de santé sur d'autres quartiers, il est plus rare que les habitants des autres quartiers « descendent » jusqu'aux Razes (hormis pour aller à la consultation de PMI). La méconnaissance de l'existence de professionnels sur ce quartier, l'image du quartier qu'ont certains feyzinois et enfin le fait que les flux « naturels » de circulation sur le plateau se font essentiellement dans le sens de la route départementale (ancienne N7) expliquent en partie cette situation.

*** La garde de nuit des médecins généralistes et des pharmacies**

En ce qui concerne les pharmacies, la garde organisée la nuit et le week-end s'étend aux communes suivantes : Chaponnay, Saint-Symphorien d'Ozon, Ternay, Toussieu, Mions, Corbas, Chasse Communay, Sérézin du Rhône, Sokaize, Saint-Pierre de Chandieu. La plupart de ces pharmacies sont inaccessibles aux personnes qui ne possèdent pas de véhicule. Par ailleurs, les habitants rencontrés ont souligné que même lorsqu'ils sont motorisés, les difficultés peuvent surgir du fait d'une méconnaissance de ces villes qui peut entraîner de multiples détours avant d'arriver à destination.

La garde des médecins s'organise également sur un territoire qui dépasse largement Feyzin. Il semble qu'étant donné les contraintes en termes de déplacements que cela suppose pour les médecins et pour les patients, ce

¹⁴ Voir les détails des chiffres dans le chapitre consacré aux données quantitatives

système soit en voie de disparition. Les patients appelleraient plus facilement SOS médecins, ou iraient directement aux urgences de la clinique de la Roseraie ou de l'hôpital Lyon Sud. En revanche, il semble que les Feyzinois connaissent mal et utilisent peu la Maison Médicale de Garde (MMG) de Vénissieux.

12 Les ressources de santé hors de la ville, ouvertes aux feyzinois

*** Le Centre Médico-Psychologique pour Adultes de Saint-Symphorien d'Ozon**

Le Centre Médico-Psychologique pour Adultes (CMPA) est situé hors de Feyzin, sur la commune de Saint-Symphorien d'Ozon. Cette commune se trouve en dehors du territoire des Transports en Commun Lyonnais mais pour ceux qui n'ont pas de véhicule, il est possible d'utiliser les lignes de bus régulières gérés par le Conseil général. Néanmoins, les fréquences de passage et l'éloignement de l'arrêt par rapport au CMP, à Saint-Symphorien, peuvent impliquer des contraintes fortes¹⁵ pour les personnes qui ont des difficultés de mobilité. En cas de pathologie lourde le CMPA peut prescrire un Véhicule Sanitaire (VSL).

Les délais pour obtenir un premier rendez-vous sont de deux semaines à un mois et demi suivant les périodes. Les professionnels du CMPA sont en lien avec les travailleurs sociaux du Conseil général, notamment pour faciliter l'accès des patients à certains services (hébergement d'urgence, aides financières, ...). Par ailleurs, il est possible aux travailleurs sociaux, professionnels de l'insertion, etc. d'accompagner au CMPA des personnes qu'ils suivent, lors du premier rendez-vous, ou encore d'être reçus pour un entretien par les soignants. Cette possibilité semble à la fois très peu utilisée et surtout largement méconnue par les professionnels.

Les professionnels ont le sentiment que du fait de l'éloignement du CMPA, les feyzinois utilisent peut-être plus facilement les urgences de l'hôpital psychiatrique Saint-Jean de Dieu (situé route de Vienne, ans le 8^{ème} arrondissement de Lyon) ou encore le Centre de Thérapie Brève (CTB) sis à Vénissieux, qui a essentiellement pour vocation de prendre en charge des personnes qui sont en situation de « crise », sans pour autant être concernés par une pathologie mentale chronique et avoir besoin de soins sur la longue durée.

*** Le CSST Némio de Vénissieux**

Le Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes (CSST) Némio qui est situé à Vénissieux est également ouvert à la population feyzinoise. Le CSST aide les toxicomanes dans les démarches de substitution ou de sevrage, notamment en ce qui concerne les consommateurs d'Héroïne, mais il peut également recevoir toute personne concernée par une consommation problématique de drogue, pour un suivi psychologique ou un temps d'écoute. Le CSST peut également recevoir les parents qui sont inquiets au sujet de la consommation de leur enfant. Les professionnelles du CSST réalisent également des actions de prévention au sein du collège Mistral de Feyzin, selon les demandes Néanmoins. Cette structure est peu connue et peu utilisée des Feyzinois

¹⁵ Saint-Symphorien d'Ozon n'est pas couvert par les TCL : pour aller de Feyzin à Saint-Symphorien il faut emprunter la ligne régulière de car géré par le Conseil général (n° 179), qui a deux arrêts à Feyzin et dont la fréquence de passage varie de 45 mn à 1 heure.

*** Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale¹⁶ de Vénissieux**

Un Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), émanation du Conseil général, est présent sur Vénissieux, mais est ouvert à une population bien plus large (agglomération) puisque les CPEF ne sont pas sectorisés.

Les missions des CPEF sont prioritairement centrées sur les jeunes filles et jeunes femmes, mais garçons ou les femmes plus âgées peuvent également consulter, ces dernières pouvant être orientées, pour un suivi régulier, vers d'autres professionnels.

Les professionnelles du CPEF peuvent aider les patientes à mettre en place une contraception, elles proposent également une écoute et une aide/orientation sur des thèmes divers comme les conflits conjugaux, l'ouverture des droits, l'IVG....La présence d'une conseillère conjugale et d'une assistante sociale renforcent fortement cette possibilité de conseil et d'écoute. Il peut y avoir également un suivi des grossesses dans les premières semaines. Les professionnelles interviennent également auprès du collège de Feyzin. Ces interventions se font auprès de groupes d'élèves mixtes en 3^{ème}.

*** La Maison Médicale de Garde (MMG)¹⁷ de Vénissieux**

Les médecins généralistes de Vénissieux se sont regroupés et organisés afin d'assurer une permanence des soins en soirée (de 20h à minuit), le dimanche ainsi que les jours fériés. Il s'agit d'une part d'offrir une réponse rapide et de proximité à la population vénissienne en dehors des heures d'ouvertures des cabinets, et de désengorger les urgences des hôpitaux et cliniques, trop souvent utilisés pour des problèmes qui peuvent être résolus par la médecine de ville. La quasi-totalité des médecins généralistes de Vénissieux participe à ce système de garde ainsi que quelques médecins de Saint-Priest, puisque depuis quelques mois, la MMG couvre également cette commune. La MMG se trouve au centre-ville de Vénissieux, et dispose d'un local spécifique et d'une secrétaire médicale. Aucun médecin généraliste de Feyzin ne participe à la MMG de Vénissieux mais celle-ci est néanmoins ouverte à la population feyzinoise, qui connaît encore mal et utilise peu ce dispositif semble-t-il.

*** Les laboratoires d'analyse des communes limitrophes**

Une partie des professionnels et habitants rencontrés nous ont signalé que les laboratoires d'analyse les plus proches de Feyzin (situés sur des communes limitrophes) ne pratiquent pas le tiers-payant. Ceci peut représenter une contrainte forte pour les personnes ayant des revenus modestes qui peuvent dans certains cas repousser la réalisation des analyses ou repousser le moment de venir récupérer les résultats d'analyse en attendant d'avoir rassemblé la somme d'argent nécessaire au paiement de ces analyses.

¹⁶ Ces informations sont tirées du rapport du Diagnostic de Santé de la ville de Vénissieux réalisé en 2007 (le rapport est consultable et téléchargeable sur le site de l'ORS Rhône-Alpes : <http://www.ors-rhone-alpes.org> à la rubrique étude

¹⁷ Idem

*** Le centre de santé dentaire de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Saint-Fons**

Comme les centres dentaires de la ville de Lyon, ce centre applique les tarifs de la CPAM sans aucun dépassement et il est possible d'y effectuer tous les soins dentaires, y compris de l'orthodontie.

13. Des ressources de sociabilité, d'accompagnement, d'insertion à Feyzin

Les ressources présentées ci-dessous n'ont pas vocation à travailler directement dans le champ de la santé tel qu'on se le représente habituellement, c'est-à-dire sous un angle plutôt médical et curatif. Néanmoins, si l'on s'appuie sur une définition plus large de la santé telle que celle de l'OMS¹⁸, il est indispensable d'inclure toutes les ressources qui peuvent accompagner et aider les individus dans leur vie quotidienne, leur permettre de s'insérer dans des réseaux sociaux, d'avoir accès à des loisirs, à la culture, au sport. Outre la question première de l'accès à un logement, à un travail et des ressources économiques suffisantes, les structures et dispositifs sociaux, culturels, de loisirs peuvent constituer de véritables outils pour atteindre un bien-être « *physique, mental et social* ».

*** La Maison Du Rhône**

Une Maison du Département du Rhône (MDR) est située rue des Razes, qui permet aux personnes qui en ont besoin de rencontrer des travailleurs sociaux, pour la mise en place d'un accompagnement, d'aides ou de prestations différentes selon la situation et la tranche d'âge de chacun.

*** Le Centre Social associatif Mosaïque**

La ville compte également un Centre Social associatif qui comprend une structure multi-accueil, un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour enfants (3-12 ans), un secteur « accompagnement à la scolarité », des animations pour les 11-14 ans¹⁹, des actions périscolaires, des activités pour adultes, des cours d'alphabétisation, un club de retraités, des activités et sorties familiales.

La structure multi-accueil municipale est également située dans les locaux du centre social, mais devrait être à court terme être « transplantée » dans de nouveaux locaux, sur le quartier de La Tour.

Le Centre Social propose également un atelier à destination des personnes qui ont des difficultés avec les documents administratifs « Lire et comprendre les papiers de tous les jours ». Le Centre abrite enfin des permanences de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon.

En ce qui concerne les parents et les enfants, on note l'existence d'un conseil de parents soutenu par le REAPP²⁰ pour les parents dont les enfants vont dans la

¹⁸ Préambule à la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé de 1946 : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

¹⁹ Un partenariat existe entre le Centre Social et le Centre de Loisirs des Trois Cerisiers, notamment au travers d'activités partagées, pour le secteur adolescents

²⁰ REAPP : Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP) sont des dispositifs créés en 1999 par le gouvernement, avec pour objectif d'accompagner les parents dans leurs fonctions

structure multi-accueil : il s'agit d'un lieu d'échange et de réflexion autour de la parentalité.

Le Centre Social a mis en place un dispositif appelé « Plate-forme de socialisation », qui doit notamment permettre de repérer quelles sont les complémentarités possibles avec les autres structures du territoire, notamment en ce qui concerne les publics en difficulté. Ce support pourrait inclure des actions dans le domaine de la santé.

On ne peut ici énumérer toutes les actions et initiatives du Centre Social, mais on observe qu'il est en lien avec la plupart des structures présentes sur la ville de Feyzin (la ville de Feyzin, la MDR, le CMP enfants, le centre de loisirs des Trois Cerisiers, la Médiathèque, l'école de musique, l'Épicerie Moderne, l'EHPAD, ...) et plusieurs partenariats existent déjà qui permettent des échanges entre différents publics et une ouverture sur différentes thématiques.

Le public du Centre Social est d'ailleurs relativement mixte et tous les quartiers sont représentés dans la population accueillie. On note néanmoins que toutes les activités ne sont pas au quotient familial : la question du coût de certaines activités peut donc limiter leur accès à certains habitants aux revenus modestes.

*** Un Centre de Loisirs pour enfants et adolescents : les Trois Cerisiers**

Ce Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) est ouvert aux enfants et adolescents de deux ans et demi à 14 ans. Il propose des activités tous les mercredis et les vacances scolaires ainsi qu'un accueil plus informel pour les adolescents.

*** Le Point Information Jeunes (PIJ)**

Installé aux Razes, ce lieu animé par trois professionnels, offre aux jeunes une documentation variée dans les domaines de la formation, de l'emploi, de la santé, des loisirs, ... Un « Point Cyb » est également accessible aux jeunes, qui peuvent ainsi réaliser des documents (notamment CV) sur les ordinateurs présents et faire des recherches sur Internet. Un partenariat avec la Maison de l'Emploi et la Mission Locale a permis la création d'un atelier hebdomadaire d'aide à la recherche d'emploi.

*** La Maison de L'emploi**

La Maison de l'Emploi est située sur le quartier du Carré Brûlé, à proximité immédiate de la mairie. Le bâtiment abrite différentes structures et associations dont l'activité est centrée sur l'aide à la recherche d'emploi (avec notamment l'ANPE, la Mission Locale).

*** La Police Municipale**

Le poste de la Police Municipale est installé sur le quartier des Razes (à proximité du PIJ). Elle compte 11 agents et assure une présence sur la ville de 7 heures du matin à minuit, outre la prévention et la répression de la délinquance, ces agents

éducatives, de renforcer et de susciter de nouvelles initiatives, en mettant en réseau les différents intervenants auprès des familles. Il y a un REAPP par département.

interviennent auprès d'habitants qui peuvent poser des problèmes de voisinage ou dans les espaces publics, notamment pour des raisons qui ont trait avec des altérations de la santé mentale. La Police Municipale a tissé des liens avec l'association C2D (en particulier avec la psychologue présente à la Maison de l'Emploi), notamment pour mieux évaluer certaines situations et mettre en œuvre les solutions les plus adaptées possibles. On notera que la Police Municipale souhaiterait développer les contacts et les échanges avec d'autres structures qui interviennent auprès des feyzinois, notamment le Centre Médico-Psychologique pour Adultes, toujours pour une meilleure appréhension des comportements problématiques associés à des troubles de la santé mentale et un meilleur accompagnement de ces habitants fragiles.

*** Des associations culturelles, sportives**

Outre la présence de nombreux clubs sportifs, la ville de Feyzin dispose de deux stades et d'une piscine. On repère également une médiathèque, une école de musique et un espace dédié aux musiques actuelles et à des expositions artistiques : l'Épicerie Moderne. De nombreuses associations existent également dans le domaine des loisirs et de la culture. Les habitants que nous avons rencontrés ont souligné cette richesse et le fait que leur commune leur offre de nombreuses possibilités dans le domaine des sports et des loisirs. C'est peut-être en ce qui concerne les « grands adolescents » et « jeunes adultes », autrement dit la tranche des 16-25 ans, que l'offre est la moins fournie.

CHAPITRE I

DONNEES QUANTITATIVES

Données sociodémographiques

Un certain nombre d'indicateurs permettent de réaliser une photographie sociodémographique de la population de la commune et de la situer par rapport à l'ensemble de l'agglomération ou du département.

Ce cadrage porte sur :

- la structure démographique (âge, composition des ménages),
- La population active (catégories socioprofessionnelles, chômage),
- la précarité (allocations, minima sociaux),
- le logement (parc locatif social, vétusté, vacance),
- l'éducation (retard scolaire, orientation, diplôme).

► Éléments démographiques

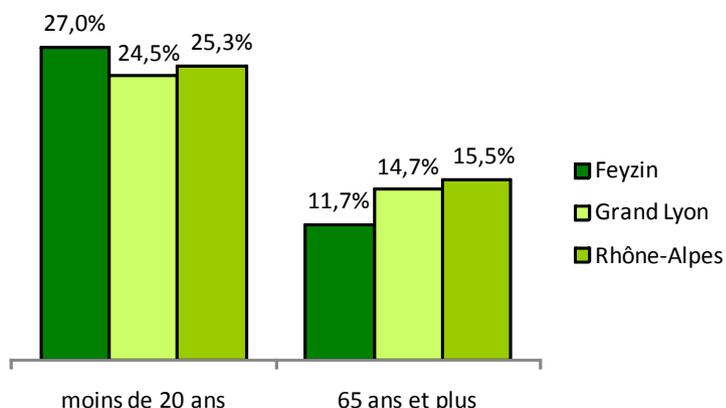
Une population plus jeune que celle de l'agglomération lyonnaise

Au recensement de 2004, la commune de Feyzin compte 9 347 habitants contre 8 461 en 1999, soit une augmentation de 10,5% entre 1999 et 2004 (pour une augmentation annuelle moyenne de 2%).

Entre les recensements de 1990 et 1999, la population est globalement restée stable ; les évolutions portent sur les moins de 40 ans dont la part a diminué de 9%, et la population des 65 ans et plus qui a en revanche progressé de 64%.

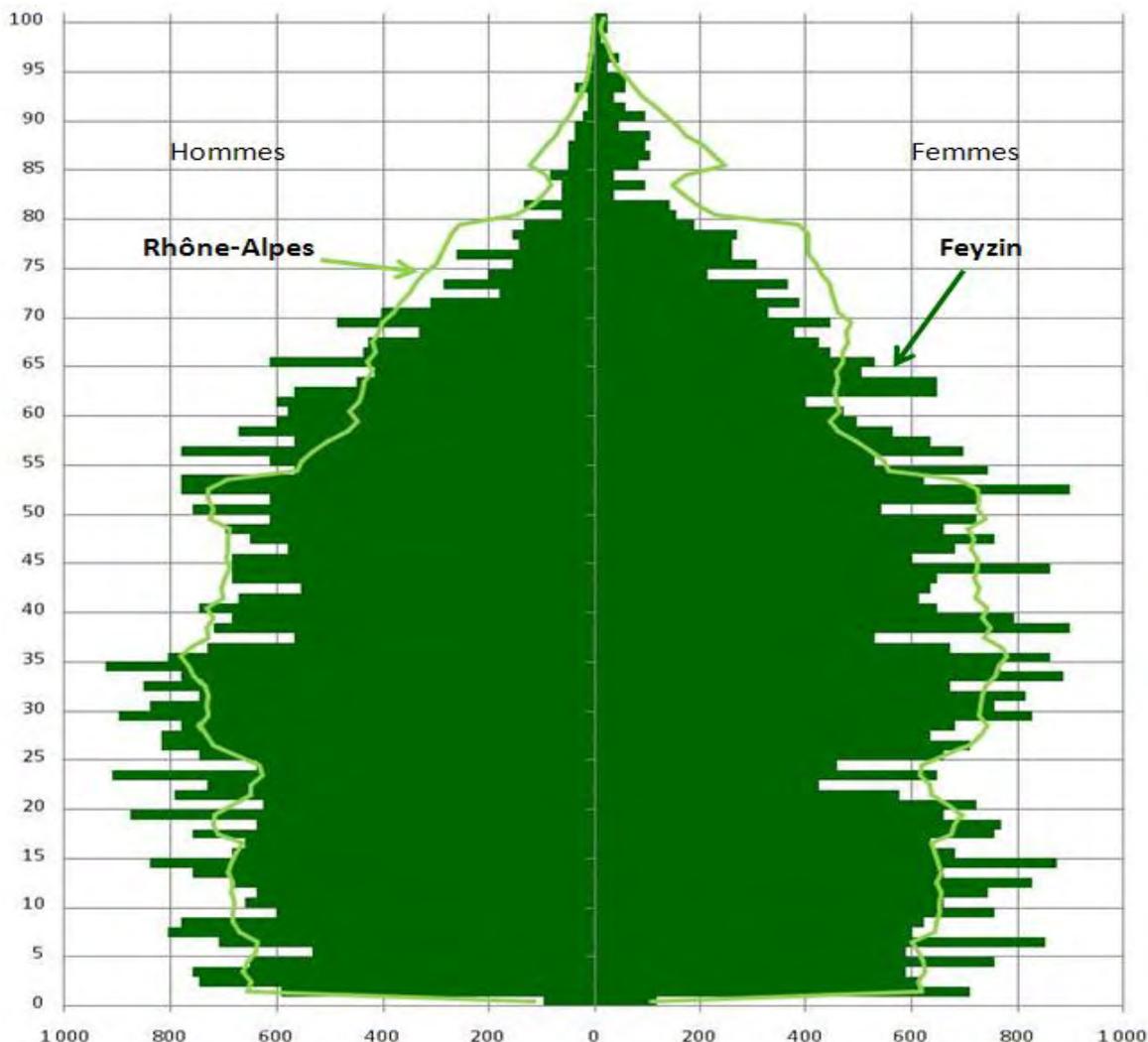
Malgré cette évolution, la structure par âge fait toujours apparaître une représentation plus forte des classes jeunes et une part plus faible des personnes âgées de 65 ans et plus sur Feyzin, par rapport au Grand Lyon ou à la région Rhône-Alpes : 27% des habitants de la commune ont moins de 20 ans et 12% ont plus de 65 ans (contre respectivement 25% et 16% sur la région).

Répartition de la population par âge



Source : INSEE, RP 1999—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Pyramide des âges. Répartition proportionnelle pour 100 000 habitants



Source : INSEE, RP 1999—Traitement : ORS Rhône-Alpes

La pyramide des âges confirme la jeunesse de la population de Feyzin par rapport à la population régionale : elle présente une base large, traduisant une natalité plus forte qu'en Rhône-Alpes. Cette base plus large diminue d'autant la proportion des générations anciennes.

La différence entre la région Rhône-Alpes et la commune de Feyzin est plus importante chez les femmes âgées que chez les hommes âgés.

Ce déficit de femmes âgées pourrait être une conséquence des immigrations des années 60. En effet, au cours de cette décennie, de nombreux hommes étrangers sont arrivés seuls en France pour travailler. Aujourd'hui ces hommes ont plus de 60 ans et ont un poids plus important dans la population âgée que les femmes.

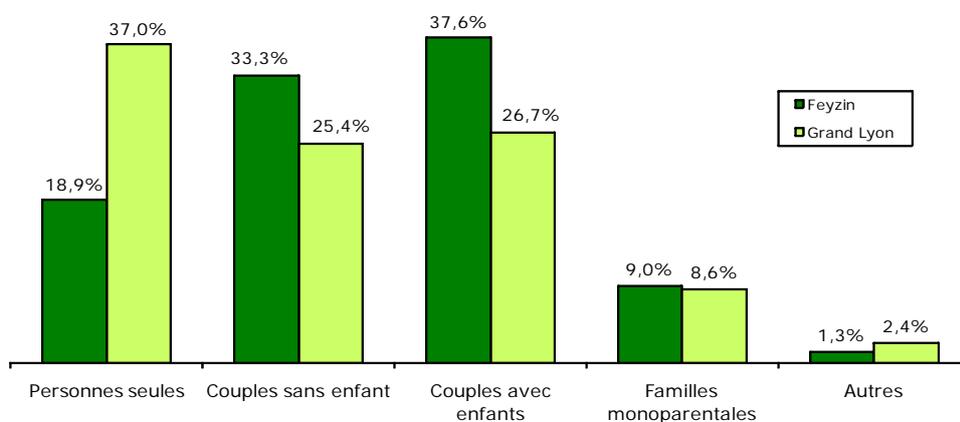
Une structure des ménages plus familiale

Les ménages sont de taille plus importante dans la commune de Feyzin que dans l'agglomération lyonnaise : respectivement 2,8 et 2,3 personnes par ménage en moyenne.

Cette moyenne n'a pas varié entre les recensements de 1999 et 2004, alors que le nombre de ménages a quant à lui augmenté de 13% pour passer de 2 866 ménages en 1999 à 3 235 en 2004.

La structure des ménages peut également être qualifiée de plus « familiale » avec, en 1999, 37% de ménages constitués d'un couple avec au moins un enfant et seulement 19% de personnes vivant seules (contre respectivement 27% et 37% sur le Grand Lyon).

Répartition des ménages selon leur composition



Source : INSEE, RP 1999—Traitement : ORS Rhône-Alpes

► Le logement

Une part très importante de logements sociaux

Au 1er janvier 2004, la ville de Feyzin compte 815 logements sociaux, soit 28% de l'ensemble des logements de la ville, contre 22% au niveau départemental.

En 1999, on comptait 57% de propriétaires parmi les 2 866 résidences principales recensées.

Le taux de vacance des logements (*rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements loués ou proposés à la location*) est de 0,7% sur Feyzin contre 3,3% sur le département.

Parmi l'ensemble des résidences principales de la commune, la part des logements sans confort (sans WC et/ou sans salle d'eau) est de 2,0% contre 3,2% au niveau départemental.

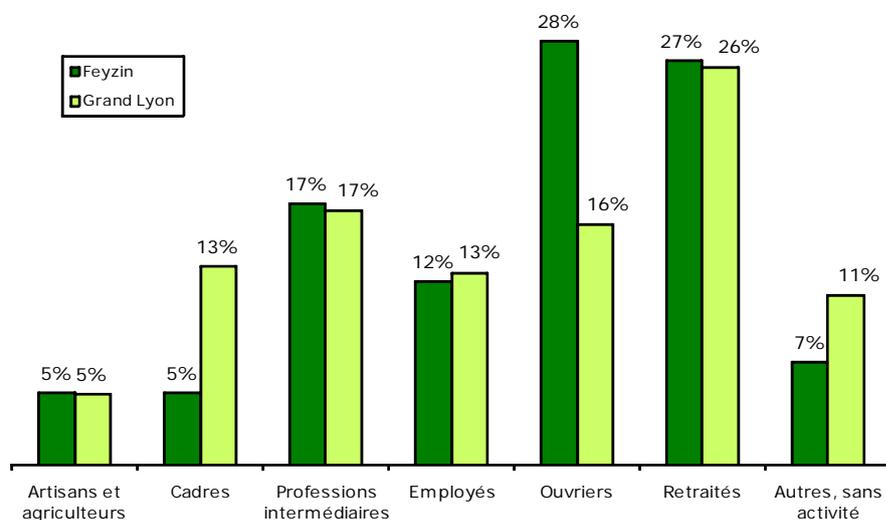
► La population active

Une majorité d'ouvriers

La répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille fait apparaître une sur-représentation des ouvriers sur Feyzin par rapport à l'agglomération lyonnaise, et parallèlement une sous-représentation des cadres : les ménages dont le chef de famille est ouvrier représentent en effet 28% de l'ensemble (contre 16% sur l'agglomération lyonnaise) alors que l'on ne compte que 5% de ménages dont le chef de famille est cadre (contre 13% sur le Grand Lyon).

En 1999, le taux de chômage était à un niveau comparable à celui du Grand Lyon, soit environ 13% sur les deux territoires.

Répartition de la population des plus de 15 ans selon la CSP



Source : INSEE, RP 1999—Traitement : ORS Rhône-Alpes

► Caisse d'Allocations Familiales

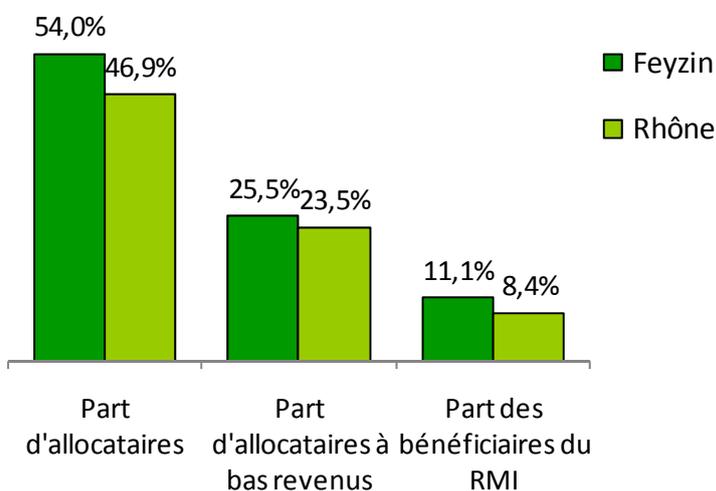
Une part importante de ménages à bas revenus

Au 31 décembre 2003, plus de la moitié des ménages de Feyzin (54%) sont couverts par la CAF contre moins de la moitié sur le Rhône (46,9%).

Parmi les allocataires CAF de Feyzin, un sur quatre est un allocataire « à bas revenus », soit un niveau équivalent à celui observé sur le département.

A la même date, la part des bénéficiaires du RMI parmi les allocataires était de 11,1% sur Feyzin contre 8,4% dans le Rhône.

Les allocataires CAF



Source : CAF au 31 décembre 2003—Traitement : ORS Rhône-Alpes

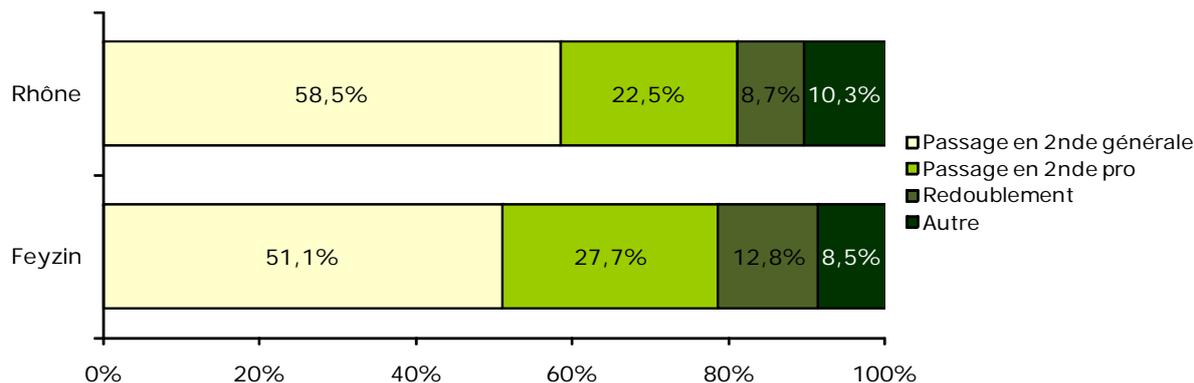
► Orientation scolaire et Diplômes

Les collégiens

A la rentrée 2004-2005, 105 élèves étaient inscrits en classe de 6^{ème} à Feyzin. Parmi eux 4% accusaient un retard de 2 ans ou plus, soit une part équivalente à celle du département.

La moitié des élèves venant de 3^{ème} ont poursuivi leur scolarité en 2^{nde} générale, 28% en 2^{nde} professionnelle et 13% ont redoublé, contre respectivement 59%, 23% et 9% sur le département.

Orientation des élèves en classe de 3^{ème}—Rentrée 2004-2005



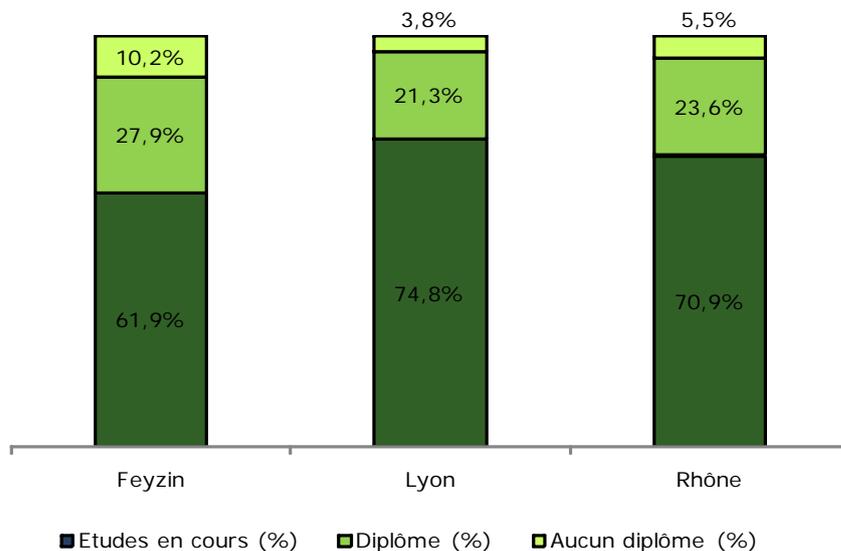
Source : Rectorat (TBQRA)—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Les jeunes de 15-24 ans

Dans la classe d'âge des 15-24 ans présents en 1999 sur la commune de Feyzin, la part des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme est plus importante (10,2%) que sur Lyon (3,8%) ou le département (5,5%).

D'autre part, même si la part de diplômés est plus importante à Feyzin (27,9%) que sur d'autres territoires (21,3% à Lyon et 23,6% dans le Rhône), parmi les « jeunes diplômés » de 20-24 ans figurent une proportion plus faible de jeunes avec un diplôme supérieur au baccalauréat : 15% sur Feyzin contre 33% à Lyon ou encore 24% dans le Rhône.

Situation scolaire des jeunes de 15-24 ans



Source : INSEE, RP99 —Traitement : ORS Rhône-Alpes

Offre de services de santé sur la commune

► L'offre libérale

Source: ADELI, 31/12/2005

Les médecins

Feyzin compte 7 médecins généralistes soit 0,8 omnipraticien pour 1 000 habitants contre 1,6 sur Lyon et 1,2 sur le territoire de la CPAM.

La totalité des médecins généralistes sont conventionnés en secteur 1 (*secteur à honoraires opposables : le médecin s'engage à appliquer les tarifs conventionnels, sans dépassement*). La part de médecins généralistes en secteur 1 s'élève à 61% sur Lyon et à 73% sur le territoire de la CPAM.

3 médecins spécialistes (stomatologues) sont présents sur la commune soit 0,4 pour 1 000 habitants contre 2,1 sur Lyon et 1,3 sur le territoire de la CPAM.

Les autres professionnels de santé

Les chirurgiens dentistes sont au nombre de 4 sur la commune de Feyzin (0,5 pour 1 000 habitants). Cette profession est moins bien représentée sur Feyzin puisqu'on comptabilise pour la même période respectivement 0,8 et 1,0 dentistes pour 1 000 habitants de la CPAM et de la Ville de Lyon.

A l'image des médecins et dentistes, et au regard des chiffres de 2005, les infirmiers, kinésithérapeutes et pharmaciens sont également sous-représentés sur Feyzin par rapport au territoire de la CPAM de Lyon ou à la Ville de Lyon.

La ville de Feyzin compte 3 infirmiers, soit un taux de 0,4 pour 1 000 habitants, taux nettement inférieur au taux de 1,2 de la ville de Lyon*.

Les kinésithérapeutes, au nombre de 5 sur Feyzin, soit un taux de 0,5 pour 1 000 habitants, sont également en faible nombre par rapport à Lyon qui en compte 1,3 pour 1000 habitants.

Enfin, les pharmaciens, au nombre de 3, semblent également sous-représentés dans la commune, mais dans une moindre mesure puisque le taux de Feyzin s'élève à 0,4 pour 1 000 habitants et à 0,7 pour Lyon.

Enfin, une orthophoniste est présente sur la commune.

Indicateurs socio-sanitaires

Les informations qui ont pu être mobilisées pour alimenter ce diagnostic sont les suivantes :

- Bénéficiaires de la CMU complémentaire,
- Données de petite enfance,
- Données de consommation de soins de ville (URCAM),
- Prescriptions médicamenteuses (URCAM),
- Trajectoires de patients hospitalisés (PMSI),
- Taux et motifs d'hospitalisation (PMSI),
- Affections de Longue Durée (ALD),
- Dépistage des maladies du sein (ADEMAS 69),
- Données de mortalité (INSERM).

► CMU Complémentaire

Autant de bénéficiaires de la CMU complémentaire à Feyzin que dans le Rhône

En 2006, 654 habitants de Feyzin (assurés et ayants-droits) bénéficiaient de la CMU complémentaire.

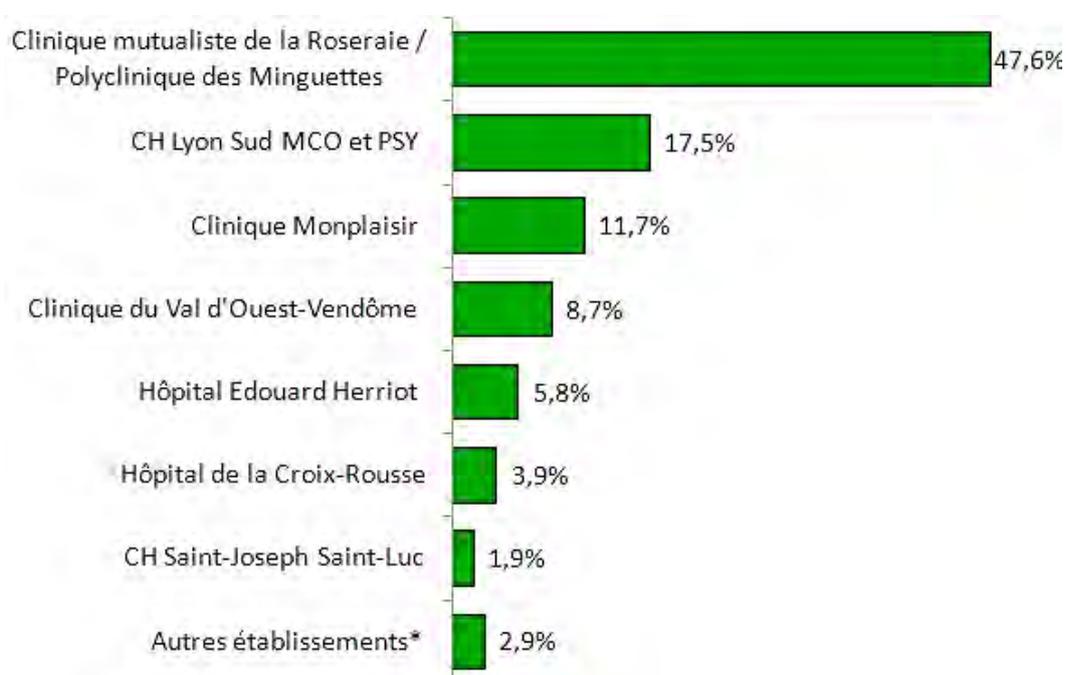
Rapporté au nombre d'assurés du régime général et du RSI (Régime Social des Indépendants), la part des bénéficiaires s'élève à 7% sur Feyzin, soit un niveau équivalent à celui du Rhône.

► Indicateurs de périnatalité et petite enfance

Lieux de naissance

D'après les données hospitalières (PMSI), près de la moitié des accouchements des habitantes de Feyzin en 2004 ont eu lieu à la Clinique Mutualiste de la Roseraie ou à la Polyclinique des Minguettes (47,6%), situées sur Vénissieux. Viennent ensuite le Centre Hospitalier Lyon Sud (17%) et la clinique Monplaisir (12%) qui rassemblent un peu moins d'un tiers des accouchements (29,2%).

Répartition des accouchements des habitantes de Feyzin par établissement (103 accouchements en 2004)



* CH Montgelas, Clinique Mutualiste de Lyon, Clinique du Tonkin

Source : PMSI 2004—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Données issues des certificats de santé des 9^{ème} et du 24^{ème} mois

Aux âges de 8 jours, 9 et 24 mois, un certificat de santé est établi pour chaque enfant à la suite d'un examen médical pratiqué par un médecin. Ces certificats, permettant de suivre l'évolution d'indicateurs de santé de l'enfant, doivent être adressés aux services de PMI des Conseils Généraux qui en assurent la collecte et l'analyse.

Les données utilisées ici concernent l'année 2005 pour 61 certificats du 9^{ème} mois et 42 certificats du 24^{ème} mois pour la ville de Feyzin.

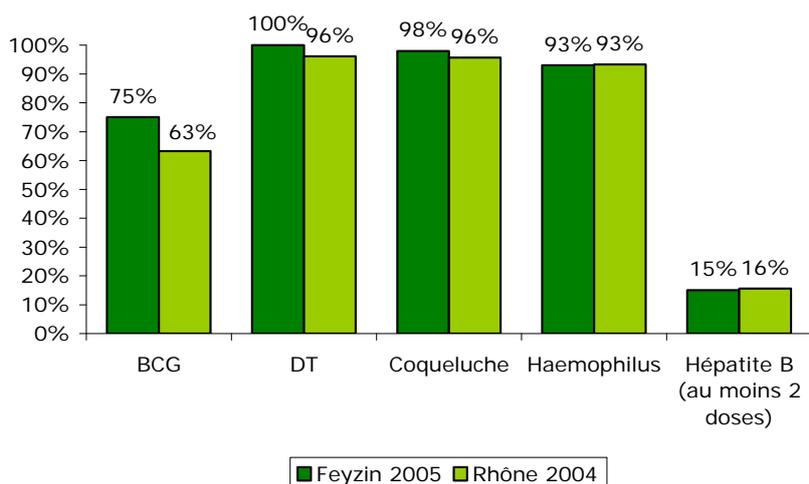
Les certificats sont disponibles par Unité Territoriale et non par commune. Les certificats des 9^{ème} et 24^{ème} de la commune de Feyzin ont tout de même pu être utilisés, mais pas les certificats du 8^{ème} jour.

A l'âge de 9 mois, trois enfants sur quatre ont été vaccinés contre le BCG, soit une vaccination plus importante que sur le Rhône (63%).

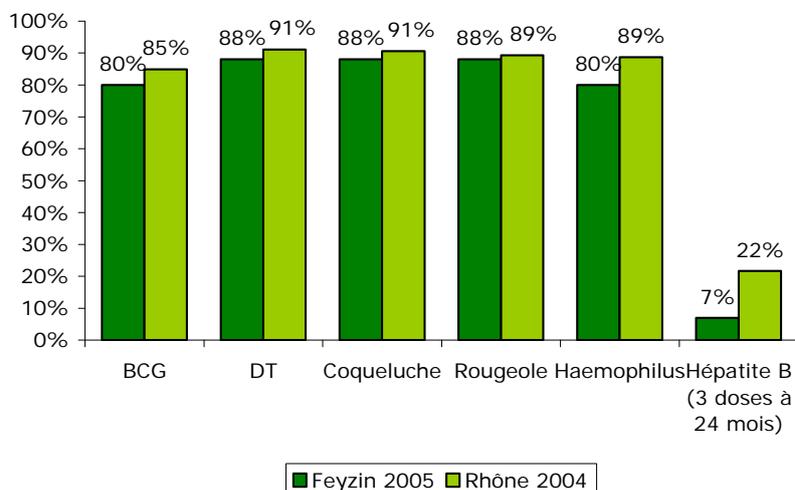
A l'âge de 24 mois, neuf enfants sur dix sont concernés par les vaccinations pour la diphtérie et le tétanos (DT), la coqueluche et la rougeole.

Sur Feyzin, seulement 7% des enfants sont vaccinés à l'âge de 2 ans contre l'hépatite B contre 22% sur le département. Rappelons qu'en France, ce vaccin n'est pas obligatoire, mais seulement recommandé.

Taux de vaccination au 9^{ème} mois



Taux de vaccination au 24^{ème} mois



Source : Conseil Général—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Données des bilans de santé des 3-4 ans

Les services de PMI du Conseil Général réalisent des bilans de santé auprès des enfants âgés de 3 ou 4 ans et scolarisés en maternelle.

Ces bilans sont réalisés dans une optique de dépistage (troubles sensoriels, psychomoteurs, comportementaux, problèmes de santé, mauvaise couverture vaccinale...).

Le niveau d'exhaustivité de ces bilans (près de 98% pour les données présentées ici) rend ces indicateurs particulièrement pertinents et permet d'obtenir une photographie de la population de cet âge sur la commune.

Cependant certaines données peuvent varier en fonction des éventuelles différences de pratiques entre les professionnels, notamment en ce qui concernent les indicateurs les moins objectifs, comme les troubles du comportement.

Sur la période 2004-2006 (soit 508 bilans sur Feyzin), le taux de dépistage des troubles du comportement pouvant motiver une demande d'avis spécialisé est supérieur sur Feyzin par rapport au département (7% contre 3% sur 62 611 bilans sur le département pour 2003-2005).

Par ailleurs, le taux de prévalence de caries dentaires (au moins une carie) sur la ville de Feyzin est 2 fois supérieur au taux départemental (7% contre 3%) sur cette même période.

Le dépistage réalisé par l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) sur 51 enfants scolarisés en classe de CP dans deux écoles de Feyzin* confirme ce taux : parmi les enfants vus, 41% n'avaient jamais consulté un dentiste et 43% présentaient un besoin en soins dentaires.

Sur 2004-2006, l'indicateur d'obésité est significativement supérieur sur Feyzin par rapport au Rhône. Cependant ce résultat est à interpréter avec prudence étant donné que le recueil est récent : les données ne sont disponibles que pour les années 2005 et 2006 sur Feyzin, et seulement 2005 pour le Rhône.

Sur l'année 2006-2007, toujours en ce qui concerne l'obésité, l'infirmière scolaire de Feyzin a recensé quant à elle 11% d'élèves de grande section de maternelle dans cette situation.

Pour les troubles sensoriels (auditifs, visuels), nous n'observons pas de différence significative entre Feyzin et le département du Rhône sur la période 2004-2006 (respectivement 6% contre 4% pour l'audition, et 12% sur les deux territoires pour la vision).

Pour l'année 2006-2007, les troubles du langage semblent plus fréquents que ce qui a pu être observé sur le Rhône auparavant avec 18% à Feyzin contre 8% sur le Rhône.

Sur l'année 2006-2007, le recueil réalisé par l'infirmière scolaire de la ville de Feyzin confirme cette augmentation avec, parmi les 158 enfants de grande section de maternelle bus, 13% orientés pour avis vers un ophtalmologiste et 23% vers un orthophoniste.

* Écoles Plateau et Georges Brassens

► Données de consommation de soins

Les visites, consultations et actes

Les actes réalisés par les professionnels libéraux de santé et faisant l'objet d'une demande de remboursement par la population ressortissante de la commune peuvent être dénombrés et permettre une évaluation de la consommation de soins de cette population.

La consommation de soins est un indicateur complexe à interpréter qui dépend de l'état de santé de la population mais aussi de l'offre existante et de l'accès aux soins dans toutes ses dimensions. Cet indicateur ne concerne que l'activité libérale et ne permet pas d'approcher la consommation globale de soins (soins hospitaliers notamment).

Les données utilisées ici concernent les bénéficiaires du régime général et du RSI pour des actes ayant fait l'objet d'un remboursement en risque maladie en 2006.

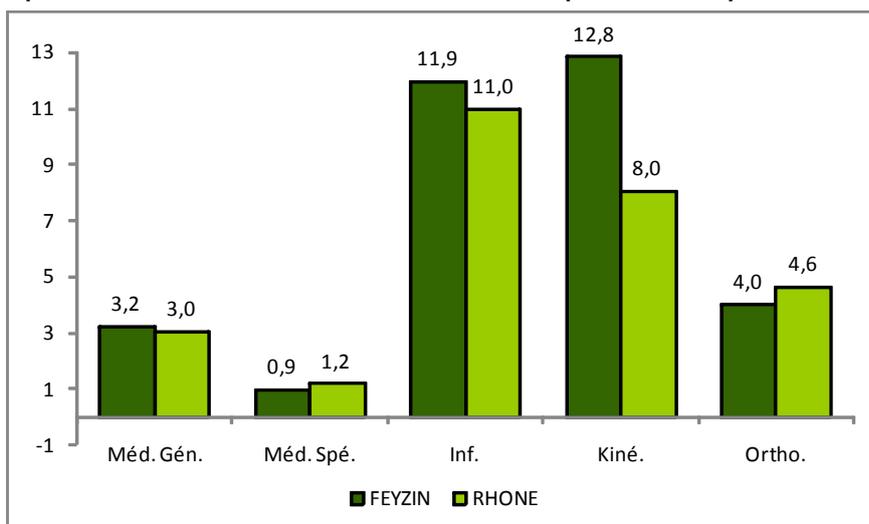
Pour établir des comparaisons avec le Rhône, les différents taux moyens sont standardisés sur la structure d'âge de la population du département du Rhône couverte par le Régime Général et le RSI

Sur l'année 2006, les données de consommation standardisées sur l'âge (élimination de l'effet âge pour effectuer des comparaisons à structures d'âge équivalente) mettent en évidence un recours de la population de Feyzin aux soins de ville :

- plus important par rapport à l'ensemble de la population du département pour les consultations et visites de médecins généralistes (+7%), pour les actes infirmiers (+9%) et pour les actes de kinésithérapie (+60%). Pour ces derniers, la différence se retrouve essentiellement chez les personnes âgées de 75 ans et plus ;
- moins important pour les consultations de médecins spécialistes (-19%) et les actes d'orthophonie (-13%).

En milieu urbain, un moindre recours aux médecins spécialistes est souvent associé à une modeste économie de la population ou à une offre moins présente.

Nombre moyen standardisé par bénéficiaire d'actes de médecins généralistes, de médecins spécialistes, d'actes infirmiers, de kinésithérapie et d'orthophonie



Source : URCAM Rhône-Alpes— Traitement : ORS Rhône-Alpes

Le montant moyen de remboursement des soins dentaires (standardisé sur l'âge) est équivalent à celui relevé sur le Rhône, soit 35,8€ par bénéficiaire du Régime Général ou du RSI.

Données de prescriptions médicamenteuses

Les médicaments prescrits par des professionnels de santé (libéraux ou non) et faisant l'objet d'une demande de remboursement peuvent être déclinés par type de médicaments et donner des indications sur les pathologies dont souffre la population étudiée.

Les données utilisées ici concernent les bénéficiaires du Régime Général et du RSI pour des actes ayant fait l'objet d'un remboursement en risque maladie en 2006.

Les volumes de médicaments prescrits (et remboursés) sont estimés par les nombres de boîtes et les montants remboursés.

Pour établir des comparaisons avec le Rhône, les différents taux moyens sont standardisés sur la structure d'âge de la population du département du Rhône couverte par le Régime Général et le RSI.

Médicaments ayant fait l'objet d'un remboursement en 2006

| Indicateur | Feyzin | | Rhône | |
|---|-----------|---|-------------|-----------------------------|
| | Effectifs | Taux moyen standardisé par bénéficiaire | Effectifs | Taux moyen par bénéficiaire |
| Nombre de bénéficiaires du Régime Général et du RSI | 9 822 | | 1 658 476 | |
| Boîtes remboursées | 268 628 | 27,4 | 45 388 581 | 27,4 |
| Montant des remboursements (en €) | 2 706 993 | 275,6 | 490 298 475 | 295,6 |

Source : URCAM Rhône-Alpes— Traitement : ORS Rhône-Alpes

Le nombre moyen de boîtes de pharmacie remboursées est similaire à Feyzin et dans le Rhône avec un nombre moyen pour 2006 de 27 boîtes par bénéficiaire du Régime Général et du RSI.

Le montant des remboursements est moins élevé à Feyzin avec 276€ en moyenne par bénéficiaire contre 296€ sur le département.

Les 10 catégories de médicaments les plus fréquemment remboursées sur Feyzin en 2006

| Catégorie de médicaments (classes EPHMRA) | Feyzin | | Rhône | |
|--|------------------------|---|------------------------|-------------------------------|
| | Nombre de boîtes total | Nombre moyen standardisé par bénéficiaire | Nombre de boîtes total | Nombre moyen par bénéficiaire |
| Non narcotiques et antipyrétiques | 58 313 | 5,9 | 8 702 246 | 5,3 |
| Tranquillisants | 8 557 | 0,9 | 1 512 197 | 0,9 |
| Antirhumatismaux non stéroïdiens non associés | 6 912 | 0,7 | 992 289 | 0,6 |
| Antihistaminique systémique | 5 439 | 0,6 | 826 396 | 0,5 |
| Pénicillines orales à large spectre | 5 299 | 0,5 | 820 602 | 0,5 |
| Thérapeutique antivaricose, à usage systémique | 4 777 | 0,5 | 1 223 818 | 0,7 |
| Antidépresseurs inhibiteurs sélectifs de la recapture à la sérotonine (SSRI) | 4 695 | 0,5 | 813 097 | 0,5 |
| Statines (inhibiteurs de la HMG-CoA réductase) | 4 637 | 0,5 | 787 140 | 0,5 |
| Inhibiteurs de la pompe à protons | 4 575 | 0,5 | 803 305 | 0,5 |
| Autres laxatifs | 4 479 | 0,5 | 575 999 | 0,4 |

Source : URCAM Rhône-Alpes— Traitement : ORS Rhône-Alpes

► Trajectoires des patients hospitalisés

Selon les données d'activité hospitalière (PMSI), 2 243 séjours hospitaliers de plus de 48 heures (hors séances) concernent des habitants de Feyzin sur l'année 2004.

La quasi totalité de ces séjours (97%) ont été effectués dans des établissements du département du Rhône, dont un peu plus de 60% dans les trois établissements suivants : la Polyclinique des Minguettes et la Clinique de la Roseraie (31,1%), le Centre Hospitalier Lyon Sud (18,9%) et l'Hôpital Édouard Herriot (11,8%).

Répartition des séjours hospitaliers effectués par les habitants de Feyzin dans les établissements du Rhône en 2004

| Établissement | Commune | Séjours hospitaliers | |
|---|-----------------------|----------------------|---------------|
| | | Effectifs | % |
| Clinique de la Roseraie / Polyclinique des Minguettes | Vénissieux | 697 | 31,1% |
| Centre Hospitalier Lyon Sud | Pierre-Bénite | 413 | 18,9% |
| Hôpital Edouard Herriot | Lyon 3 ^{ème} | 258 | 11,8% |
| Hôpital de la Croix-Rousse | Lyon 4 ^{ème} | 142 | 6,5% |
| Hôpital Neurologique PW | Lyon 3 ^{ème} | 76 | 3,5% |
| Hôpital Debrousse | Lyon 5 ^{ème} | 65 | 3,0% |
| Centre Léon Bérard | Lyon 8 ^{ème} | 63 | 2,9% |
| Clinique du Tonkin | Villeurbanne | 57 | 2,6% |
| Centre Hospitalier St Joseph — St Luc | Lyon 7 ^{ème} | 57 | 2,6% |
| Autres établissements* | | 356 | 16,3% |
| Total des séjours effectués dans le Rhône | | 2 184 | 100,0% |

* Cliniques Monplaisir, du Vald'Ouest, Jeanne d'Arc, Mutualiste de Lyon...

Source : PMSI 2004—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux enfants de Feyzin (de 1 à 14 ans), deux tiers des 164 séjours effectués dans le Rhône en 2004 ont eu lieu dans trois établissements : l'Hôpital Debrousse, établissement pédiatrique (27%), l'Hôpital Édouard Herriot (26%) et la Polyclinique des Minguettes (13%).

Répartition des séjours hospitaliers effectués par les enfants âgés de 1 à 14 ans de Feyzin dans les établissements du Rhône en 2004

| Établissement | Commune | Séjours hospitaliers | |
|--|---------------|----------------------|---------------|
| | | Effectifs | % |
| Hôpital Debrousse | Lyon 5e | 45 | 27,4% |
| Hôpital Edouard Herriot | Lyon 3e | 42 | 25,6% |
| Polyclinique des Minguettes | Vénissieux | 23 | 14,0% |
| Centre Hospitalier Lyon Sud | Pierre-Bénite | 12 | 7,3% |
| Clinique du Val d'Ouest—Vendôme | Écully | 10 | 6,1% |
| Hôpital Neurologique PW | Lyon 3e | 8 | 4,9% |
| Autres établissements (Polyclinique Ste Marie-Thérèse, Clinique Mutualiste de Lyon, Clinique St Louis, Clinique Monplaisir...) | | 24 | 14,6% |
| Total des séjours effectués dans le Rhône des 1-14 ans | | 164 | 100,0% |

* Polyclinique Ste Marie-Thérèse, Clinique Mutualiste de Lyon, Clinique St Louis, Clinique Monplaisir, Clinique du Tonkin, Polyclinique de Rillieux...

Source : PMSI 2004—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Si l'on s'intéresse à des types de médicaments liés spécifiquement à certaines pathologies, on observe notamment que le nombre moyen d'antidiabétiques (oraux et insulines) remboursés par bénéficiaire est significativement plus élevé à Feyzin (0,79 boîte par personne) que sur l'ensemble du département (0,65 par personne).

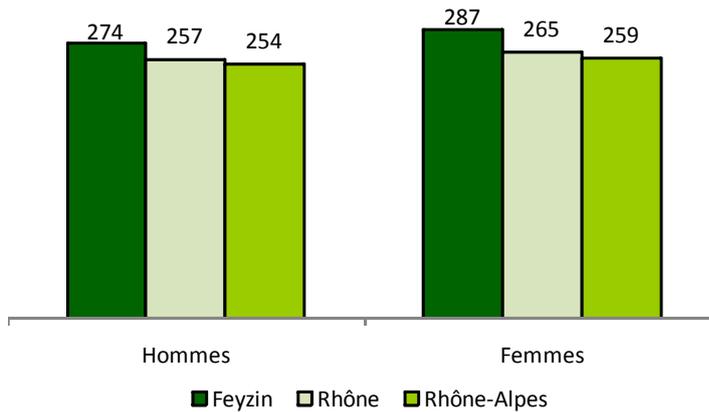
► Motifs d'hospitalisation

Sur l'année 2004, 1 062 séjours hospitaliers ont été effectués par la population masculine de Feyzin et 1 181 par la population féminine.

Les taux comparatifs de recours à l'hospitalisation sont significativement supérieurs à ceux de la région chez les hommes (+8%) comme chez les femmes (+11%).

Taux comparatifs d'hospitalisation par sexe

Nombre de séjours pour 1 000 habitants

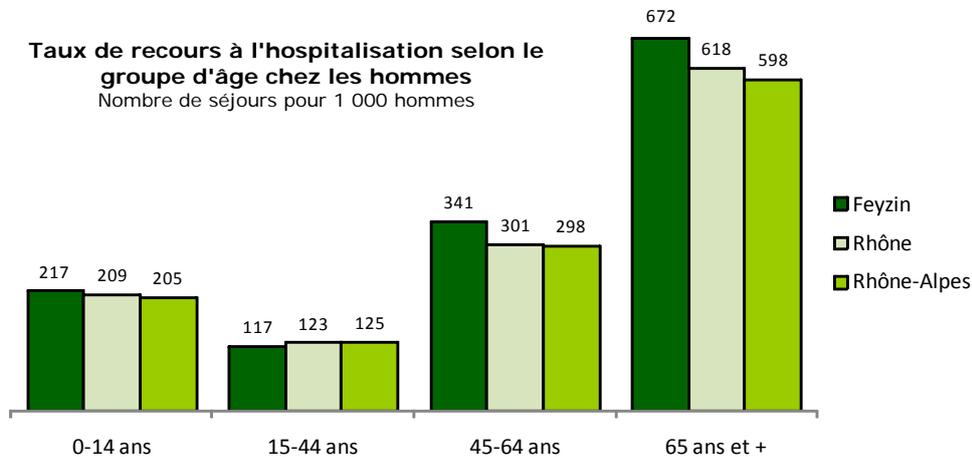


Source : PMSI 2004—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Cette différence se retrouve essentiellement chez les personnes âgées, quel que soit le sexe, ainsi que chez les femmes de 15-44 ans.

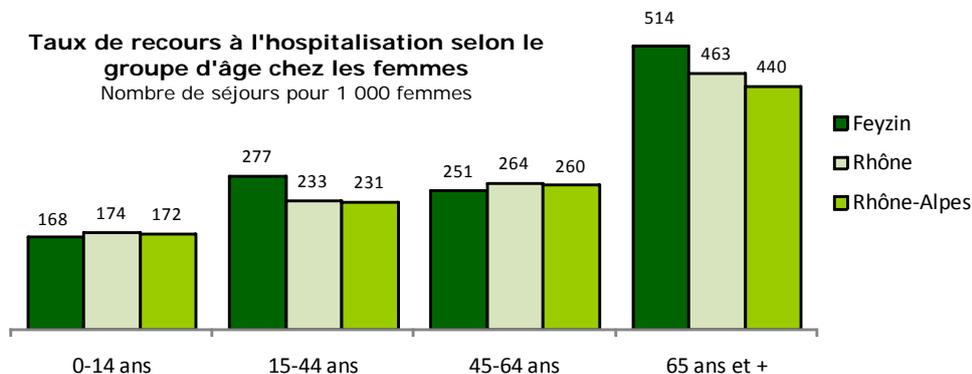
Taux de recours à l'hospitalisation selon le groupe d'âge chez les hommes

Nombre de séjours pour 1 000 hommes



Taux de recours à l'hospitalisation selon le groupe d'âge chez les femmes

Nombre de séjours pour 1 000 femmes



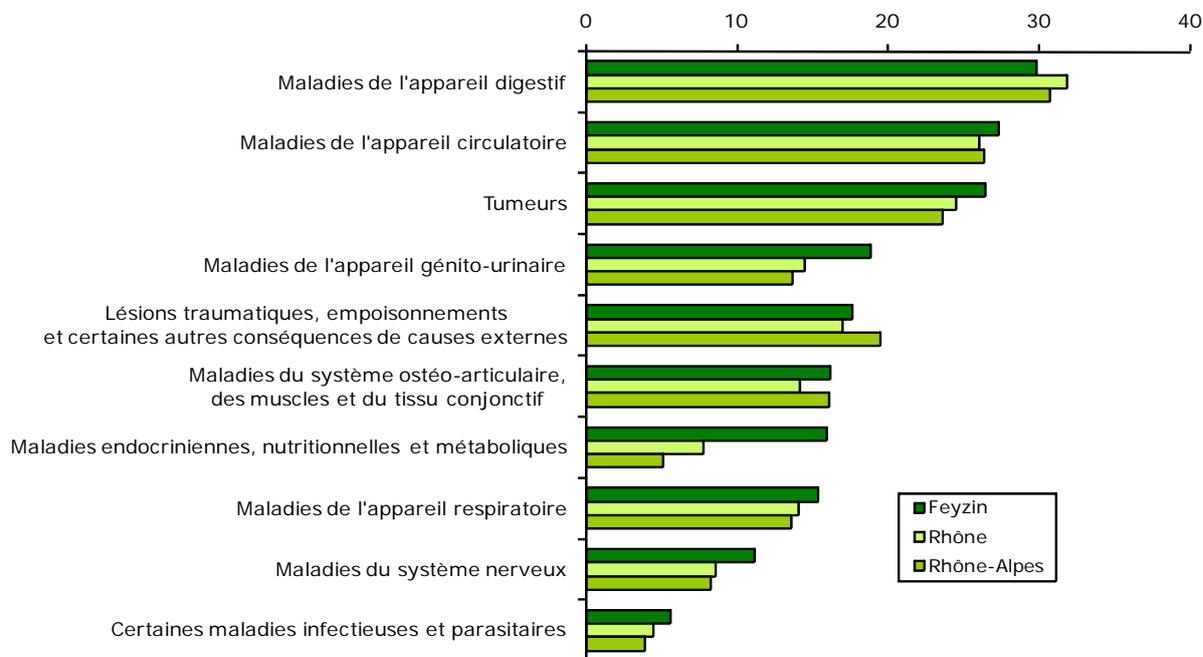
Source : PMSI 2004—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Chez les hommes, on observe des taux supérieurs pour les maladies des appareils circulatoire, génito-urinaire, respiratoire, pour les tumeurs, les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, du systèmes nerveux et certaines maladies infectieuses et parasitaires.

Les taux sont inférieurs pour les maladies de l'appareil digestif (bien qu'elles restent la première cause d'hospitalisation) et les traumatismes.

Taux comparatifs d'hospitalisation selon les 10 premiers motifs d'hospitalisation chez les hommes de Feyzin

Nombre de séjours pour 1 000 hommes



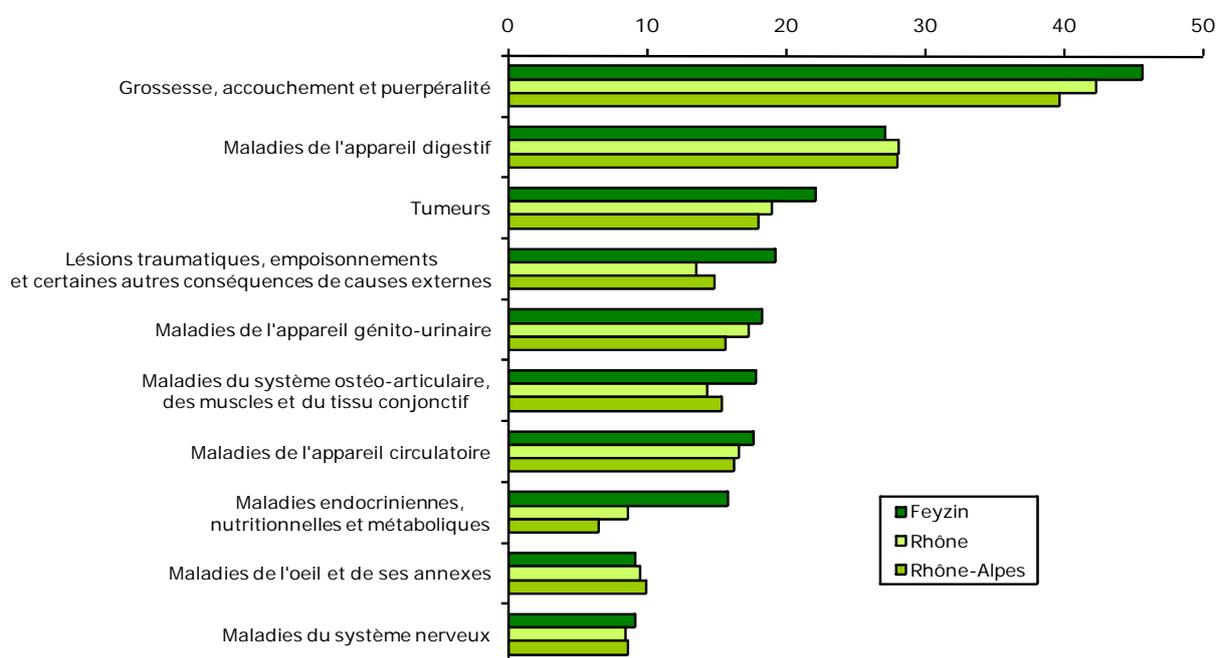
Source : PMSI 2004—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Le taux comparatif de recours à l'hospitalisation supérieur observé chez les femmes de 15-44 ans est en partie lié à l'activité obstétricale, effet d'une fécondité plus élevée.

Les taux comparatifs d'hospitalisation sont également supérieurs chez les femmes de Feyzin pour : les tumeurs, les lésions traumatiques, les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, de l'appareil génito-urinaire, du système ostéo-articulaire et des appareils circulatoire et respiratoire.

On observe des taux inférieurs pour les maladies de l'œil et de l'appareil digestif, ce dernier type de pathologie restant tout de même le premier motif d'hospitalisation, après l'activité liée aux grossesses et naissances.

Taux comparatifs d'hospitalisation selon les 10 premiers motifs d'hospitalisation chez les femmes de Feyzin— Nombre de séjours pour 1 000 personnes



Source : PMSI 2004—Traitement : ORS Rhône-Alpes

► Dépistage des maladies du sein

ADEMAS 69 (données uniquement disponibles à l'échelon cantonal)

En 2006, 493 femmes âgées de 50 à 74 ans et résidant dans le canton de Saint-Fons (dont fait partie Feyzin) ont participé au dépistage organisé par l'ADEMAS69, soit un taux de participation de 50% sur ce territoire (54% sur le Rhône).

Le taux de cancers du sein dépistés pour 2006 dans ce canton s'élève à 6,1 pour 1 000 examens réalisés sur les femmes âgées de 50 à 74 ans dans le cadre de ce dépistage (6,6 pour 1000 dans le Rhône).

► Bénéficiaires d'une exonération au titre d'une Affection Longue Durée (ALD)

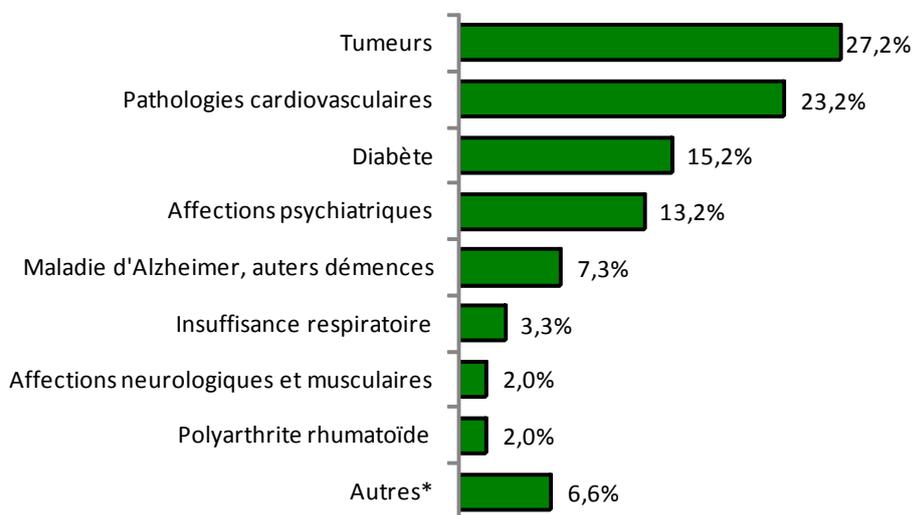
Les Affections de Longue Durée (ALD) sont des pathologies qui, du fait de leur gravité ou de la lourdeur de leur prise en charge, font l'objet d'une exonération du ticket modérateur (prise en charge des soins à 100% par l'Assurance Maladie).

En 2005, **151 habitants de Feyzin** (Régime Général, RSI) ont été admis en affection longue durée dont 60% d'hommes (leur proportion s'élève à 52% sur le Rhône).

Parmi ces ALD, 27% sont le fait d'une tumeur (taux équivalent au taux départemental), 23% d'une pathologie cardiovasculaire ^a (27% sur le Rhône) et 15% le sont pour cause de diabète (contre 9% sur le Rhône).

^a pathologies cardiovasculaires considérées: accident vasculaire cérébral, hypertension artérielle, maladie coronaire, artériopathie chronique Insuffisance cardiaque

Répartition des 130 admissions en ALD accordées en 2005 chez les habitants de Feyzin



*: maladie métabolique, maladie chronique du foie, sclérose en plaques, VIH, déficit immunitaire, néphropathie, spondylarthrite ankylosante, tuberculose active...

Source : CNAMTS, RSI —Traitement : ORS Rhône-Alpes

Les tumeurs restent le motif le plus fréquent quel que soit le sexe (28% pour les hommes et 27% pour les femmes).

Aucun des motifs n'est attribuable plus particulièrement aux hommes ou aux femmes.

Le taux d'admission en ALD observé pour les bénéficiaires du Régime Général et du RSI est équivalent sur Feyzin et sur le département du Rhône avec **160 admissions pour 10 000 bénéficiaires**.

Données de mortalité

Le taux comparatif de mortalité, ou *taux standardisé direct*, est défini comme le taux que l'on observerait dans le département si celui-ci avait la même structure par âge que la population de référence (ici la population française au recensement 1999, les deux sexes confondus). Les taux comparatifs éliminent les effets de structure par âge et autorisent les comparaisons entre deux périodes, entre les deux sexes et entre zones géographiques différentes.

La mortalité prématurée est la mortalité avant 65 ans.

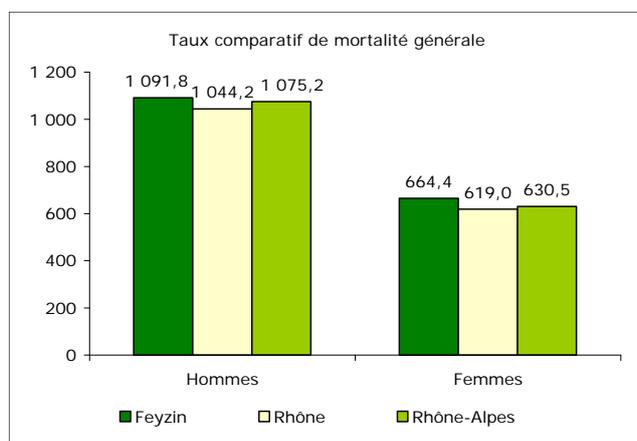
On s'intéresse à la mortalité prématurée car certaines causes de décès à l'origine de la mortalité prématurée peuvent être considérées comme évitables, c'est à dire qu'en l'état actuel des connaissances médicales et compte tenu des capacités de prise en charge du système de soins français, elles ne devraient pas entraîner de décès avant 65 ans.

Les décès évitables peuvent se subdiviser en deux groupes selon les modalités d'actions capables d'en diminuer la fréquence. Le premier groupe distingue les décès qui pourraient être évités essentiellement par une action sur les facteurs de risque individuels, par exemple décès par cancer du poumon ou accident de la circulation. Le second groupe comprend les décès évitables principalement grâce à une meilleure prise en charge par le système de soins (y compris dans le cadre d'actions de dépistage), éventuellement renforcée par une action sur certains comportements individuels, comme les décès par tuberculose ou cancer du sein.

L'analyse des données de mortalité sur la période 1995-2003 met ne met pas en évidence de différence significative entre les taux de mortalité de la population de Feyzin et de la population Rhône-Alpes.

Taux comparatifs de mortalité (1995-2003)

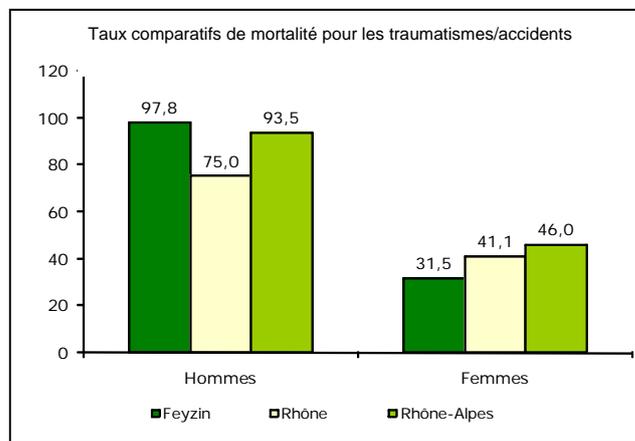
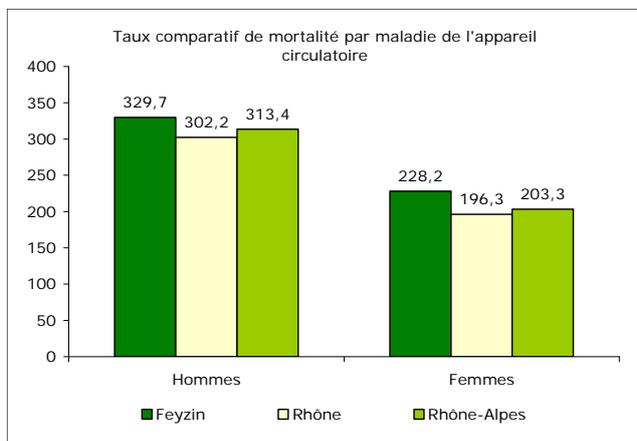
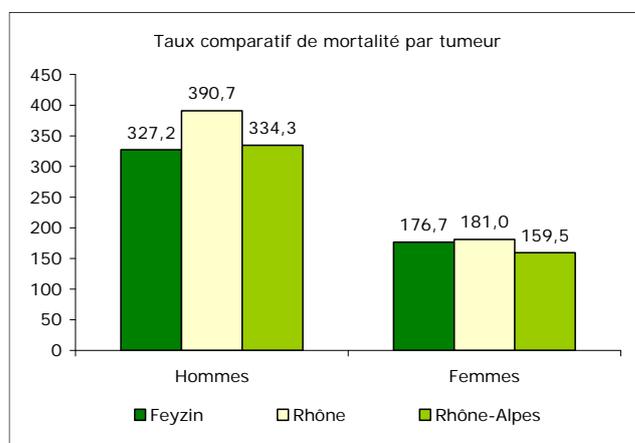
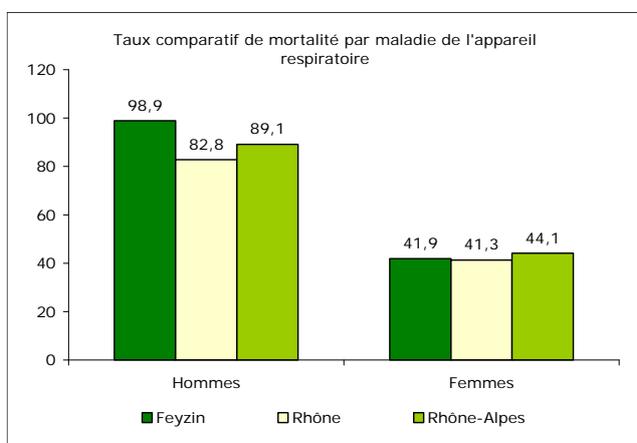
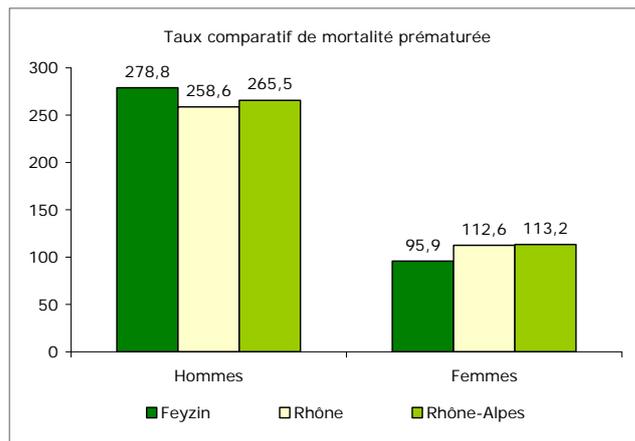
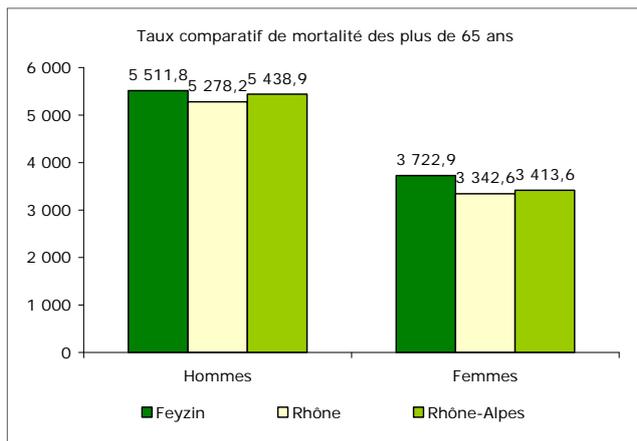
Nombre de décès pour 100 000 habitants



Source : INSERM, CépiDc, INSEE (RP99)—Traitement : ORS Rhône-Alpes

Taux comparatifs de mortalité par âge ou par cause de décès (1995-2003)

Nombre de décès pour 100 000 habitants



Source : INSERM, CépiDc, INSEE (RP99)—Traitement : ORS Rhône-Alpes

La situation sanitaire et sociale de Feyzin en chiffres

Les points marquants

Contexte sociodémographique

- Une population en croissance démographique depuis 1999 ;
- Une structure d'âge plutôt jeune malgré une forte augmentation de la part des personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Une forte représentation de la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers ;
- Un niveau d'études plus faible que le Rhône ;
- Une composition des ménages très « familiale » ;
- Une part de logements sociaux supérieure à celle du Rhône ;
- Près d'un ménage sur deux propriétaire ;
- Des indicateurs de précarité proches de ceux du Rhône.

Offre et recours aux soins

- Une offre libérale deux à trois fois moins présente que sur le Grand Lyon (médecins généralistes, dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes) ;
- Un recours aux soins de ville plus important que sur le Rhône pour les visites et consultations de médecins généralistes et les actes infirmiers, mais surtout pour les actes de kinésithérapie ;
- Un recours moins important pour les spécialistes et les orthophonistes ;
- Une prescription médicamenteuse équivalente à celle du Rhône, sauf pour les antihypertenseurs et les antidiabétiques ;
- Des établissements hospitaliers à proximité : Clinique de la Roseraie et Polyclinique des Minguettes (un séjour sur trois et un accouchement sur deux), puis les Hospices Civils de Lyon.

État de santé

- Des taux d'hospitalisation supérieurs à ceux du Rhône mais non significatifs (entre 5 et 10%, quel que soit le sexe), surtout chez les personnes âgées, et notamment pour les maladies endocriniennes (diabète), maladies cardiovasculaires, maladies de l'appareil respiratoire, maladies de l'appareil génito-urinaire.
- Une mortalité légèrement supérieure à celle observée sur le Rhône, essentiellement chez les personnes âgées et pour les maladies cardiovasculaires et respiratoires.

CHAPITRE II

DONNEES QUALITATIVES

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE QUALITATIVE

L'approche qualitative a pour but d'explorer des thématiques qui ne sont pas abordées dans les données quantitatives et d'affiner certaines informations, qui ont pu être mises à jour par les données chiffrées. Elle permet également de faire émerger des problématiques de santé spécifiques à un territoire, liées à la configuration urbaine locale, de l'organisation des ressources, de la sociologie et de l'histoire de la population résidente.

Ainsi, le recueil de données qualitatives est réalisé à partir de l'expérience, du vécu et aussi du « ressenti » des acteurs du quartier, professionnels et habitants que nous avons rencontrés.

La phase qualitative de ce diagnostic de santé a été menée par **entretiens**.

Les **professionnels** intervenant sur la commune de Feyzin ont été rencontrés dans le cadre d'entretiens semi-directifs réalisés en face-à-face, de manière individuelle ou en groupe. Ces entretiens ont été d'une durée variant entre une et deux heures.

Les **habitants** ont été rencontrés en entretiens collectifs d'une durée de une à deux heures, grâce à des personnes-relais : professionnels et associations présents sur le quartier.

Nous tenons ici à souligner l'excellente implication et participation de toutes les personnes rencontrées, dans cette démarche de diagnostic santé..

Tous les entretiens ont été menés sur le lieu de travail des professionnels et associations rencontrés, la plupart du temps sur la commune même. Par ailleurs, des **observations de terrain** (lors d'entretiens dans les différents quartiers, utilisation de certaines ressources locales, utilisation des transports en commun) ont permis d'explorer plus avant certains thèmes abordés par les professionnels et habitants.

Les entretiens réalisés se répartissent comme suit :

Entretiens réalisés avec des professionnels (au total 50 personnes interviewées) :

Médical / santé général :

- * Pôle social Conseil Général : Mme Farabet, responsable et Mme Martinand, assistante sociale
- * Pôle santé / PMI Conseil Général : Dr Desplantes, responsable
- * CMP enfants : Dr Trabach, responsable
- * CMP adultes : Dr Mounier, Mme Simond assistante sociale
- * 3 cabinets de médecins généralistes : Dr Guimont, Dr Adam, Dr Bouzon, Dr Guiguitant, Dr Danière
- * 2 Pharmacies : M. Ménard, M. Paget
- * 2 Cabinets infirmiers : M. Gallifet et son équipe, Mme Zaïter
- * Kinésithérapeute : M. Michelland
- * Dentiste : M. Decocq
- * Orthophoniste : Mme Clavéro
- * Centre de Planification et d'Education Familiale : Mme Bréhelin, assistante sociale
- * CSST Némo : Mme Eyraud, infirmière
- * Médecin du travail (Raffinerie Total) : Dr Fritch

Personnes handicapées

- * Maison d'accueil spécialisée : Mme Cornet Mas de Révolat
- * Association AVHEC : Mme Pourchaire

Santé /scolaire :

- * Inspecteur Éducation Nationale : M. Haselbauer,
- * Médecin scolaire : Dr Lucaïn,
- * Directeur école primaire Plateau : M. Ronzière
- * Directrice école primaire Champlantier : Mme Auffret
- * Psychologue scolaire : Mme Allier
- * Enseignante référente pour la scolarisation des enfants handicapés : Mme Fanton
- * Infirmière scolaire : Mme Ferrez, collège Frédéric Mistral
- * Infirmière scolaire municipale : Mme Soriano
- * Coordinatrice Plateforme de Réussite Educative : Mme Matari

Personnes âgées :

- * Pôle Solidarité, unité gérontologique (Ville de Feyzin) : Mme Diaz
- * MSA : Mme Loubet, assistante sociale
- * Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : Mme Jarousse, Responsable
- * SSIAD intercommunal : Mme Rossez

Insertion / sociabilité / Loisirs :

- * Directeur Centre Social : M. Tissolong
- * Responsable « pôle ados » CLSH « Les Cerisiers » : Mme Zemma
- * Mission Locale : M. Lefebvre
- * ADSEA : Mme Mondalan, M. Boyadjian
- * Psychologue C2D / Maison de l'emploi : Mme Arnaud
- * Maison de l'emploi : Mme Vilar
- * Association Artag (Gens du voyage): Mme Abati, assistante sociale
- * Comité d'Entraide des Français Rapatriés (CEFR) : Mme Nercessian, assistante sociale

Police municipale : M. Sallanon

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Rhône : Capitaine Viney

Pôle Tranquillité : Mme Sauge Gadoud, Responsable

Entretiens de groupes réalisés avec des habitants

4 entretiens collectifs (discussions de groupe) avec des **habitants Feyzin** ont pu être menés avec **31 personnes** qui se répartissent comme suit :

- **Adultes** (Centre Social Mosaïque)
- **Adultes** (Conseils de quartiers)
- **Adultes en insertion** (Maison de l'Emploi)
- **Jeunes adultes, jeunes en insertion** (Point Information Jeunesse)

ELEMENTS TRANSVERSAUX

1. Un environnement industriel qui n'est pas remis en cause... Mais des interrogations subsistent.

Les entretiens de groupe qui ont été organisés avec des habitants des différents quartiers de Feyzin ont permis de constater que s'il ya de nombreuses questions sur la qualité de l'air et, chez quelques uns, une certaine inquiétude, on n'observe pas de remise en cause de l'environnement industriel de Feyzin. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation

*** Une habitude et l'espoir que les risques sont contrôlés**

Parmi les personnes rencontrées, certaines habitaient Feyzin depuis leur enfance, d'autres au contraire, locataires ou propriétaires, s'y étaient installés depuis peu. Tous assumaient complètement le fait d'habiter Feyzin d'y être « restés », ou d'avoir choisi d'y habiter. Pour certains, le risque ne fait pas partie des inquiétudes quotidiennes : les usines et la raffinerie en particulier font « partie du paysage » et ne sont plus questionnées :

« On vit avec, on s'est habitués »

« Il y a un risque d'explosion : ça peut arriver, mais on n'y pense pas »

Un autre argument met en valeur le fait qu'il y a effectivement un risque mais que les responsables de la raffinerie, les pouvoirs publics maîtrisent ce risque, dans une certaine transparence :

« Les risques sont assez maîtrisés »

« On espère que les choses sont sous contrôle. »

« Il y a plus d'échanges avec la mairie et la mairie intervient par rapport au bruit, la communication passe bien »

*** Des signes qui inquiètent les habitants**

Certains signes continuent cependant d'inquiéter parfois les habitants. La dimension visuelle joue fortement. Ainsi les torchères et leurs flammes, les fumées renvoient à un sentiment de danger :

« Les flammes qui sortent, c'est impressionnant : il y a un risque... »

Pour certains, les activités de la raffinerie ne sont pas trop inquiétantes de jour : c'est surtout la nuit que les activités les plus dangereuses ou les plus polluantes de la raffinerie auraient lieu. Certains habitants imaginent ainsi que, profitant peut-être du sommeil et de la baisse de vigilance des feyzinois, les responsables

de la raffinerie réalisent des opérations techniques qui seraient moins acceptées par les habitants, si elles étaient réalisées en plein jour, au sus et au vu de tous :

« Ils dégazent beaucoup la nuit... »

Aucune information « rationnelle » ou rumeur qui aurait été diffusée parmi les habitants ne vient étayer cette inquiétude, mais ces différentes manifestations, sont associées au feu et au gaz et renvoient donc à des risques d'incendie, d'explosion, de pollution aérienne...

*** Feyzin et les Razes ne sont pas forcément plus exposés que d'autres territoires**

Une partie des habitants rencontrés se sentent d'autant moins inquiets qu'au fond, il ne sentent pas isolés face à ce risque, ils ne sont pas dans une situation exceptionnelle par rapport à d'autres communes. Rationalisation qui a pour but l'apaisement de l'angoisse ou sentiment sincère, ces habitants déclarent que le risque (notamment d'explosion) est également partagé par le reste de l'agglomération. Voire, le risque de pollution aérienne, au quotidien, leur paraît moins élevé qu'au centre de l'agglomération :

« Si la raffinerie explose, tout explose : il n'y aura pas que Feyzin, Lyon aussi. »

« C'est pas la même pollution qu'à Lyon. »

« On est moins exposés qu'en pleine ville : on est moins pollués qu'à Lyon. »

« Les Razes c'est pas plus exposé qu'un autre quartier : il y a eu une étude faite place des Cordeliers qui montrait que la place des Razes était moins polluée que les Cordeliers. »

*** Une ville verte... Malgré les usines à proximité**

De manière unanime, tous les habitants rencontrés, quel que soit leur quartier et leur tranche d'âge, soulignent l'importance des espaces verts et de la végétation à Feyzin. Outre l'agrément visuel que cela leur procure, la végétation semble contribuer à une bonne santé, jouer un rôle dans la qualité de vie (parce qu'elle favorise les promenades), et peut-être améliore la qualité de l'air des feyzinois (régénération de l'oxygène, ...). La végétation n'est pas neutre : pour certains c'est le côté quelque peu « rural » de Feyzin qui les a entre autre, encouragés à devenir propriétaires sur la commune...

« L'avantage à Feyzin, c'est la verdure »

« Plus il y a du vert, mieux c'est pour la santé, non ? »

*** Les avantages de la proximité avec la raffinerie**

Si l'activité de la raffinerie suscite des inquiétudes, elle apparaît également comme une manne financière aux yeux de certains. Les feyzinois n'ont pas le

sentiment que la raffinerie crée directement beaucoup d'emplois... Mais certains imaginent plutôt des revenus importants pour la ville provenant de la contribution financière de la raffinerie (taxes, dons, ...). La raffinerie permettrait donc à la ville d'avoir des ressources plus importantes qu'ailleurs :

« Les crèches, les écoles, le stade de foot : il y a une richesse exceptionnelle des équipements. Tout ça, c'est la raffinerie... Ici, c'est le Koweït du Rhône. »

De la même façon, compte-tenu de ce que la raffinerie est « censée » payer à la commune, certains habitants estiment que les impôts fonciers devraient être moins importants qu'ailleurs, ce qui ne semble pas être le cas :

« Avec la raffinerie, on se demande pourquoi la taxe foncière est si élevée »

*** Les nuisances repérées par les habitants**

Au-delà des inquiétudes suscitées par les éléments visuels comme les flammes qui sortent de la torchères ou les fumées, les habitants ont évoqué les nuisances qui les gênent au quotidien ou par périodes.

Les odeurs et les poussières

Les habitants sentent de mauvaises odeurs, mais ces odeurs ne sont pas forcément associées à la raffinerie : les autres industries ainsi que la station d'épuration sont également citées. Par ailleurs ces odeurs ne sont pas perceptibles partout et tout le temps. Elles sont ponctuelles et plutôt repérables en certains endroits de la commune :

« C'est la station d'épuration : les odeurs viennent de là »

« Il y a des odeurs quand il pleut, à l'entrée de l'autoroute »

« C'est pas la raffinerie : c'est plutôt le reste, le couloir de la chimie, les usines chimiques... »

Certains soulignent également que ces odeurs peuvent être plus intenses sur les communes voisines :

« En fait, ça sent plus vers Saint-Fons ou Pierre-Bénite »

Outre le fait que ces odeurs sont désagréables à sentir (des « odeurs soufrées »), elles créeraient une gêne au plan respiratoire chez certaines personnes :

« Cela provoque des irritations des bronches. »

« L'été c'est insupportable : ça pique, c'est irritant, on est essoufflé. »

Les habitants ont cependant plusieurs fois ajouté que si la qualité de l'air était altérée par ce qui sort des différentes industries placées le long du Rhône, ils sont également parfois fortement gênés par certains végétaux allergisants,

notamment l'ambroisie. Finalement, au quotidien – et bien qu'ils apprécient la verdure – les habitants souffrent parfois autant des émanations industrielles que de la floraison de certaines espèces :

« Il y a des problèmes de gêne respiratoire à cause des industries, mais aussi de l'ambroisie »

« L'ambroisie il y en a plein. Et les peupliers, ça fait une bourre blanche à s'étouffer »

Enfin, l'absence d'odeur n'est pas forcément un critère suffisant pour rassurer les habitants sur la qualité de l'air. Si les mauvaises odeurs paraissent de manière évidente avoir un mauvais effet sur la santé, certaines personnes estiment que des substances tout aussi dangereuses peuvent se trouver dans l'air sans pour autant être perceptibles et gênantes :

« Il y a des produits qu'on ne sent pas... »

Dans le prolongement des odeurs, les habitants ont évoqué la question des poussières grasses. Ces poussières qui sont plus ou moins respirées par les personnes sont surtout détectables par les traces qu'elles laissent en certains endroits. Même si la situation semble s'être améliorée avec les années, ces poussières sont toujours présentes :

« A Feyzin, avant, quand on étendait le linge, il ressortait noir. Ce n'est plus le cas maintenant. Ils ont fait des progrès considérables »

« Il y a une pellicule grasse sur les vitres »

Le bruit

L'autre grand sujet de plainte est le bruit. S'il semble moins directement relié à la santé (notamment que la qualité de l'air), on comprend que c'est un élément très important de la qualité de vie des feyzinois. Là encore, la raffinerie n'est pas la seule en cause et tous les quartiers ne sont pas touchés également. En effet la raffinerie produit du bruit, notamment lorsque les torchères brûlent, bruit qui est essentiellement entendu au niveau du sommet des torchères, c'est-à-dire principalement sur la crête de la Balme (quartier de la Bégude). Mais il existe également un bruit de fond engendré par l'autoroute et le passage des trains sur la voie ferrée.

Par ailleurs le bruit n'a pas toujours la même intensité. Cependant, les habitants des Razes et ceux qui sont au bord de la balme sont certainement les plus concernés :

« Le bruit vient de l'autoroute et de la voie ferrée. »

« Il y a un bruit de fond, c'est pas les torchères, c'est comme un ronflement. »

« Il y a beaucoup de bruit chemin de Beauregard. Des fois, quand on est dans le jardin, on ne s'entend pas. »

« La nuit la raffinerie est moins gênante »

« Les Razes, c'est un quartier très bruyant »

*** L'exercice d'alerte**

Pour plusieurs des habitants rencontrés, l'exercice d'alerte a été très formel, mais n'a pas réellement de valeur « d'entraînement ». Pour eux, le fait d'avoir été informés de la tenue de cet exercice et d'avoir pu s'y préparer, d'avoir pu mettre en œuvre des stratégies « d'évitement » de l'exercice, ne permet pas de savoir comment les gens, les secours, les procédures pourraient réellement fonctionner ou non en cas de problème :

« Il y en a qui ont fait exprès de ne pas mettre leurs enfants à l'école ce jour-là. »

« C'était faussé car les gens étaient partis avant pour ne pas rester bloqués. Et puis les gens étaient déjà prévenus... »

« L'autoroute n'a été fermée que 20 minutes : c'est pas significatif. Les gens auraient dû être surpris »

*** Encore des besoins d'information**

Il apparaît clairement qu'aujourd'hui, la principale ressource d'information des feyzinois sur les questions d'environnement et de risque industriel de la ville est le journal municipal L'Echo de Feyzin. En dehors de ce journal, les personnes rencontrées ne repèrent pas d'autre support d'information. D'une manière générale, et même si aucune des personnes rencontrées n'envisageait le déplacement des usines, il y a un souhait d'avoir davantage de renseignements sur la situation de Feyzin (notamment par rapport au reste de l'agglomération) en matière de risques pour la santé liés à l'environnement :

« Les seules informations qu'on a c'est sur les Echos, mais c'est surtout en cas d'accident »

« Il faudrait faire des études pour savoir si on a plus de maladies qu'ailleurs »

« Il faudrait avoir des information sur les produits qui sont rejetés... Pourquoi ça sent le soufre parfois... »

« Il faut avoir des informations sur les pics de pollution sur l'agglomération, et savoir quelles sont les mesures à prendre en cas de pic. »

« Ce serait bien d'avoir des informations sur le cancer et l'alimentation et l'environnement. »

2.Des problèmes de santé liés à l'alimentation et des effets de brouillage par rapport aux messages de prévention

Les problèmes liés à l'alimentation sont repérés pour toutes les tranches d'âge. Dès la toute petite enfance, les professionnels constatent des habitudes alimentaires « à risques ». Ainsi, dans certaines familles, le biberon est donné au bébé à la demande parfois jusqu'à l'âge de deux ans, le grignotage régulier de biscuits sucrés ou salés commence également dès le plus jeune âge. Enfin, la sédentarité des enfants est également pointée. Chez les adolescents et les adultes, le grignotage et surtout le recours habituel aux aliments industriels riches en sel ou en sucre est également pointé. Les deux effets négatifs principaux de ces déséquilibres alimentaires sur la santé sont le surpoids et le diabète (comme les confirment les données chiffrées)¹. Certains professionnels précisent que le diabète semble être plus particulièrement être présent chez les personnes défavorisées au plan socio-économique.

Les différents professionnels de santé interviewés tentent de sensibiliser la population aux risques liés à l'alimentation : médecine scolaire, médecins généralistes, pharmaciens, mais aussi professionnels de l'insertion et de l'accompagnement social, de l'animation... Mais la tâche est complexe, et ce d'autant plus que la population à parfois du mal à interpréter les messages de prévention dans ce domaine. Il y a un réel effet de « brouillage » sur ce qui est bon ou mauvais pour la santé, et finalement beaucoup ne repèrent pas l'intérêt de manger plus de fruits et de légumes, ou ne comprennent pas que la diversité alimentaire ne peut pas être uniquement basée sur différents produits industriels :

« Il y a beaucoup de théories contradictoires sur l'alimentation... Par exemple, il paraît que le café au lait est un poison. »

« Les petits goûters pour les enfants sont bien : c'est emballé, c'est calculé pour qu'il y ait tout ce qu'il faut... Dans les barres de céréales avec du lait il y a tout ce qu'il faut, et il y a des images sympas. C'est pratique, les enfants aiment ça... Ma fille je préfère lui donner ce qu'elle aime, les médecins me disent juste qu'il faut varier. Moi je change tous les jours : je donne des gâteaux différents à ma fille tous les jours. »

« Manger cinq fruits et légumes par jour²... En fait, il faut faire des soupes : comme ça il y a tout dedans ! »

Il apparaît clairement que les personnes ont des représentations, des croyances, des catégories mentales pré-existantes aux messages sanitaires et que ces derniers sont parfois réinterprétés et plus ou moins bien compris en fonction de cet imaginaire. Reste que si pour certains habitants, il est aujourd'hui évident que les fruits et légumes sont indispensables à une alimentation équilibrée, pour d'autres il est encore très difficile de comprendre qu'il n'y a pas équivalence entre les plats préparés industriels et les produits frais (qu'ils soient mangés crus ou cuits) et les légumes en conserve.

¹ Voir chapitre I Les données quantitatives

² En réalité les recommandations nutritionnelles indiquent qu'il faut prendre cinq portions de fruits et légumes par jour. Une soupe vaut pour une portion.

En ce qui concerne les diabétiques, certains pharmaciens proposent des prises de sang de dépistage du diabète gratuits, ouverts à l'ensemble de la population. Mais celles-ci sont peu utilisés. Par ailleurs des professionnels ont souligné que des diabétiques avérés avaient des difficultés à faire soigner leurs pieds (notamment en prévention des maux perforants plantaires, ongles incarnés, ...) par des podologues ou pédicures car ceux-ci ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale

3. Les allergies liées aux végétaux

Plusieurs professionnels de santé et plusieurs habitants ont souligné l'importance des allergies provoquées par des végétaux et notamment par l'ambroisie. Des campagnes d'arrachage (manuel) de l'ambroisie ont déjà eu lieu sur la commune, qui ont notamment été réalisés par des jeunes (dans le cadre de « jobs d'été » proposés par la ville). Mais selon plusieurs des professionnels interviewés, cet arrachage est très insuffisant et ce d'autant plus que la commune a une dimension rurale. Bordée de champs à l'est et au sud, elle est également bordée par l'ambroisie sans compter les « touffes » qui apparaissent dans les ronds-points, les parcs de la ville. Certains habitants qui travaillent à Lyon pendant la journée, ont souligné que leurs crises d'éternuements se multipliaient à leur retour sur Feyzin, chaque soir, au moment de la floraison de l'ambroisie.

Selon les professionnels, ces allergies vont croissant de même que les allergies alimentaires. Il semble que chez les enfants et les adolescents, il y ait de plus en plus de PAI (Programme d'Accueil Individualisé) pour ceux qui mangent à la cantine et qui ont des allergies alimentaires.

4. La santé mentale : plutôt des besoins d'écoute et de verbalisation

4.1 Les problèmes de santé mentale sont peu visibles dans les espaces publics

Contrairement à ce qui peut être décrit sur d'autres communes de l'est lyonnais, les problèmes de troubles du voisinage et de troubles à l'ordre public pour des raisons de santé mentale défaillante, s'ils existent, n'apparaissent pas comme un phénomène massif.

Quelques « personnages » sont bien repérés et connus sur la commune, qui ont régulièrement des comportements problématiques dans les espaces publics, ou avec leurs voisins, mais on ne repère pas de familles où plusieurs membres seraient concernés par la maladie mentale ou d'immeubles où plusieurs personnes auraient ce type de problème, avec des manifestations gênantes ou agressives pour le voisinage. De l'avis de plusieurs professionnels, on ne repère pas sur la commune de phénomène de désinsertion sociale liée à la maladie mentale, et ceux qui sont concernés par un problème de cet ordre sont souvent relativement « protégés » par leurs proches.

Néanmoins, certains des professionnels rencontrés observent que les situations problématiques associées à des troubles mentaux auraient plutôt tendance à

croître, la précarisation de certaines populations pouvant favoriser l'émergence de certains symptômes.

L'éloignement du CMP adulte peut apparaître comme une contrainte en ce qui concerne la prise en charge de ces personnes, néanmoins, les personnels du CMPA peuvent recevoir des professionnels de Feyzin qui rencontrent des difficultés avec des habitants qu'ils accompagnent ou suivent.

4.2 Une attente d'un outil d'écoute et de verbalisation

Plusieurs professionnels et habitants rencontrés ont insisté sur le fait que, dans toutes les tranches d'âge, il y a des besoins d'écoute et de verbalisation. Personnes âgées seules, adultes qui ont des difficultés d'emploi, qui vivent des tensions avec leurs conjoint ou avec leurs enfants, jeunes qui traversent des moments difficiles, il peut y avoir différentes raisons pour avoir besoin de faire le point et de se faire aider au plan psychologique. Plusieurs habitants ont signalé la crainte qu'ils ont spontanément des professionnels de la santé mentale (psychiatres ou psychologues), la peur qu'ils ont d'être stigmatisés : il est important de pouvoir parler, mais à quelqu'un qui ne soit pas étiqueté comme « soignant ».

La permanence de l'association CD2 à la Maison de l'Emploi, animée par une psychologue, est actuellement réservée aux personnes bénéficiaires du RMI ou d'une Aide Sociale Individualisée, mais il y a régulièrement des demandes de rendez-vous émanant de personnes qui ont entendu parler de cette ressource mais qui ne rentrent pas dans ces catégories, sans pour autant relever du CMP adultes, car elles ont essentiellement besoin de pouvoir se confier, d'échanger avec une personne neutre et pas forcément d'un soin sur une durée plus ou moins longue.

5. Accès aux infirmiers, accès des infirmiers

Plusieurs des professionnels et habitants rencontrés ont souligné qu'il était parfois difficile d'avoir accès à des infirmiers. Il y a de nombreuses attentes pour que cet accès soit facilité, que les délais d'attente pour une prise en charge soient raccourcis et que les visites puissent être effectuées sur une durée normale (la réalisation de toilettes sur des personnes à mobilité réduite semble parfois poser problème). Cette situation, que l'on retrouve sur d'autres communes, est en grande partie liée à l'augmentation des besoins de la population, notamment chez les personnes âgées. Il semble donc dans ce domaine que les partenariats entre infirmiers libéraux de Feyzin et des communes limitrophes, mais également le SSIAD³ de Saint-Fons doivent être développés pour mettre en place une meilleure réponse aux besoins de la population.

Parallèlement, des infirmiers libéraux soulignent qu'il leur est parfois difficile de se garer lorsqu'ils vont au domicile de patients et ils souhaiteraient que quelque chose puisse être fait pour faciliter leur stationnement sur la commune, dans le cadre professionnel.

³ SSIAD : service de Soins Infirmiers à Domicile

6. Gestion des Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux

Comme sur d'autres communes, se pose à Feyzin la question de la gestion des déchets à risques infectieux (ou déchets piquants-tranchants), notamment toutes les seringues qui sont utilisées en auto-injection par des particuliers, à domicile (les personnes diabétiques insulino-dépendantes étant particulièrement concernées). Si certaines personnes reçoivent bien des petites boîtes lorsqu'elles achètent des seringues pour les placer à l'intérieur une fois que ces dernières sont usagées, il n'y a rien de prévu pour l'évacuation des seringues, lorsqu'il n'y a pas de boîtes, l'enjeu étant que lors du traitement des déchets, des professionnels ne se blessent pas et ne s'infectent pas avec ces objets. Aujourd'hui aucune procédure de collecte de ces déchets n'est mise en place et le problème reste entier.

On notera néanmoins que l'un des acteurs présent sur la ville, le Mas de Révolat⁴, fait partie d'un circuit de recueil de ces déchets et, compte tenu de cette spécificité, a évoqué l'éventuelle possibilité de mettre en place un partenariat avec la ville ou d'autres acteurs sur la commune afin de faciliter l'évacuation de ces déchets.

7. Parcours de soins et médicaments génériques

On retrouve sur Feyzin beaucoup d'interrogations en ce qui concerne le parcours de soins. Le fait de devoir consulter son médecin généraliste entre chaque consultation avec des spécialistes (notamment lors d'examen réalisés pour déterminer la présence éventuelle et la nature d'une pathologie) est très mal compris. Les habitants se demandent pourquoi il faut, à chaque fois, revenir vers son médecin généraliste alors qu'auparavant ils pouvaient être orientés chez un spécialiste par un autre spécialiste, en cas de besoin.

Les médicaments génériques posent également problèmes à certains, qui se demandent quel est leur intérêt lorsqu'ils sont vendus en pharmacie au même tarif que l'original...

D'autres diagnostics de santé sur d'autres territoires montrent ainsi également que les personnes sont parfois désorientées par les nouvelles procédures liées à l'instauration du parcours de soins. C'est également le cas avec les médicaments génériques, dont la forme galénique est parfois très éloignée du médicament originel, ce qui peut créer des perturbations dans le respect de la posologie par les patients.

8. Soins des dents, soins des yeux : les populations à bas revenus sont confrontés à des contraintes fortes.

Plusieurs professionnels et habitants ont souligné qu'il peut être difficile pour des personnes à revenus modestes, voire des personnes qui bénéficient de la CMUc de se faire soigner les dents ou corriger la vue de manière appropriée.

⁴ Mas de Révolat : résidence d'hébergement spécialisée pour personnes handicapées

Outre le problème des délais pour l'obtention d'un rendez-vous chez un ophtalmologue, qui est relativement répandu, le coût de la consultation peut constituer un frein très fort pour les patients aux revenus modestes, dont la complémentaire santé à de faibles taux de remboursements. Il en va de même pour les soins en dentisterie. Si sur Feyzin les dentistes acceptent en principe les bénéficiaires de la CMUc, il n'en va pas de même hors de la commune et les patients sont alors parfois confrontés à un refus pur et simple, ou à des formes de refus déguisés de la CMUc (délais multipliés, soins plus « simples », ...).

2.ELEMENTS PAR TRANCHES D'AGE

2.1. Les enfants

2.1.1 Des besoins de lieu de parole pour les parents... Un projet de Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) pour les 0-4 ans

Au moment de l'enquête, il n'y avait pas de lieu d'échange, de groupe de parole pour les parents, et notamment les parents d'enfants jeunes, ouvert à toute la population, alors que les professionnels repèrent des besoins importants dans ce domaine.

Un projet de création d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) sur la ville de Feyzin était en cours d'élaboration à la fin de l'année 2007. Ces lieux sont destinés à permettre aux parents de jeunes enfants (0-4 ans) de rencontrer d'autres parents et également des professionnels « accueillants » qui peuvent écouter leurs difficultés, mais aussi leur donner des conseils, les orienter vers des ressources possibles. Les enfants peuvent pendant ce temps jouer avec d'autres enfants et découvrir par ce biais une certaine forme de jeu avec une dimension « collective ». L'une des questions en suspens au moment de l'étude était de savoir quelle structure pourrait porter ce projet et en être le pivot.

Ces besoins d'échange, de conseils et d'écoute concernent néanmoins également les parents d'enfants plus grands, et il ne semble pas qu'à ce jour un dispositif qui puisse répondre à cette attente existe.

2.1.2 Des actions spécifiques aux écoles élémentaires dans le domaine de l'alimentation

Deux écoles publiques de Feyzin sont établissements pilotes dans le cadre du travail de prévention de l'obésité chez les enfants, en lien avec le Réseau de Prévention de l'Obésité Précoce (REPOP), ce qui permet d'orienter les enfants vers des médecins spécialistes de la nutrition qui peuvent accompagner et suivre la famille et l'enfant qui a des difficultés de surpoids. Néanmoins, il est parfois difficile pour les familles de comprendre l'intérêt de ce type de consultation, d'autant plus que l'accès financier à des consultations spécialisées n'est pas toujours aisé pour les familles ayant des revenus modestes. Enfin, les spécialistes de la nutrition qui font partie du réseau REPOP semblent avoir de plus en plus de difficultés à accepter de nouveaux patients, les temps de consultations étant presque saturés.

Dans les écoles maternelles, il n'y a plus de collation du matin. Dans un premier temps les parents et quelques enseignants ont manifesté une certaine réticence, mais il semble que finalement les parents respectent bien la consigne de ne plus fournir un goûter pour le matin et que parents et enfants se sont très bien

adaptés à cette nouvelle règle. Et ce d'autant plus qu'il est possible pour les enfants de « terminer » leur petit-déjeuner pendant le temps péri-scolaire, c'est-à-dire de 7h30 à 8h30, au cours de la « garderie du matin », avant l'entrée en classe. En revanche, les élèves qui restent à la garderie du soir (de 16h 30 à 18h) peuvent emmener un goûter qu'ils mangeront à ce moment. Ces goûters sont souvent composé de gâteaux « tout prêts » mais très rarement de fruits.

Cependant, en ce qui concerne les élèves du primaire, on constate encore souvent que des enfants consomment un goûter à la récréation de 10h30, et ce qu'ils mangent ou non à la cantine. Un courrier a été réalisé par les professionnels de la santé scolaire, l'infirmière scolaire municipale, les équipes enseignantes et le pôle enfance de la ville à l'intention des parents des élèves des écoles primaires pour sensibiliser ces derniers à la prévention du surpoids et donc au fait que les goûters donnés aux enfants sont souvent inutiles.

La prévention du surpoids passe également par une sensibilisation à la diversité alimentaire. En effet, outre le grignotage de produits industriels très salés ou très sucrés, les professionnels soulignent que les fruits et légumes sont très peu consommés dans certaines familles, où l'alimentation est globalement peu diversifiée.

Compte-tenu de ces observations, l'infirmière scolaire municipale réalise un travail d'éducation à la santé, après le temps du déjeuner pour les élèves qui restent à la cantine. Avec les élèves du cours préparatoire, l'objectif de cette action a été la découverte des différentes familles d'aliments, à l'aide de jeux, d'affiches à colorier⁵. Enfin, toutes les écoles publiques participent à la semaine du goût : en 2006-2007 les cantines scolaires ont proposé des desserts japonais pendant cette semaine.

Si de nombreux parents accueillent ces différentes actions de prévention avec intérêt, on voit poindre également une lassitude chez certains, voire un rejet. Une partie des parents voient derrière ces recommandations alimentaires une sorte d'injonction à la minceur, une tentative de culpabiliser les familles qui ne sont pas dans la « norme ». Certains parents estiment que l'on « parle trop » des bonnes pratiques alimentaires. Par ailleurs, il n'est pas facile de modifier ces pratiques au quotidien : concernant les enfants, certains parents ont le sentiment de les priver, d'être austères lorsqu'ils suppriment certains goûters ou certains produits. Le lien entre l'alimentation et l'affectif est très fort et le fait de donner des biscuits, des petits en-cas sucrés constitue une manière privilégiée de faire plaisir à l'enfant et donc de lui montrer son affection pour beaucoup de parents.

2.1.3 Des besoins croissants en matière de santé mentale

Les professionnels du Centre Médico Psychologique pour enfants (CMPE) constatent une évolution à la hausse des demandes et orientations. Il semble que le nombre de situations difficiles soit également en augmentation, avec

⁵ L'infirmière scolaire municipale réalise également d'autres actions avec d'autres classes. Avec les CM2, c'est le tabac qui a été traité, également au travers de réalisations comme des affiches, des chansons, mais également par des débats avec les élèves. Enfin les CE2 ont été sensibilisés à la prévention du bruit, et des conséquences que peut avoir le bruit sur le niveau d'audition.

notamment beaucoup de demandes pour des enfants déficitaires⁶. Une partie de ces enfants ont souvent besoin de psychomotricité, mais étant donné la faiblesse des ressources dans ce domaine (la psychomotricienne du CMPE représente 0,3 % équivalent temps plein), il peut arriver que certains enfants attendent 6 mois, voire un an avant de pouvoir entamer un soin avec la psychomotricienne... Les professionnels du CMPE notent également des demandes croissantes pour des enfants repérés comme « hyperactifs ». Les contextes familiaux et scolaires sont également de plus en plus difficiles à gérer : l'échec scolaire, les ruptures conjugales, voire les déménagements multiples ayant un impact sur les troubles des enfants

On soulignera enfin que pour les familles ayant des ressources modestes, le recours à des professionnels du secteur libéral est financièrement difficile voire impossible... Par ailleurs, il n'y a pas de psychiatres en libéral installé à Feyzin, à la question financière s'ajoute ainsi la question des déplacements, qui peut être difficile à gérer pour les personnes qui ne sont pas motorisées.

Certains enfants sont également aidés par les professionnels du RASED⁷ dans le cadre des écoles publiques de la commune. Mais ces différents professionnels (de l'Education Nationale et du CMP) convergent sur le fait que les enfants particulièrement en difficultés auraient besoin de davantage de suivi individuel.

2.1.4 Difficultés autour de la scolarisation pour les enfants présentant des handicaps

Les établissements de la commune accueillent les enfants porteurs d'un handicap léger ou encore qui peuvent se faire aider par une Assistante de Vie Scolaire (AVS) pendant les heures de cours et de présence dans l'établissement.

En ce qui concerne les enfants porteurs de handicaps qui ne leur permettent pas de suivre une scolarité « classique », il n'y a pas de ressource de scolarisation à Feyzin : la commune ne compte pas de CLIS⁸ ou d'établissement spécialisé. Ces enfants sont donc scolarisés à Saint-Fons ou à Feyzin, communes limitrophes de Feyzin. Néanmoins, la question des transports vers ces écoles pose problème aux enfants et aux parents (ceux qui ne sont pas motorisés doivent utiliser les transports en commun).

Au moment de l'étude, il n'y avait pas non plus de SESSAD⁹ à Feyzin mais il était question d'en mettre un en place. Il semble que compte-tenu de ses moyens insuffisants le Centre-Médico Psychologique ne puisse porter et faire vivre ce

⁶ L'état déficitaire est un symptôme. Il s'agit d'un déficit intellectuel entraînant un déficit des acquisitions, allant du seul retard scolaire au manque total d'autonomie. Les états déficitaires sont toujours associés à des troubles relationnels et affectifs importants, et souvent à des troubles du développement psychomoteur.

⁷ RASED : Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés

⁸ La CLIS . La Classe d'Intégration Scolaire est une classe de l'école et son projet intégratif est inscrit dans le projet d'école. Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée dans certaines écoles élémentaires ou exceptionnellement maternelles, des élèves en situation de handicaps afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

⁹ SESSAD : Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile. Il s'agit d'un établissement ou une partie d'un établissement, qui devient mobile et qui va travailler "à domicile". Dans les faits le terme de "domicile", dont l'utilisation pourrait prêter à confusion, marque essentiellement la différence d'avec l'établissement spécialisé. Le domicile, en l'occurrence, ce sont les lieux où l'enfant vit et où il exerce ordinairement ses activités, c'est-à-dire bien souvent l'école...

dispositif. Néanmoins, les besoins observés chez les enfants justifieraient l'existence d'une telle ressource. Aujourd'hui se sont parfois les élèves qui se déplacent dans les écoles où interviennent des professionnels d'un SESSAD : à Vénissieux, Saint-Fons ou même parfois Lyon

Plusieurs professionnels ont rappelé que la scolarisation des enfants handicapés est soumise, en ce qui concerne certains handicaps, à la possibilité pour l'enfant d'être aidé par une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) ou éventuellement par une personne en Emploi Vie Scolaire. Les AVS sont accordées par l'Inspection d'Académie sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, mais leur nombre est insuffisant au regard des besoins, et toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. Quand le « vivier » des AVS est épuisé, des EVS peuvent éventuellement être recrutés (par les collèges et mis à disposition des écoles primaires). Or les EVS ne sont pas particulièrement formés à l'aide aux enfants handicapés et ils peuvent aussi bien être affectés à des tâches administratives ou de surveillance des enfants à certains moments etc. : le type d'aide apporté est donc parfois insuffisant pour que l'enfant handicapé puisse être scolarisé.

Des parents d'élèves ainsi que le médecin scolaire ont par ailleurs attiré notre attention sur le fait que, dans certains cas, le handicap est très mal repéré par les enseignants et qu'il peut être assimilé à un manque d'intérêt des enfants pour les apprentissages, entraînant des résultats scolaires médiocres. Ainsi la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie et autres « dys » sont des troubles cognitifs qui altèrent la capacité de l'enfant à écrire, à lire, ou à s'exprimer oralement de manière satisfaisante. Ces handicaps ne sont pas associés à des déficiences intellectuelles ou à des troubles psychiques mais ils peuvent entraver l'enfant dans sa scolarité. S'ils ne sont pas ou mal repérés par les parents ou les professionnels de l'éducation ils peuvent aboutir à une stigmatisation de l'enfant et ultérieurement à des orientations non-appropriées aux compétences réelles de celui-ci. Au moment de l'étude, le médecin scolaire avait le projet de mener une action d'information auprès des enseignants du primaire notamment sur le thème de la dyslexie, afin de mieux repérer ce problème et de mettre en place une aide qui puisse permettre à l'enfant de progresser normalement dans les apprentissages.

2.1.5 L'accompagnement scolaire et les activités péri-scolaires

Un accompagnement scolaire des enfants est proposé dans toutes les écoles primaires de Feyzin, où un soutien relativement individualisé peut être apporté aux enfants en difficultés. Les parents sont très favorables à ce type d'aide, la crainte de l'échec scolaire étant très prégnante.

Il existe ainsi une forte demande de la part des parents pour que leurs enfants soient aidés au plan scolaire mais il n'est pas toujours aisé pour les professionnels d'expliquer aux parents la différence entre accompagnement scolaire, aide aux devoirs et cours de soutien... En tout état de cause, la crainte de l'échec scolaire renvoie à un véritable mal-être, une angoisse des parents quand à l'avenir de leurs enfants.

Les écoles publiques proposent également des activités péri-scolaires, après les temps de repas ou après la classe, qui sont très appréciées des parents, qui les envisagent comme une possibilité pour leurs enfants d'avoir accès certains loisirs créatifs, une certaine ouverture qu'ils ne peuvent pas toujours apporter eux-mêmes. Ces activités sont d'autant plus appréciées que certains parents ont également des besoins forts de garderie des enfants en fin de journée. Afin de garder tout leur sens à ces activités et ne pas créer de confusion entre un système de garde et des activités de loisirs et d'éveil et ne pas favoriser d'éventuels comportements « consuméristes » des parents, il a été décidé par les enseignants et directeurs d'écoles qu'un même enfant ne pouvait s'inscrire à plus de deux activités par semaine. Par ailleurs, ces activités peuvent être organisées par des enseignants ou par d'autres personnes qui ne sont pas forcément des spécialistes de l'activité en question : il est important que les parents comprennent qu'à un certain niveau, ces activités peuvent être effectuées en club, en association, en tout état de cause à l'extérieur de l'école.

Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) des Trois Cerisiers propose également un accompagnement scolaire aux enfants du primaire ainsi qu'aux élèves du collège.

2.1.6 Des besoins importants en orthophonie

Feyzin compte une orthophoniste en secteur libéral, et le Centre Médico-Psychologique pour enfant dispose d'une orthophoniste à 0,3% équivalent temps plein. De l'avis de plusieurs professionnels, cette offre est insuffisante compte tenu de la diversité et de l'accroissement (ou de la visibilité accrue) des besoins des enfants dans ce domaine. Par ailleurs, pour les parents qui n'ont pas de véhicule personnel, il peut être difficile de se rendre aux cabinets d'orthophonistes qui sont basés sur d'autres communes.

Les problèmes autour du langage, qui étaient naguère méconnus notamment des professionnels de l'éducation, sont ainsi de plus en plus repérés, notamment dans certaines familles « à risques ». Ainsi, dans certaines familles défavorisées au plan socio-économique, les échanges entre parents et enfants sont parfois très pauvres ce qui peut générer un défaut de stimulation des enfants et se manifester entre autre par des troubles, des retards de langage. Le manque de temps et de disponibilité dans les familles où les parents travaillent tous les deux et rentrent tard le soir peut également affaiblir les occasions pour l'enfant de dialoguer avec des adultes

2.1.7 Importance des caries chez les enfants

Les données quantitatives¹⁰ montrent que le taux de prévalence des caries dentaires chez les 3-4 ans (présence d'au moins une carie) sur la ville de Feyzin est deux fois supérieur au taux départemental (7% contre 3%).

Des professionnels de l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire (UFSBD), dont des dentistes de la commune, réalisent un dépistage, gratuitement, auprès de tous les élèves de cours préparatoire de la commune. Lorsqu'un problème est repéré il est conseillé au jeune et à ses parents de consulter un dentiste.

¹⁰ Voir chapitre sur les données quantitatives (les données des bilans de santé des enfants de 3-4 ans)

Notons par ailleurs que les consultations de dépistage ainsi que les consultations qui peuvent donner lieu à des soins sont gratuites dans le cadre du programme de prévention mis en place par la Sécurité Sociale « M'T dents » : ces consultations sont entièrement prises en charge par les CPAM.

2.1.8 Les enfants des gens du voyage

Une grande partie des enfants « du voyage » sont scolarisés dans les écoles primaires de Feyzin, mais il semble que le taux d'absentéisme parmi ces enfants soit très élevé. En revanche le nombre d'enfants qui poursuivent leurs études au collège est extrêmement faible. Les membres d'associations (notamment ARTAG) et travailleurs sociaux qui rencontrent régulièrement ces populations sur leurs lieux de vie soulignent que l'état de santé de ces populations, y compris celui des enfants, n'est pas bon tant au plan somatique que psychique. L'absence de prévention, les mauvaises conditions de vie, les retards de recours aux soins sont défavorables à un bon état de santé.

2.2 Les adolescents

2.2.1 Un collège calme... Mais une partie des élèves en difficultés

*La question de l'échec scolaire

De l'avis de différents professionnels, le collège Mistral est décrit comme calme : les relations entre élèves, entre garçons et filles ou entre élèves et professeurs ne semblent pas marqués par l'agressivité ou des formes de violences, au contraire, certains professionnels extérieurs qui interviennent au sein du collège ont le sentiment qu'il n'y a pas de difficultés particulières dans cet établissement. Une certaine mixité sociale existe dans ce collège qui favorise certainement l'existence d'un climat calme (l'établissement ne souffre pas d'un effet de « ghetto »).

Le collège de Feyzin ne fait pas partie d'un Réseau d'Education Prioritaire et son profil sociologique est plutôt favorisé si on le compare à d'autres communes de l'est lyonnais. Néanmoins, globalement, les niveaux de réussite scolaire sont inférieurs à ceux de Lyon ou du département, et les élèves qui poursuivent leurs études au-delà du lycée et obtiennent un diplôme supérieur au baccalauréat représentent une proportion moins importante qu'à Lyon ou sur le département¹¹.

La question de l'échec scolaire est une préoccupation réelle à la fois pour les enfants, leurs parents et les professionnels, parce qu'il révèle parfois une souffrance des adolescents et qu'il entraîne à son tour d'autres souffrances liées à un défaut d'estime et de confiance en soi.

Les difficultés familiales financières, les divorces, l'instabilité de l'emploi des parents jouent un rôle dans les difficultés scolaires des adolescents. De même, dans les familles où les deux parents travaillent et rentrent tard le soir, les adolescents peuvent passer beaucoup de temps seuls, au quotidien, chez eux, ce qui ne facilite pas toujours le travail scolaire ou tout simplement le dialogue entre parents et enfants.

Il semble d'ailleurs que de nombreux parents aient des attentes fortes en matière de soutien scolaire. Le Pôle Ados du Centre de Loisirs des Trois Cerisiers propose un accompagnement scolaire aux collégiens, tous les soirs après les cours, qui est très utilisé. Les animateurs proposent une aide aux devoirs ainsi que des animations en lien avec les apprentissages scolaires.

La question de l'échec scolaire des collégiens est également soulignée par les difficultés d'accès aux filières d'apprentissage après le collège. Ceux qui ne poursuivent pas leurs études en lycée d'enseignement général, technique ou professionnel et qui souhaitent obtenir un BEP, un CAP doivent à la fois voir leur dossier de demande accepté par un établissement d'apprentissage, mais également souvent trouver un employeur qui pourra assurer leur formation professionnelle en alternance. Ces deux conditions sont difficiles à remplir pour certains adolescents qui n'ont alors plus aucune perspective de formation au-delà du collège, ce qui amoindrit d'autant leurs possibilités d'accéder à un emploi à court ou moyen terme. Ces difficultés, dans le prolongement d'une scolarité

¹¹ Voir chapitre sur les données quantitatives

difficile, ne sont pas favorables à une bonne estime de soi, et plus généralement à une bonne santé « morale » de ces jeunes.

*** Des actions de prévention au collège et dans les structures de loisirs**

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) du collège a orienté le travail de prévention dans le domaine de la violence et des conduites à risques, dont la consommation de substances psychoactives. Le collège a également fait appel au CSST Némo (situé à Vénissieux) qui est intervenu sur le thème de l'estime de soi, auprès de certaines classes. Le travail de Némo a pour objectif de susciter le dialogue, de faciliter la verbalisation et de remettre en perspective le fait que chaque individu a une valeur, des qualités.

Les gendarmes ont également réalisé des interventions sur la consommation de substances psychoactives et la dimension illégale de certaines de ces consommations. L'association « Le Mas-Info victimes » est intervenue auprès de certains enseignants, également sur le thème de la justice et de la loi.

Le CPEF enfin fait une action auprès des élèves de 4^{ème} sur le thème de la puberté et une action auprès des élèves de 3^{ème} sur le Centre de Planification et d'Education Familiale.

Globalement, les professionnels ne repèrent pas de conduites à risques marquées au sein du collège. La consommation de tabac existe mais semble moins visible d'année en année, on repère quelques consommations de cannabis et d'alcool, mais de manière très marginale, enfin l'établissement semble préservé des comportements violents

Le Pôle Adolescents du Centre de Loisirs sans hébergement (CLSH) des Trois Cerisiers accueille les adolescents au cours d'activités de loisirs ou dans le cadre d'un accueil plus informel (Accueil Jeunes) et certains jeunes prennent leur déjeuner au centre. Les animateurs remarquent que les adolescents mangent relativement facilement ce qui leur est proposé, y compris les fruits et légumes, et qu'ils boivent de l'eau à table. Néanmoins, spontanément, ces jeunes ont facilement des pratiques de grignotage et vont facilement acheter des biscuits ou des sucreries aux commerces situés à la Bégude.

*** Les élèves de SEGPA scolarisés hors de Feyzin**

Il n'existe pas de classe SEGPA¹² au sein du collège Mistral de Feyzin, aussi les élèves qui sont orientés vers cette classe doivent aller dans des établissements des communes limitrophes, en ce qui concerne l'enseignement public, c'est-à-dire Saint-Fons ou Feyzin. Pour se rendre à ces établissements, les élèves qui ne peuvent être accompagnés par leurs parents en véhicule doivent prendre les transports en commun, ce qui peut s'avérer relativement long (jusqu'à 1 heure pour aller à Saint-Fons). Outre la durée des trajets, la question du coût des transports en commun peut poser problème aux familles qui ont des difficultés

¹² Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, de soutien, d'aide et d'allongement des cycles dont ils ont pu bénéficier. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent a fortiori des lacunes importantes dans l'acquisition des compétences prévues à l'issue du cycle des approfondissements

économiques. Enfin, certains des professionnels rencontrés ont constaté que certains élèves de SEGPA qui sont scolarisés hors de Feyzin payent un prix de cantine plus élevé que leurs camarades du fait qu'ils ne sont pas comptabilisés comme ressortissants de la commune où est situé l'établissement scolaire. Il semble que du fait de ces différentes contraintes, certaines propositions d'orientation d'élèves vers des classes SEGPA aient échoué.

2.2.2 Sexualité, contraception : un climat apaisé

Le CPEF est peu connu et utilisé par les jeunes de Feyzin. Pourtant les professionnelles du CPEF interviennent auprès des élèves de 4^{ème} du collège Mistral, et en 2006-2007 également auprès des élèves de 3^{ème}. Les interventions sont réalisées auprès de groupes mixtes sans que cela pose aucun problème, contrairement à d'autres établissements scolaires sur lesquels le CPEF intervient. Une certaine mixité sociale, un climat apaisé caractérise les élèves du collège de Feyzin. Les élèves sont décrits comme plus attentifs que dans les collèges dits « difficiles », et les thèmes sur lesquels les adolescents posent des questions soulignent que les relations garçons-filles sont sans doute moins problématiques qu'ailleurs. Ainsi, la question de la virginité semble peu préoccuper les élèves et le contrôle social qui peut s'exercer dans ce domaine semble plutôt moins fort qu'ailleurs.

Les besoins en matière d'information et de prévention des collégiens sont bien repérés par les professionnels, et il reste pertinent d'aborder la question des relations garçons-filles et du statut de chacun, mais on n'observe pas de comportements d'intolérance ou d'agressivité récurrents des uns envers les autres.

2.2.3 La Plateforme de Réussite Educative (PRE)¹³ : une phase de mise en place

Dans le cadre du volet « Egalité des chances » du plan de cohésion sociale de 2005, la « Plate-forme de Réussite Educative » (PRE) a été mise en place, dont l'objectif est de favoriser la réussite éducative des enfants âgés de 2 à 16 ans, rencontrant des difficultés scolaires, familiales, sociales et/ou sanitaires. La Plate-forme est un volet du Projet Educatif Local et se décline donc à l'échelle des communes.

Concrètement, tout acteur de la communauté éducative (enseignant, assistant de service social, éducateur, animateur socio-culturel, animateur sportif, etc...), peut, avec l'accord du responsable de sa structure, prendre contact avec la coordinatrice de la PRE ou l'un des membres de l'équipe de réussite éducative, lorsqu'il repère un enfant qui lui semble en difficulté. La famille doit être informée de cette démarche, et doit donner son accord (écrit) pour que l'équipe de réussite éducative mette éventuellement en place (après l'établissement d'un diagnostic sur la situation de l'enfant) un « parcours de réussite éducative » qui pourra se traduire par un accompagnement individualisé ou collectif, qui sera mis en œuvre avec un référent en collaboration avec l'enfant et la famille. Chaque

¹³ Les informations concernant la Plate-forme de Réussite Educative (PER) sont tirées d'un document d'information édité par la ville de Feyzin, la Préfecture de région Rhône-Alpes et la Préfecture du Rhône.

professionnel qui participe à cette Plate-forme est tenu au secret professionnel. A Feyzin, la PRE est portée par la ville et par le Centre Communal d'Action Sociale. Cet outil a été établi pour affiner encore l'aide et l'accompagnement qui peuvent être apportés aux enfants qui ont des difficultés importantes.

L'utilisation de cet outil, semble poser un certain nombre d'interrogations voire de difficultés. Plusieurs des partenaires potentiellement concernés (enseignants, professionnels du RASED) se rencontrent déjà régulièrement et impliquent les familles dans leur travail autour de l'enfant, à partir du cadre scolaire, déjà bien repéré et reconnu par les familles. Une instance supplémentaire implique d'élargir le cercle des personnes qui accompagnent l'enfant : le fait d'impliquer des professionnels intervenant dans des champs très divers peut permettre une meilleure prise en compte des différentes difficultés et possibilités d'un enfant, pour un accompagnement « global ». Mais certains professionnels redoutent que le partage très large de certaines informations concernant l'enfant et sa famille, justement dans une approche « globale » ne renforce à la fois les effets de repérage mais aussi « d'étiquetage » et de stigmatisation des familles. La PRE qui peut-être utilisée par tout type de professionnel, hors cadre scolaire, est également encore très méconnue du grand public. De ce fait, elle peut susciter certaines inquiétudes chez les familles, voire des refus. Certains des professionnels rencontrés regrettent qu'aucune brochure explicative à l'adresse des parents n'ait été réalisée.

Bien que les acteurs en présence à Feyzin aient une longue habitude du travail en réseau et des partenariats, la PRE peut donc à la fois apparaître comme un outil de travail pertinent et inquiétant. C'est probablement lors de l'utilisation concrète de ce dispositif que des réponses pourront être apportées aux questions et doutes des professionnels et des familles.

2.2.4 Des partenariats à développer ou à renforcer

Le Pôle Ados du Centre de Loisirs des Trois Cerisiers¹⁴, propose des activités en Centre de Loisirs Sans Hébergement pour les adolescents le mercredi après-midi et le samedi après-midi. Une inscription formelle est obligatoire pour les moins de 14 ans. Le Pôle Adolescents propose également, à partir de 14 ans un accueil convivial et plus informel qui permet aux plus « grands » des adolescents de venir discuter entre eux et avec des animateurs et éventuellement de développer des actions de loisirs ensemble, sans pour autant s'inscrire formellement dans une activité. Le Centre Social Mozaïque propose également des animations pour les jeunes ayant entre 11 et 14 ans. Ces deux structures travaillent ensemble sur certains projets communs, mais d'une manière générale, il semble que certains partenariats puissent encore être développés ou renforcés notamment entre ces deux structures, le collège Frédéric Mistral, le CPEF et également les éducateurs de prévention de l'ADSEA, la Mission Locale pour mieux repérer les adolescents en difficultés, et particulièrement ceux qui sont déscolarisés et leur proposer, s'ils le souhaitent, une aide la plus adaptée possible.

¹⁴ Ce centre de loisirs est municipal et il est géré par l'association d'éducation Populaire des Francas

2.3. Les jeunes en insertion

Les jeunes constituent la tranche d'âge qui a probablement le moins de problèmes au niveau somatique : les jeunes sont plutôt en bonne santé.

Néanmoins, ce constat général doit être nuancé en ce qui concerne les jeunes en difficultés d'insertion. En effet, ces jeunes, hommes et femmes, ayant entre 16 et 25 ans, qui sont souvent peu formés et peu diplômés, qui peinent à trouver un emploi et sont donc dépendants de leurs parents (avec qui ils peuvent par ailleurs parfois avoir des difficultés relationnelles) rencontrent également souvent des problèmes dans le domaine de la santé. Héritant parfois de la précarité de leurs parents, ils peuvent avoir des difficultés d'accès aux soins, et leurs conditions de vie, leurs inquiétudes quant à leur avenir ont également un impact sur leur santé physique et psychique.

2.3.1 Faible soin de soi et méconnaissance des droits et ressources

* Une hygiène de vie médiocre pour certains

Les professionnels repèrent souvent que ces jeunes abandonnent très vite la vaccination, par ailleurs ils tardent souvent à consulter les dentistes et ophtalmologues. Si le coût des consultations constitue un frein réel pour certains, ils ont également peu de démarches de prévention. Ils vont souvent chez le dentiste lorsque la douleur ne leur laisse pas d'autre choix, mais tendent à retarder le plus possible le moment de faire soigner leurs caries... Ce qui favorise les rages de dents, mais également les arrachages lorsqu'il est trop tard pour sauver la dent.

De la même manière, ils retardent le recours aux ophtalmologues et lorsqu'ils ont des lunettes ils ne les portent pas toujours, notamment par crainte de l'effet inesthétique que cela pourrait avoir.

Enfin, globalement, il semble que certains de ces jeunes ont peu d'habitudes et de pratiques de prévention, et ont une certaine crainte des examens médicaux

Ce manque d'habitude de prévention se traduit clairement dans l'hygiène de vie de certains : sommeil insuffisant, alimentation déséquilibrée et déstructurée. Notons à cet égard que les professionnels repèrent peu de jeunes en surpoids, mais plutôt des jeunes qui se nourrissent de manière inadaptée compte-tenu de leurs besoins nutritionnels et qui tendent plutôt vers la maigreur.

* Sexualité et contraception : incompréhensions et prises de risques

Les professionnels notent que ces jeunes ont souvent une utilisation chaotique des moyens contraceptifs. Si les garçons semblent prendre facilement les préservatifs qui sont donnés gratuitement en certains endroits (notamment Maison de l'Emploi), de nombreux jeunes semblent avoir des difficultés à mettre en place une contraception régulière ou systématique (pilule ou autre). De ce fait, filles et garçons sont dans des prises de risques, qui aboutissent entre autre parfois à des grossesses non désirées.

Selon certains professionnels il semble que les jeunes aient parfois tout oublié de ce qui a pu leur être expliqué au collège... Ou du moins avoir des repères très confus en la matière et de grandes zones d'ignorance. Par ailleurs la sexualité et

la contraception sont des sujets qui sont très peu abordés en famille : les parents sont souvent très mal à l'aise sur ces sujets et finalement les jeunes trouvent peu d'adultes avec qui en parler.

On note que les garçons sont plus concernés par le risque de contracter le VIH et les MST, alors que les filles en revanche interpellent davantage les professionnels sur le risque de grossesse et l'accès à la « pilule du lendemain ».

Il apparaît par ailleurs que les filles sont souvent dans la certitude que si elles ont un enfant, elles recevront automatiquement des aides (de la part de la mairie ou autre) : elles n'ont pas toujours conscience du fait que cette aide (en dehors de l'API) est moins systématique qu'elles ne le croient (notamment pour obtenir un logement) et qu'elle est toujours limitée en volume et dans le temps. Enfin, les jeunes femmes se projettent peu dans le projet d'enfant. Au-delà du bébé qui leur semble être une réponse à certains de leurs besoins, elles n'envisagent pas souvent les besoins de l'enfant sur la longue durée, en terme éducatifs, affectifs, matériels.

Il semble que les jeunes femmes n'abordent pas facilement ces questions avec leur médecin généraliste, notamment lorsque ce dernier est un homme.

*** Des droits et des ressources peu utilisés, peu connus**

De nombreux jeunes en insertion sont dans une très grande méconnaissance de leurs droits, et d'une manière générale de ce qu'est la couverture sociale. Ils ne savent pas toujours comment ils sont couverts, ne savent pas toujours ce qu'est la CMUc même s'ils sont dans une situation financière qui leur permettrait d'en bénéficier. Lorsque ce ne sont pas les parents qui les couvrent et qui prennent en charge tout l'aspect administratif de la couverture sociale, où encore lorsque les parents sont en conflit avec leurs enfants, les jeunes sont en général très désorientés et parfois mal couverts. Qui plus est, beaucoup ne savent pas que des possibilités d'aide existent dans ce domaine.

En matière d'accès aux ressources de soins, les distances peuvent constituer un frein, ainsi que le coût des transports en commun. Les jeunes se déplacent avec difficultés, tout comme les adultes, lorsqu'ils ne sont pas motorisés. De plus la multiplication des contraventions liée à la mise en place du système anti-fraude fait que certains jeunes accumulent les dettes dans ce domaine.

La rencontre avec quelques jeunes de Feyzin au Point Information Jeunes a bien montré que certaines structures étaient totalement inconnues ou très peu connues des jeunes : le Centre de Planification et d'éducation Familiale, le CSST Némò, qui pourtant interviennent au collège. Les ressources de l'agglomération ne sont pas forcément mieux connues : les différents points écoute, les ressources de santé particulièrement accessibles aux petits revenus (école dentaire, Dispensaire Général de Lyon, centre de Bilans de Santé de la CPAM,...).

Au-delà des besoins curatifs ponctuels, certains des jeunes rencontrés souhaiteraient parfois pouvoir faire le point en matière de santé, évoquer certaines questions qui les préoccupent et qu'ils n'ont pas abordées avec leur médecin généraliste ou d'autres adultes.

2.3.2 Mal-être et conduites à risques... Qui s'expriment peu dans les espaces publics

Les professionnels de l'insertion observent que certains jeunes qu'ils suivent sont effectivement concernés par des conduites à risques et notamment par la consommation de substances psychoactives illicites. Néanmoins ces consommations sont peu visibles dans les espaces publics, et les habitants « adultes » rencontrés n'ont pas évoqué de problème dans ce domaine.

De même, il semble que certains habitants soient agacés par le bruit que font les jeunes rassemblés qui discutent ou jouent au ballon, place de la Bégude ou par ceux qui se regroupent place des Razes, mais concrètement il n'y a pas de plaintes pour dégradations des espaces publics, comportements violents ou agressions. Enfin, Feyzin a très peu été touchée par des actes de violence urbaines au moment des émeutes de l'automne 2005, et aujourd'hui on n'y rencontre pas les difficultés qui peuvent concerner d'autres communes de la banlieue est de Lyon.

La Police Municipale confirme ces constats (et souligne que la délinquance, d'une manière générale est globalement en baisse depuis plusieurs années sur Feyzin).

*** Souffrance psychique et mauvaise estime de soi pour certains**

Si on repère peu de manifestations d'un mal-être des jeunes dans les espaces publics, en revanche les professionnels constatent que les jeunes en difficultés d'insertion sont également parfois dans une grande souffrance psychique du fait de leur absence de perspectives d'avenir, de leurs manques de ressources économiques et parfois des relations distantes ou conflictuelles qu'ils entretiennent avec leurs parents. Certains jeunes sont ainsi parfois « mis à la porte » par leurs parents et se retrouvent sans hébergement, d'autres subissent une pression forte pour ne plus « être à la charge » de leurs parents.

Les jeunes hommes évoqueraient leur angoisse de « n'être rien » dans la société, et de n'avoir pas d'avenir, pas de possibilités de changer quelque chose à leur existence. Ce mal-être se traduirait facilement par la consommation de cannabis. Les jeunes femmes consommeraient moins de substances psychoactives et auraient davantage tendance à « déprimer » chez elles, mais également à apaiser leur angoisse par des comportements alimentaires à risques, dans le sens d'un grignotage permanents ou au contraire de régimes intempestifs.

Les professionnels ont également souligné que certains jeunes peuvent être concernés par une déficience intellectuelle qui entrave leur insertion. Si il y a quelques dizaines d'années, il était possible de proposer à ces jeunes des emplois adaptés à leurs possibilités, ces postes se sont considérablement raréfiés aujourd'hui. Ces jeunes, qui ne se considèrent pas comme des handicapés, ont pourtant de grandes difficultés à intégrer le monde de l'entreprise

Les problèmes psychologiques et la maladie mentale posent également des difficultés du même ordre aux professionnels de l'insertion. Si certains sont suivis par le CMP adultes, d'autres refusent d'entrer dans ce type de démarche, par peur des psychiatres, par peur d'être « fou » ou d'être repéré comme tel par les

pairs. Les parents de ces jeunes, qui ont parfois du mal à accepter les difficultés de leur enfant, voire qui sont parfois dans le déni, peuvent constituer une entrave supplémentaire dans l'accès aux soins. Les professionnels se réjouissent de pouvoir orienter certains de leurs jeunes en insertion vers l'association C2D qui assure des permanences à la Maison de l'Emploi. La psychologue de l'association qui reçoit les personnes est parfois présentée par les professionnels de l'insertion comme une « psychologue du travail », afin de ne pas susciter de rejet chez les jeunes. De fait, il semble que cet outil soit bien adapté aux jeunes qui ne relèvent pas d'un soin, mais ont besoin de « faire le point » sur leurs difficultés, leurs inquiétudes.

*** Consommations problématiques de substances psychoactives**

Les consommations de substances psychoactives sont repérées chez les jeunes en insertion. Ces consommations concernent essentiellement le cannabis semble-t-il et l'alcool, surtout dans des pratiques de « *binge-drinking* », où il s'agit d'atteindre rapidement un état d'ivresse.

La consommation de cannabis est très banalisée : pour les jeunes il ne s'agit ni d'une provocation ni d'un acte de transgression, mais plutôt d'une pratique anodine sans effets sur la santé. Le cannabis est utilisé pour faciliter l'endormissement, apaiser les tensions et les inquiétudes, et accompagner les moments festifs par une ivresse plus ou moins poussée. La consommation se fait en groupe ou en solitaire. Par ailleurs beaucoup de consommateurs ont le sentiment qu'ils maîtrisent cette consommation et il n'y a pas de leur part de demande d'aide au sevrage.

Notons enfin qu'il y a également des « revendeurs » sur la commune, mais il ne semble pas que l'on repère le développement d'une « économie parallèle » qui toucherait des familles entières comme ce peut être le cas sur d'autres communes...

En matière d'alcool, les professionnels constatent que les jeunes associent essentiellement l'alcoolisme aux ivresses répétées, visibles sur la voie publique. En revanche, la consommation d'alcool quotidienne (de bière notamment) ne renverrait pas pour eux à un risque de dépendance, à une forme d'alcoolisme.

2.3.3 Les ressources bien repérées sur Feyzin : des supports de prévention possible

Si les jeunes en insertion rencontrés ont exprimé un sentiment de déception par rapport aux possibilités qu'offre la ville, notamment en termes de loisirs, on repère néanmoins un certain nombre de ressources, bien repérées des jeunes, qui pourraient être impliquées dans des actions de prévention et d'information sur la santé.

En premier lieu, la ville a mis en place un dispositif d'animateurs de rues, qui vont à la rencontre des jeunes dans les espaces publics. Le Point Information Jeunesse, situé aux Razes, semble également bien repéré et apprécié par les jeunes.

Les Chantiers d'Insertion, qui consistent en la réalisation de travaux d'intérêt public sont portés par la ville, le Conseil général et l'Etat. S'ils sont ouverts à tous les jeunes (et pas spécifiquement aux jeunes en insertion) ils peuvent également constituer un support pour aborder les questions de santé.

Les éducateurs de l'ADSEA qui rencontrent également les jeunes dans la rue ou dans leur permanence sont également une ressource pertinente pour les jeunes. L'antenne de la Mission Locale de Feyzin, située à la Maison de l'Emploi, est fréquentée à 70% par des jeunes femmes : c'est peut-être une ressource à privilégier pour ce public. On notera que l'une des conseillères de la Mission Locale souhaiterait mettre en place des actions dans le domaine de la santé. La proximité de la permanence de l'association C2D, animée par une psychologue » constitue certainement un atout fort.

En tout état de cause les professionnels soulignent qu'un renforcement des partenariats entre les différents acteurs qui interviennent auprès des jeunes pourrait être profitable pour ce public et qu'il faut développer des actions dans le domaine de la santé qui soient « concrètes », non-anxiogènes (un bilan médical peut être une « porte d'entrée » moins inquiétante que la proposition d'aller voir un psychologue, et une proposition de « faire le point » est plus rassurante qu'une proposition de « soin », etc...). L'aspect individuel et personnalisé de ces actions doit certainement être privilégié. Les différents professionnels interrogés soulignent les limites des actions collectives, dans lesquelles les jeunes sont parfois très passifs.

2.4. Les adultes

Parmi les adultes on repère des populations, des « sous-groupes », qui présentent des problématiques et des besoins spécifiques en matière de santé. C'est le cas des gens du voyage dont les conditions de vie pèsent défavorablement sur leur état de santé ou encore des français rapatriés du CEFR, dont les difficultés socio-économiques ont aussi un impact sur la santé.

Les adultes handicapés ont également des besoins mais aussi certaines ressources spécifiques sur Feyzin.

Les professionnels rencontrés repèrent par ailleurs des difficultés ou soulèvent des questions précises sur certains thèmes de santé. Ainsi, la précarisation de certains groupes sociaux et la dégradation de leur qualité de vie peut avoir des conséquences sur la santé des personnes. Les besoins d'écoute sont également de plus en plus repérés qu'il faut bien distinguer du besoin de soins psychiatriques. La santé des femmes et le suivi gynécologique posent également question, une partie des femmes semblant insuffisamment suivies dans ce domaine. Enfin, il reste la question de la santé des personnes qui travaillent à la raffinerie.

2.4.1. Les publics spécifiques

* Les gens du voyage

On comptait naguère quatre lieux sur la commune où habitaient les « gens du voyage » : aux Razes (rue du 8 mai 45) où certaines familles habitent dans des maisons, sur le terrain communal (le CD12) qui jouxte l'A7 et sur l'extension de cet espace : une zone mitoyenne très dangereuse. Cet espace se trouve en effet situé sur les talus qui bordent l'autoroute. En 2001 un poids lourd a quitté l'autoroute et a basculé sur le terrain occupé par les caravanes. Il n'y a pas eu de victimes, mais cet accident a été extrêmement traumatisant pour cette population. Depuis cet événement, les habitants ne payent plus de loyer à la ville qui est propriétaire du terrain. L'entretien de ce terrain est toujours assuré par la ville mais les habitants souhaiteraient que celui-ci soit plus fréquent.

Enfin, les gens du voyage étaient également installés sur le camping de Sublet situé aux Razes (qui était occupé par ces familles depuis 30 ans). Ce terrain, privé, a été fermé pour raisons de sécurité : c'est pour cette raisons que les familles se sont installées sur l'extension du « CD12 », au bord de l'autoroute, mais également sur l'aire d'accueil de Vénissieux.

Ces personnes sont sédentarisées depuis des dizaines d'années pour la grande majorité et souhaitent obtenir l'autorisation de s'installer durablement sur la commune. La plupart sont des forains, leurs enfants sont scolarisés dans les écoles primaires de Feyzin : ils souhaitent rester sur la commune, mais dans des conditions adaptées à leur culture et à leur mode de vie. Les propositions d'accès à un logement social traditionnel qui leur ont été faites ont été refusées car ce type d'habitat est inadapté à l'organisation et à la vie de ces personnes, de ces « communautés ».

Globalement, cette population souffre d'une multitude de maux au plan somatique (surpoids, hypertension, problèmes cardio-vasculaires, dents abîmées, ...) mais également au plan psychique (déprime et anxiété majorée par une grande incertitude sur l'avenir et des conditions de vie très difficiles). Les pratiques d'automédication hasardeuses, l'illettrisme, une mauvaise estime de soi, une consommation parfois très importante de tabac et d'alcool, complètent ce tableau de difficultés.

Notons que les professionnels du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) se déplacent auprès des gens du voyage, là où ils habitent, sur signalement des assistantes sociales ou des services municipaux. Les parents sédentarisés se déplacent néanmoins facilement aux consultations de PMI.

*** Les personnes rapatriées du CEFR**

Le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés, plus connu par son sigle CEFR, a été créé en 1940 pour accueillir et aider les populations expulsées d'Alsace, de Lorraine et d'Europe centrale. Sa fonction s'est élargie et il est devenu depuis l'outil d'accueil et de réinsertion en France métropolitaine des français installés durablement à l'étranger, rapatriés par les consulats ou arrivant en France par leurs propres moyens, au motif de leur situation d'indigence. Pour réaliser ses missions, le CEFR dispose d'une dizaine de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et de cinq maisons de retraite (EHPAD) répartis sur le territoire français.

Le CEFR exerce cette mission de solidarité sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères et de celui des Affaires Sociales. Elle consiste à accueillir ces français rapatriés dès leur arrivée sur le sol français, puis à les orienter vers un centre d'hébergement et d'insertion sociale (CHRS) où ils seront aidés et accompagnés dans leurs démarches d'insertion en France. Insertion qui consiste à donner à chacun d'eux la formation, les conseils, l'accompagnement social, les aides leur permettant de devenir pleinement autonome, sans assistance ultérieure, c'est-à-dire de trouver un logement et un emploi stable pour les adultes, une formation pour les enfants.¹⁵

Le CHRS situé à Feyzin est constitué d'une structure de 120 lits (dans des appartements de type studio), de 14 appartements répartis sur la commune de Feyzin (et il propose également des nuitées d'hôtel en cas de besoin). Les familles peuvent rester au CHRS quelques mois ou quelques années

Les professionnels de la PMI se rendent une fois par mois au CEFR pour rencontrer les parents qui le souhaitent, apporter conseils et informations selon les questions qui leurs sont posées (les consultations des enfants se font néanmoins à la MDR). Par ailleurs le CHRS est en contact avec des médecins généralistes de Feyzin qui acceptent de recevoir les rapatriés au tarif « CMUc » même si ces derniers n'ont pas encore de droits ouverts à ce titre. En effet, il arrive qu'un rapatrié arrive en France avec son conjoint et que ce dernier n'ai pas la nationalité française : il doit donc attendre le récépissé de la carte de séjour pour pouvoir demander la CMUc. Les conjoints ou autres parents qui ont besoin d'une consultation mais qui n'ont aucun papier d'identité sont adressés à l'association Médecins du Monde.

¹⁵ Informations extraites du site internet du CEFR : www.cefr.fr/

Lorsque la CMUc est obtenue après que des soins aient déjà été réalisés, il n'y a pas de rétroactivité automatique et les professionnels du CEFR effectuent alors un recours auprès de la Sécurité Sociale pour que ces soins puissent être pris en charge au titre de la CMUc. Ces difficultés entraînent néanmoins des retards de recours aux soins notamment en ce qui concerne les soins courants et les soins dentaires.

Les personnes sont également orientées vers la clinique de la Roseraie pour les urgences.

Si certains rapatriés sont déjà venus en France et parlent couramment le français, d'autres ne sont jamais venus en métropole et parlent peu ou pas du tout le français (notamment lorsqu'il s'agit d'enfants ou petits enfants de français). Les personnes accueillies ont globalement moins de 60 ans, avec beaucoup de jeunes de moins de 25 ans. Les personnes qui ne peuvent bénéficier du RMI sont dotées d'une allocation de subsistance par le CEFR (8 euros par jour) et sont dispensées de participation financière au paiement du loyer.

Certains arrivent en France avec des problèmes de santé au plan somatique (c'est parfois même la raison essentielle de leur venue en France : ils relèvent alors d'un rapatriement sanitaire), mais c'est en matière de santé mentale que les difficultés sont les plus importantes. Il semble qu'il y ait régulièrement des personnes qui souffrent de troubles du comportement (agitation, agressivité, consommation problématique d'alcool...) qui gênent les autres résidents et entravent leurs démarches d'insertion. Sur ce plan, les professionnels du CEFR souhaiteraient développer les contacts et les partenariats avec les professionnels de la psychiatrie publique : le CMP adultes, mais aussi le Centre de Thérapie Brève (situé à Vénissieux).

*** Des ressources spécifiques pour les adultes handicapés**

*** L'association AVHEC**

On repère sur Feyzin l'association AVHEC (Amitié, Vie, Handicap et Citoyenneté) qui a pour objectif de rompre l'isolement des personnes handicapées et de leur famille en proposant un espace de rencontre, d'écoute et d'échanges, mais également en étant force de propositions vis-a-vis des pouvoirs publics sur tous les sujets qui peuvent concerner la qualité de vie des personnes handicapées sur la commune. Cette association milite entre autre pour que les besoins spécifiques des personnes handicapées soient mieux pris en compte au niveau des transports en commun, et également du logement social. L'association souhaite sensibiliser les professionnels à la nécessité d'être formés pour pouvoir mieux aider les personnes handicapées (enfants handicapés à l'école ou au collège, assistantes sociales).

La ville met un véhicule à disposition ainsi qu'une éducatrice dans le cadre de l'activité piscine qui est proposée par l'association (handisport). L'association a également un partenariat avec la résidence pour personnes handicapées Le Mas de Révolat, et les adhérents de l'association peuvent utiliser le dispositif de balnéothérapie de la résidence. L'association organise par ailleurs différentes sorties ainsi qu'une fête annuelle.

Quelques remarques nous ont été faites concernant l'accessibilité : le bus n° 60 ne dispose pas d'un plancher bas, ce qui rend son accès difficile pour les gens en fauteuil et d'une manière générale, tous les bâtiments dont l'entrée est précédée d'une marche ou deux ou dont les portes sont lourdes à pousser posent régulièrement problème aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil

*** La résidence Le MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) de Révolat**

Cette résidence se compose de deux établissements d'hébergement permanent : une maison d'accueil spécialisée, pour des adultes polyhandicapés (psychologique et moteur) et très dépendants et un foyer d'accueil médicalisé pour des personnes souffrant de maladies mentales, de troubles autistiques, qui ne présentent pas de handicap moteur, mais qui ont besoin d'un accueil médicalisé alors qu'une hospitalisation de longue durée en hôpital psychiatrique ne constitue pas une réponse adaptée aux difficultés de ces personnes. Néanmoins, l'établissement est en contact régulier avec l'hôpital psychiatrique référent sur le secteur (Saint-Jean de Dieu). Il y a un service médical et paramédical pour les deux établissements avec des infirmières à temps plein, la présence quelques heures par semaine de médecins généralistes de la commune, deux psychologues à mi-temps, une psychomotricienne, un ergothérapeute, et un kinésithérapeute en libéral qui intervient quelques heures par semaine.

Les responsables du Mas de Révolat participent à la commission accessibilité de la ville. Les résidents sont également invités à certaines des manifestations organisées par la ville et globalement une bonne acceptation des résidents sur la commune.

L'association AVEHC souhaiterait qu'outre la possibilité d'utiliser le service de balnéothérapie, il puisse y avoir une place d'accueil de jour pour les jeunes qui sortent des Instituts Médico-Educatifs à leur majorité et qui ont peu de ressources en dehors du foyer familial.

2.4.2 Des ménages qui se précarisent, une qualité de vie menacée ?

*** Des difficultés financières en augmentation**

Si la population de Feyzin ne présente pas de difficultés majeures au plan sociologique ou économique, les professionnels rencontrés ont insisté sur le fait que derrière l'aspect très « résidentiel » de la commune, il existe des situations de grandes difficultés. En premier lieu les populations modestes ont de plus en plus de mal à maintenir leur niveau de vie, compte tenu de la situation du marché de l'emploi, ensuite, les personnes qui habitent dans des maisons individuelles, achetées à crédit, sont parfois dans des contraintes financières extrêmement fortes et les travailleurs sociaux découvrent parfois des familles complètement étranglées par les remboursements, parfois surendettées, ces problèmes créant des tensions très fortes entre conjoints, avec les enfants.

Pour ceux qui sont propriétaires, il y a de surcroît une forme de pression sociale, d'image, de « standing » à préserver qui empêche parfois de demander de l'aide aux services sociaux. Pour ces populations, les difficultés financières sont particulièrement vécues comme des « chutes » sociales, peut-être encore plus difficiles à vivre au plan psychique que pour d'autres.

*** Des problèmes de santé de plus en plus repérés**

Les professionnels de santé sont souvent sollicités pour des douleurs de dos, des troubles musculo-squelettiques qui résultent des conditions de travail : stress et tensions, port répété de charges de lourdes, mauvaises postures de travail sont de plus en plus repérés. Les ouvriers représentant une part très importante de la population à feyzin, les accidents du travail, les traumatismes liés à des chutes, les blessures dues à des machines sont monnaie courante.

Les consommations problématiques d'alcool sont également observées, notamment chez des femmes, autour de la cinquantaine. Un licenciement, une rupture conjugale semblent souvent en amont de cette consommation. Néanmoins, les professionnels insistent sur le fait que ces ruptures n'entraînent pas de phénomènes d'errance ou de désinsertion. Ces personnes, même si elles ne vivent plus avec leurs conjoints ou leurs enfants, sont souvent « sous la protection » de proches. De l'avis de plusieurs des professionnels rencontrés, la structure familiale jouent encore un rôle très fort à Feyzin.

2.4.3 Des besoins d'écoute, des besoins de verbalisation : une ressource existe déjà à Feyzin, la permanence de l'association C2D

Les professionnels ont souvent pointé le besoin de parler, de se confier, d'être écoutés des adultes qui sont en difficultés. Qu'il s'agisse de problèmes de parentalité, d'emploi, de relations conjugales, ce besoin de faire le point sans pour autant aller vers une structure de soins a été largement évoqué.

Au moment de l'étude, le dispositif d'écoute, émanation de l'association C2D¹⁶, qui est animé par une psychologue, était, sauf exception, ouvert aux allocataires du RMI et aux personnes bénéficiaires d'une Aide Sociale Individualisée (ASI). Cette ressource est destinée aux personnes qui, en principe, ne relèvent pas d'un CMP, mais qui souffrent d'un mal-être, d'anxiété, et qui n'ont pas les moyens d'aller vers des professionnels libéraux. Certains ont véritablement des troubles de la personnalité, et le fait de rencontrer la psychologue de l'association peut les aider à franchir le pas et à s'adresser ultérieurement au CMP adultes. Beaucoup de ceux qui sont reçus à C2D sont déjà suivis pour ces problèmes de dépressivité par leur médecin généraliste et nombreux sont ceux qui ont des traitement médicamenteux (anti-dépresseurs, anxiolytiques). L'objectif du travail qui est réalisé par C2D est de permettre à la personne d'être écoutée, de lui permettre de faire le point sur ses difficultés, ses émotions, ses inquiétudes, dans le cadre d'un échange avec l'écouter qui ne s'apparente pas à une démarche de « soins », mais presque à un dialogue où l'écouter peut donner des conseils, proposer des reformulations, aider la personne à structurer son ressenti. Plusieurs professionnels souhaiteraient que ce dispositif ne soit pas limité à quelques publics mais soit ouvert à toute la population.

¹⁶ L'association C2D porte le dispositif d'écoute situé sur la ville de Saint-Fons et réservé aux habitants de cette commune, « l'Espace Pluriel »

2.4.4 Femmes et suivi gynécologique : des populations insuffisamment suivies

Les médecins généralistes femmes de la commune proposent systématiquement aux femmes un suivi gynécologique. Pour beaucoup de femmes, l'éloignement géographique des gynécologues et leur coût constituent un obstacle infranchissable. Le fait que des médecins généralistes, de proximité, proposent ce suivi constitue donc une ressource précieuse.

Néanmoins, il apparaît que certaines femmes ont parfois des réticences à entrer dans ce type de suivi : par crainte des examens, ignorance de l'intérêt du dépistage des cancers féminins, etc. certaines ne se font jamais examiner.

L'existence d'un CPEF sur Vénissieux est très mal connue de la population semble-t-il et donc très peu utilisé par les feyzinoises.

Le thème de la prévention des cancers féminins, mais également des IST mériterait donc d'être mis en avant par les professionnels de santé qui suivent des femmes, le besoin de sensibilisation et d'éducation pour la santé dans ce domaine étant parfois très fort.

2.4.5 La santé à la Raffinerie

En premier lieu il faut rappeler que moins de 10% des salariés de la raffinerie sont des habitants de Feyzin. En revanche, de nombreux feyzinois travaillent dans différentes entreprises, en sous-traitance, pour la raffinerie : il apparaît beaucoup plus difficile de connaître le suivi médical et les conditions de travail de ces personnes.

Un médecin du travail procède régulièrement à des mesures de produits toxiques auprès de certains points fragiles de la raffinerie afin de repérer d'éventuelles émanations : jusqu'à présent ces émanations se situent à un seuil inférieur à 1/20^{ème} des valeurs autorisées.

L'exposition des salariés de la raffinerie est encore plus finement mesurée par des prélèvements sanguin (numération de la formule sanguine). Ces examens n'ont jamais rien montré d'anormal qui puisse être imputé aux produits présents dans la raffinerie. Les expositions des salariés semblent réduites au minimum et ne pas avoir d'impact sur la santé.

En ce qui concerne le travail lui-même, notamment chez les ouvriers, on relève qu'il y a peu de postes qui exigent des gestes répétitifs et les salariés semblent peu affectés par des troubles musculo-squelettiques. En revanche le travail en « trois-huit », qui implique un changement fréquent des horaires de veille et de sommeil provoque un surcroît de fatigue réel. De même, le fait pour certains salariés de devoir porter des combinaisons complètement étanches peut également engendrer certains problèmes dermatologiques à la longue. Enfin, les déplacements souvent nécessaires sur le site de la raffinerie, où les distances sont importantes, génère souvent des accidents légers avec des petits problèmes de traumatologie.

Des visites de la raffinerie peuvent être organisées pour les professionnels de santé de la ville. De même, les professionnels de santé peuvent participer à la

Commission Locale d'Information (CLI) à laquelle participent des habitants, les responsables de la raffinerie et la municipalité. L'objectif de cette commission est de répondre aux questions des uns et des autres et de faciliter la circulation de l'information.

2.5. Les personnes âgées

2.5.1 Les ressources spécifiques aux personnes âgées

*** Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EPAHD) sur la commune**

Il existe une maison de retraite habilitée à l'aide sociale sur Feyzin, scindée en deux établissements. L'un situé sur le quartier de Champlantier qui comporte 64 lits, l'autre sur le quartier de La Bégude qui en comprend 11 (l'offre de lits est néanmoins inférieure à la demande, comme dans la plupart des établissements de ce type). Les résidents sont majoritairement des habitants de Feyzin (pour plus de la moitié), de Vénissieux ou de Saint-Fons, ou encore des français rapatriés du CEFR (Comité d'Entraide des Français Rapatriés) qui sont un peu plus jeunes que les autres résidents. Le premier est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, il s'adresse à des personnes âgées qui ont un degré de dépendance élevé. Le second (qui est un établissement à caractère médico-social mais n'a pas le statut de foyer-logement) concerne surtout des personnes âgées, qui ne sont pas dépendantes mais qui ont des difficultés à vivre seules (personnes ayant des troubles psychiatriques mais qui sont stabilisées, personnes âgées qui se sentent seules, qui ont besoin d'une alimentation un peu spécifique, ...). Le fonctionnement de cet établissement est supervisé par une maîtresse de maison et des infirmières viennent régulièrement pour les soins dont peuvent avoir besoin ponctuellement ou régulièrement les personnes âgées. Cet établissement devrait néanmoins fermer ses portes à moyen terme.

Les résidents de l'EHPAD sont des personnes très dépendantes au plan somatique et psychique. Certaines personnes qui ont d'importants troubles psychiatriques vont une à deux fois par semaine à l'hôpital de jour à Saint-Jean de Dieu, mais elles sont très minoritaires, par ailleurs un gériatre-psycho-gerontologue de l'hôpital vient également au moins une fois par mois pour effectuer des consultations à l'EHPAD. Soulignons que l'établissement s'est doté d'un petit espace de déambulation protégé pour les personnes démentes mais il n'accueille pas de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à un stade avancé. La plupart des résidents conservent leur médecin traitant, et un médecin coordonnateur est présent à temps partiel sur la structure. Une difficulté importante a été soulignée concernant les problèmes dentaires des personnes âgées : quelques dentistes se sont déjà déplacés dans la structure pour examiner des résidents, mais ils ne peuvent les soigner sur place, faute d'avoir le matériel nécessaire. Cependant, il est très difficile voire, impossible d'emmener les personnes âgées chez les dentistes car elles ont de très grandes difficultés de mobilité. Certaines personnes âgées ont ainsi des problèmes de dents qu'il est difficile de soigner de manière satisfaisante.

Au moment de l'étude, l'EHPAD avait le projet de formaliser un conventionnement avec l'Hôpital Lyon Sud afin d'éviter de passer par le service des Urgences lorsque l'un des résidents est victime d'un problème de santé soudain.

L'EHPAD est en lien étroits avec les services de la ville et notamment le CCAS et il est également en contact avec d'autres institutions comme le collège, les écoles primaires, la médiathèque, mais également le Centre Social, dont certains professionnels se déplacent pour réaliser des animations. Outre une stratégie d'ouverture de l'établissement sur la ville, l'objectif est de favoriser une dimension intergénérationnelle qui puisse permettre aux résidents d'être en contact avec les autres feyzinois, quel que soit leur âge

Les responsables de l'établissement ont plusieurs projets pour le moyen terme et entre autre l'ouverture d'une unité pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, un accueil de jour et également un accueil temporaire (pour les retour d'hôpital ou les périodes de vacances). Ces différents projets s'adosent au projet de reconstruction d'une partie de l'établissement.

*** Des services municipaux pour le maintien des personnes âgées à domicile**

La ville de Feyzin emploie 16 auxiliaires de vie qui interviennent à domicile, auprès des personnes âgées, pour aider à la préparation des repas, au ménage, aux courses, mais également à la toilette.

En ce qui concerne les achats de proximité, notamment les achats alimentaires, la ville a mis à disposition un véhicule qui va chercher les personnes à leur domicile, les emmène à la Poste, à la pharmacie ou aux commerces de La Bégude, puis les ramène chez elles. Ce service, entièrement gratuit, concerne des personnes âgées à mobilité réduite et il se décline en version « collective » (4 à 5 personnes) ou encore « individuelle » : certaines personnes ayant besoin d'un accompagnement physique dans les magasins.

La ville organise également un système de portage de repas à domicile qui fonctionne 7 jours sur 7, et il existe également un foyer-restaurant, ouvert le mardi et le jeudi, situé dans le quartier des Bandonniers, où se déroulent également, après le déjeuner, des activités pour les personnes du 3^{ème} âge (avec notamment le club du 3^{ème} âge du Centre Social).

La ville organise également des sorties et différentes activités festives ou culturelles pour les personnes âgées qui sont très appréciées semble-t-il par ces dernières.

*** Des réseaux de professionnels autour des personnes âgées**

Feyzin présente la particularité d'avoir depuis plusieurs années un réseau de professionnels en ce qui concerne l'aide aux personnes âgées. Une instance de coordination gérontologique (avec un statut associatif) s'est ainsi mise en place en 1984 qui réunissait, entre autres, le CCAS, la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), le SSIAD¹⁷, l'EHPAD, les associations de maintien à domicile, les travailleurs sociaux, les professionnels du champ de la santé, des représentants des retraités, dont l'objectif était d'explorer les besoins des personnes âgées et de faire émerger, collectivement, des réponses à ses besoins. Dans le prolongement de cette instance un « collectif » de professionnels s'est monté, qui se réunissait

¹⁷ SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile

tous les mois autour de cas concrets, ainsi qu'un collectif de personnes retraitées.

En 2004, cette instance s'est transformée en un CLIC gérontologique¹⁸, dont les locaux étaient sis dans un immeuble du parc social du quartier des Bandonniers. Une secrétaire (de la MSA) était présente en permanence dans ce local, et répondait aux demandes de renseignements des personnes âgées tout en faisant le lien avec les travailleurs sociaux et une psychologue assurait une permanence d'écoute tous les 15 jours. Ce besoin d'écoute avait notamment été mis à jour par les travaux et études réalisés par l'instance de coordination.

Cette instance et la ville de Feyzin, ont mis sur pied un réseau de bénévoles (qui rassemble une dizaine de personnes), formées à la relation avec les personnes âgées, qui se rendent au domicile des personnes qui en font la demande ou qui paraissent particulièrement isolées, pour rompre la solitude de ces dernières, leur permettre d'avoir accès à une certaine sociabilité ou encore les aider à aller vers certaines informations (concernant l'aide à domicile, ou autre). Ce réseau de bénévoles est notamment sollicité par la ville au moment de la distribution des colis de Noël, mais il a également été particulièrement actif dans le cadre du plan canicule.

Depuis 2006, c'est le Conseil général qui assure cette mission de CLIC gérontologique, mais le collectif des professionnels continue à exister et à se réunir pour réfléchir notamment sur des sujets comme l'aide aux aidants, et pour améliorer les réponses apportées sur certains cas individuels. Le collectif de personnes retraitées (qui regroupe une quarantaine de personnes) existe toujours également, qui se réunit environ tous les deux mois, autour de projets d'information¹⁹, de l'organisation de sorties ou voyages collectifs, En revanche, le dispositif d'écoute des Bandonniers n'existe plus, alors que le besoin d'une telle ressource pour les personnes âgées, mais également pour les aidants naturels, semble toujours présent.

*** Un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) inter-communal**

Un SSIAD municipal inter-communal, dont le siège est à Saint-Fons, est destiné aux habitants de Saint-Fons et également de Feyzin. Ce SSIAD comporte 40 places, dont actuellement un tiers sont occupées par des feyzinois. Les bénéficiaires sont essentiellement des personnes âgées : seules quelques dérogations ont été obtenues pour la prise en charge de personnes handicapées de moins de 60 ans.

Les feyzinois qui bénéficient de ce service ont en moyenne 85 ans, habitent en maison individuelle, et sont plutôt des personnes très dépendantes, ou souffrant de pathologies sévères (pathologies cardiaques, accidents vasculaires-cérébraux) qui souhaitent rester à domicile. On note que ce service semble mieux connu et davantage utilisé par les habitants qui habitent sur le plateau que par ceux qui habitent Les Razes.

Les professionnelles du SSIAD interviennent sur prescription médicale 365 jours par an, de 7h30 à 20h, une à deux fois par jour à domicile (selon les besoins de la personne).

¹⁸ CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

¹⁹ Ce collectif a ainsi été à l'origine d'un petit guide des « numéros utiles » pour les personnes âgées

Le SSIAD travaille en étroite collaboration avec le CCAS, qui est souvent interpellé en première instance par les personnes âgées ou les aidants. En revanche, au moment de l'étude, il existait encore peu de liens avec les associations de maintien à domicile et avec les professionnels du Conseil général (qui interviennent notamment pour la mise en place de l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie). Un partenariat plus poussé avec les services du Conseil général serait sans doute particulièrement souhaitable afin d'ajuster au mieux les constats qui sont fait par le CCAS, le SSIAD (sur place, lorsque l'aide se met en place) et le Conseil général (qui évalue les situations et le besoin d'aide avant d'accorder l'allocation sus-dite). Enfin, il pourrait être également pertinent de développer les contacts entre le collectif de professionnels et le collectif de personnes âgées de Feyzin, notamment pour échanger des informations sur les besoins des personnes âgées.

Le SSIAD a passé des conventions avec certains cabinets d'infirmiers libéraux, afin de faire réaliser des soins infirmiers auprès de certains patients.

Des réunions mensuelles qui rassemblent le SSIAD, le géro-psycho-gerontologue qui intervient à la clinique de la Roseraie, les assistantes sociales de l'hôpital Saint-Jean de Dieu ainsi que des infirmiers psychiatriques qui interviennent à domicile, le CCAS de Saint-Fons permettent d'aborder des situations individuelles qui posent problème, notamment sous l'angle de la santé mentale, et d'affiner la prise en charge des personnes concernées. Il pourrait être intéressant d'adjoindre à ce groupe le CCAS de Feyzin, certaines personnes vieillissantes de la commune étant également concernées par ce type de problématique.

2.5.2 Des besoins non couverts

*** L'aide à domicile**

Des besoins importants sont repérés en ce qui concerne les personnes âgées à domicile atteintes de démences séniles, qui sont souvent aidées par leurs conjoints ou leurs enfants. Il manquerait ainsi une possibilité d'hébergement temporaire qui puisse soulager, quelques jours par an, les aidants naturels, notamment lorsqu'il s'agit de conjoints âgés qui souffrent eux-mêmes de certains ennuis de santé.

Certains des professionnels rencontrés ont également attiré notre attention sur le fait qu'il n'y a pas de relais proches la nuit et les week-ends pour les personnes qui ont un service de télé-assistance. Si ce dispositif permet bien à un service d'urgence d'intervenir systématiquement (en l'occurrence le plus souvent les pompiers), en revanche, il n'y a pas de service médical « simple » qui puisse être sollicité par les personnes âgées, en dehors des heures ouvrables, notamment les week-ends.

Enfin, les entretiens avec différents professionnels intervenants auprès des personnes âgées ont permis d'observer que tous ne connaissent pas, ou très peu la consultation de géro-psycho-gerontologie qui existe à la clinique de la Roseraie. On peut penser qu'avec l'ouverture de la nouvelle clinique des Portes du Sud (qui rassemblera les services des cliniques des Minguettes et de la Roseraie), les contacts entre les professionnels de la ville et les professionnels de la géro-psycho-gerontologie de la clinique seront développés.

Plusieurs professionnels de la santé et du social intervenant auprès des personnes âgées ont souligné qu'il y a des besoins importants en matière de toilette des personnes âgées à mobilité réduite à domicile, et que ces besoins ne sont pas tous couverts aujourd'hui. De même, certaines personnes qui ont besoin d'aide le week-end (pour faire leur toilette, préparer leur repas etc...) ne trouvent pas de solutions pour se faire aider, malgré le développement de nombreuses associations d'aide à domicile (notamment sur Vénissieux).

Enfin certains professionnels qui interviennent à domicile souhaiteraient l'établissement de dossiers de relève, afin que les différents professionnels qui interviennent auprès de la personne âgée au fil de la journée ou de la semaine puissent se communiquer certaines informations qui peuvent être pertinentes pour connaître l'évolution de l'état et des besoins des personnes âgées et pouvoir en cas de besoin ou de situation d'urgence, contacter la personne la plus pertinente.

*** Des besoins méconnus dans le domaine l'orthophonie**

Plusieurs professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées ont souligné que certaines ont des difficultés de langage dus à des troubles de la mémoire (provoqués par un début de maladie d'Alzheimer, un accident cérébro-vasculaire, ...) mais qu'elles n'ont pas recours à l'orthophonie. Des séances régulières d'orthophonie pourraient pourtant prévenir ou freiner l'aggravation de certains symptômes, ou du moins permettre de stabiliser la mémoire et les capacités langagières chez certaines personnes. Si cette dimension est connue et prise en compte au niveau de l'EHPAD, elle semble l'être beaucoup moins des personnes âgées qui sont à leur domicile, et de leurs proches.

*** Des manques en matière d'information et d'accompagnement**

Certaines personnes âgées, notamment lorsqu'elles appartiennent à des milieux modestes ou défavorisés ont des réflexes d'auto-censure par rapport aux différentes ressources ou aides dont elles pourraient bénéficier (y compris l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie). Il semble que certaines n'osent pas demander telle ou telle aide, persuadées qu'elles « n'y auront pas droit » ou que cela leur coûtera trop cher... Ainsi, en ce qui concerne les soins à domicile, notamment infirmiers, des personnes âgées, pourtant couvertes par leur assurance complémentaire, refusent parfois de mettre en place ces soins (alors qu'ils sont prescrits par le médecin), car elles craignent que la « mutuelle » ne les prenne pas en charge.

De même les différents acteurs qui interviennent auprès des personnes âgées notent qu'il y a beaucoup de questions sur les maisons de retraite : les personnes âgées ont besoin d'information dans ce domaine, et ce d'autant plus que leurs ressources financières sont modestes.

Enfin, les habitants ont souligné que certaines personnes âgées seules ont souvent des difficultés à gérer les documents administratifs, mais qu'elles n'osent pas toujours faire part de ces difficultés à leur entourage ou aux professionnels

de la ville. Il est parfois important de leur proposer une aide dans ce domaine, qui parfois sera très ponctuelle ou limitée à certaines démarches.

CHAPITRE III

SYNTHESE ET PISTES D'ACTION

◆ Une ville à la fois verdoyante et industrielle, notamment avec la présence de la raffinerie

Feyzin est une ancienne commune rurale, située au sud de Lyon, dans la deuxième couronne de l'agglomération. La commune s'est intensément industrialisée au XXème siècle, notamment avec l'installation de la raffinerie de pétrole. Elle conserve pourtant aujourd'hui une part encore importante de terres agricoles (les « Grandes terres ») et possède de nombreux espaces verts

Feyzin présente donc deux visages : le « bas » où se trouvent notamment le quartier des Razes et la raffinerie qui longe le Rhône. C'est également en « bas » que passent l'autoroute A7 et la voie de chemin de fer. Le « Haut » est constitué par le plateau, séparé du « bas » par un coteau très abrupt (la balme). Le plateau est également traversé dans le sens nord-sud par une voie de circulation qui fut naguère très importante : la nationale 7, aujourd'hui requalifiée en route départementale.

L'histoire de la ville a été profondément marquée par la catastrophe qui a eu lieu à la raffinerie en 1966. L'incendie de plusieurs sphères qui contenaient du gaz à causé une dizaine de morts et provoqué de nombreux dommages sur le quartier des Razes. Cet événement a constitué un traumatisme très fort pour la population et le risque d'explosion reste très présent dans les esprits. A la suite de cet accident, les mesures de sécurité ont été multipliées au sein de la raffinerie, et les moyens d'informer la population en situation d'urgence ainsi que des mesures de protection civile ont été largement développés.

Aujourd'hui, il ne semble pas que les feyzinois mettent cet environnement industriel en question : la raffinerie et les industries alentours (situées sur les autres communes limitrophes) font partie du quotidien et certains ont même la conviction que cela engendre des richesses économiques profitables à la ville qui auraient permis la mise en place de nombreux équipements et structures (piscine, stades, crèches, ...). Les habitants ne repèrent pas d'impact majeur sur leur santé qui serait provoqué par la raffinerie. Par ailleurs, la raffinerie emploie quelques feyzinois (moins 10% des salariés sont feyzinois) : les mesures effectuées sur le site et les examens de santé réalisés par la médecine du travail montrent que l'exposition des salariés est réduite au minimum et qu'aucune pathologie spécifique en relation avec les produits présents dans la raffinerie n'a pu être repérée.

Les habitants que nous avons rencontrés ont cependant des inquiétudes, des questions et des attentes. Aucun ne remet en cause le fait d'habiter à Feyzin : la commune présente pour eux de nombreux avantages dont celui des espaces verts et la seule vraie contrainte est celle des déplacements en transports en commun pour ceux qui n'ont pas de véhicule. La présence de la raffinerie est donc totalement acceptée, mais les flammes (torchères) et les fumées continuent à inquiéter certains habitants... Pour une partie d'entre eux, s'il y a bien un risque (d'explosion notamment), ce risque est à la fois contrôlé et concerne aussi bien Feyzin que l'ensemble de l'agglomération. Hormis ce risque, ils ont plutôt le sentiment que l'air est moins pollué à Feyzin qu'à Lyon intra-muros. Les habitants ressentent néanmoins certaines nuisances : le bruit des torchères (auquel s'ajoute le bruit de fond de l'autoroute et de la voie ferrée), les poussières grasses, les mauvaises odeurs (qui peuvent aussi bien venir d'autres

usines, de la station d'épuration des eaux) qui sont très repérables ponctuellement qui peuvent parfois être ressenties comme irritantes pour les yeux, les bronches, par les feyzinois. Les habitants rencontrés n'attendent pas un déménagement de la raffinerie ou des autres industries, mais ils souhaitent avoir plus d'informations sur la qualité de l'air à Feyzin, et les risques pour la santé qui peuvent être liés à la présence de ces industries. Le journal municipal, L'Echo de Feyzin, a été cité par les habitants comme une ressource majeure d'information... Notons enfin que l'exercice d'alerte qui a été mené à l'automne 2007 a semble trop « préparé » aux habitants pour avoir véritablement valeur de test, en cas de réelle situation d'urgence.

◆ Des ressources de santé et de sociabilité diversifiées... mais des difficultés d'accès pour les ressources extérieures à la ville

En matière de ressources de santé on soulignera que c'est à Feyzin que la future clinique des Portes du Sud va ouvrir ses portes, dans le courant de l'année 2008. Cette clinique, fruit du regroupement des cliniques de La Roseraie et des Minguettes sera un établissement mutualiste qui conservera les compétences de chacune de ces deux cliniques et développera de nouvelles offres.

La commune compte également un Centre Médico-Psychologique pour enfants et un service de Protection Maternelle et Infantile (Conseil général); pour les personnes âgées on note la présence d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) intercommunal, basé à Saint-Fons. En ce qui concerne les professionnels libéraux médicaux et para-médicaux, les données quantitatives montrent une densité plutôt inférieure à Feyzin par rapport au territoire de la CPAM de Lyon. Professionnels et habitants soulignent d'ailleurs qu'il y a des difficultés en ce qui concerne l'accès aux infirmiers (surtout pour les toilettes des personnes âgées) et aux orthophonistes. Enfin, en matière de santé mentale, on repère à Feyzin, à la Maison de l'Emploi, une permanence de l'association C2D, où une psychologue peut rencontrer des personnes bénéficiaires du RMI ou d'un Accompagnement Social Individualisé. Plusieurs des professionnels rencontrés regrettent que cette offre ne soit pas ouverte à toute la population, les besoins d'écoute et de verbalisation apparaissant comme importants. En ce qui concerne les soins, l'éloignement du Centre Médico-Psychologique pour adultes, qui se trouve à Saint-Symphorien d'Ozon, constitue une contrainte forte pour les personnes qui ne sont pas motorisées.

Les feyzinois semblent mal connaître et très peu utiliser les ressources de santé qui leur sont ouvertes sur Vénissieux : le Centre de Planification et d'Education Familiale, le Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes Némoto et enfin la Maison Médicale de Garde. Sur ce dernier point, on note qu'il semble que la permanence des soins (garde des pharmacies et des médecins en soirée et le week-end) soit organisée sur un territoire très vaste (qui compte une dizaine de communes du sud de Lyon), mal maîtrisé par les habitants et finalement trop complexe d'utilisation pour eux.

Au plan des ressources d'accompagnement et de sociabilité, Feyzin est une commune bien dotée. Outre la présence d'une Maison du Département qui peut aider et accompagner les habitants dans de multiples aspects de leur existence (difficultés sociales, aides diverses, personnes âgées, ...), la ville compte un Centre Social associatif, un centre de loisirs géré par une association d'éducation populaire, un espace dédié aux musiques actuelles (l'Epicerie Moderne), une

médiathèque, une école de musique et une multitude d'associations qui interviennent dans le domaine culturel, interculturel, sportif, des loisirs. C'est peut-être pour la tranche des 16-25 ans que l'offre est la moins riche.

Que ce soit dans le domaine de la santé ou de la sociabilité, la grande majorité des professionnels rencontrés s'accordent à dire qu'il existe sur Feyzin une forte tradition et pratique du travail en réseau, des partenariats de toutes sortes, dans lesquels les services municipaux sont souvent partie prenante.

Enfin, si les feyzinois semblent satisfaits des différentes ressources de leur commune, des espaces verts, ils déplorent un certain manque en ce qui concerne l'accès aux ressources situées hors de la commune par les transports en commun. Deux lignes de bus leur permettent de rallier Lyon en passant par Vénissieux, mais certains quartiers sont moins bien desservis que d'autres (les Razes) et surtout, les temps de trajets pour aller jusqu'à Lyon sont relativement longs. Le tramway qui arrivera prochainement jusqu'à la clinique des Portes du Sud devrait permettre d'améliorer cette situation.

◆ Un profil de santé globalement proche de celui de l'agglomération, mais quelques problématiques transversales sont à souligner

Au plan démographique, on repère que la structure des ménages est plus familiale et que la population est globalement plus jeune que sur le Grand Lyon. Au plan sociologique, ce sont les ouvriers qui représentent la part la plus importante de la population et on soulignera que plus d'un quart des logements appartiennent au parc social. Si les indicateurs de précarité ne sont pas très marqués sur Feyzin on note une modestie générale des revenus. Les données de mortalité, de morbidité ainsi que les données de recours aux soins ne mettent pas en évidence de différence significative entre la population de Feyzin et la population du département. Il apparaît néanmoins, au plan somatique, que le diabète est une pathologie plus présente sur Feyzin que sur le territoire du Grand Lyon.

Par ailleurs, les entretiens réalisés avec les professionnels et les habitants mettent en exergue certains éléments sur lesquels des améliorations pourraient être apportées.

La question des déséquilibres alimentaires qui peuvent provoquer des problèmes de santé, a largement été évoquée par les professionnels. Surpoids et diabète sont les principaux effets néfastes repérés. Les messages de prévention primaire et secondaire en matière d'équilibre alimentaire ne sont pas toujours bien compris par le public : leur diversité, et parfois leur complexité font qu'une partie de la population n'arrive pas à s'en saisir et à même parfois le sentiment que certains messages sont contradictoires entre eux.

Les allergies aux végétaux sont également présentées comme une difficulté transversale à toutes les tranches d'âge. Si les allergies alimentaires semblent en expansion, habitants et professionnels ont insisté sur la gêne provoquée par certaines espèces d'arbres et surtout par l'ambroisie. Il semble que malgré quelques opérations d'arrachage, Feyzin soit, tous les étés, envahie par l'ambroisie et que de nombreux habitants soient très gênés par les allergies à ce végétal.

Contrairement à d'autres territoires de l'Est lyonnais où l'on repère une importante problématique autour de la pathologie mentale, ayant une expression gênante dans les espaces publics ou les relations de voisinage, Feyzin ne connaît pas de telles difficultés. Si dans certains cas des hospitalisations d'office sont nécessaires on ne repère pas de grappes familiales ou d'immeubles où plusieurs personnes soient concernés par une pathologie sévère plus ou moins stabilisée... En revanche, le mal-être, la souffrance psychique ont souvent été évoqués, avec en corollaire un fort besoin d'écoute et de verbalisation. Cette souffrance ne relève pas d'un soin en santé mentale, et donc du Centre médico-psychologique pour Adultes, mais aujourd'hui elle trouve peu d'endroits pour s'exprimer et s'apaiser : les professionnels libéraux (notamment les psychologues) sont souvent financièrement hors de portée pour une partie des habitants et la permanence de l'association C2D est réservée à des publics en insertion. Les professionnels et habitants rencontrés ont cependant signalé que ce besoin d'écoute concernait toutes les tranches d'âge, tous les groupes de population.

Les soins des dents et des yeux posent également question. Les données quantitatives montrent que les enfants de Feyzin (et notamment ceux des Razes) sont particulièrement touchés par les caries dentaires, et plusieurs professionnels soulignent que les adultes sont également concernés. Malgré les actions de prévention effectuées dans les écoles par des dentistes de la commune et l'acceptation de la CMU, la santé dentaire des feyzinois pourrait sans doute progresser. De même, l'éloignement des ophtalmologues, ainsi que les tarifs pratiqués et la faible couverture des frais de lunetterie peuvent également entraîner des retards de recours aux soins chez les habitants.

La question a été posée des solutions qui pourraient être envisagées pour un meilleur recueil des Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (notamment les seringues) : une question que l'on retrouve de plus en plus fréquemment dans les diagnostics de santé et qui renvoie à la sécurité de ceux qui traitent les ordures ménagères et qui risquent de s'infecter en manipulant ces déchets d'un genre particulier.

Enfin, les habitants ont de nombreuses interrogations sur le parcours de soins, et notamment les allers-retours entre médecin généraliste et spécialiste, et l'intérêt de ce fonctionnement. Les médicaments génériques soulèvent également des questions : sont-ils efficaces comme les originaux, la différence de prix signifie-t-elle une différence de qualité ?...

◆ **Les questions de santé spécifiques à chaque tranche d'âge**

Des thèmes de santé concernant plus spécifiquement telle ou telle tranche d'âge doivent également être soulignés.

*** Les enfants**

Chez les enfants on souligne en premier lieu un besoin croissant de prise en charge dans le domaine psychique, et également de plus en plus de demandes dans le registre de la déficience. La présence d'un Centre Médico-Psychologique pour enfants sur la commune constitue un atout important mais la hausse des besoins entraîne un décalage de plus en plus gênant avec les moyens humains – constants (voire, en diminution) du CMPE. On repère également de plus en plus

de besoins en orthophonie, mais le CMPE ne peut traiter que les situations qui ont une dimension psychologique et la commune compte un seul orthophoniste en libéral. La médecine scolaire avait, au moment de l'étude, le projet de mettre en place une action de sensibilisation des enseignants au repérage et à l'accompagnement des élèves dyslexiques.

La question de l'accueil des enfants handicapés dans les écoles pose également parfois problème : il n'y a pas suffisamment d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) par bassin scolaire pour aider en classe tous les enfants handicapés qui en ont besoin, et les personnels Emplois Vie Scolaire (EVS) n'ont pas la formation appropriée pour faire ce travail.

Les besoins d'écoute et de verbalisation des adultes dans le domaine de la parentalité ont plusieurs fois été mentionnés, notons à cet égard l'existence d'un projet de création d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) pour les parents et leurs enfants de 0 à 4 ans.

*** Les adolescents**

Chez les adolescents, le thème le plus saillant concerne la souffrance psychique et le mal-être qui peuvent être associés, provoqués par l'échec scolaire. Les données quantitatives montrent en effet des taux de réussite scolaire relativement bas et les professionnels ont par ailleurs souligné les difficultés des jeunes à entrer dans les filières d'apprentissage. La Plate-forme de Réussite Educative (PRE), nouvelle instance de réflexion et de coordination destinée à mieux aider les enfants et adolescents en difficultés, est un outil qui a été mis en place en France depuis peu. Il en existe une à Feyzin, qui au moment de l'étude n'avait pas eu à traiter de cas précis. Les professionnels semblent à la fois intéressés par la dimension partenariale et collective de la démarche (qui inclut obligatoirement les familles, et peut concerner toutes sortes de professionnels travaillant au contact des enfants et adolescents) et circonspects étant donné que des instances de rencontres et de coordination existent déjà entre professionnels de l'enseignement, professionnels du RASED, de la santé mentale... La question qui se pose est de savoir quelle sera la pertinence de cet outil dans le contexte feyzinois, où les partenariats sont déjà très forts.

*** Les jeunes en insertion**

Si les jeunes ont, globalement, un bon état de santé, ce constat est nettement moins vérifié pour les jeunes en difficultés d'insertion. Difficultés à trouver une formation ou un emploi, difficultés à avoir un logement autonome, faibles ressources financières et souvent tensions, voire conflits de longue date avec les parents mettent ces jeunes en situation de fragilité sociale et sont source de souffrance psychique, d'une mauvaise estime de soi. Ces conditions de vie précaires et cette difficulté à se projeter dans l'avenir sont à la fois défavorables à une bonne hygiène de vie (manque de sommeil, grignotage, alimentation déséquilibrée), et elles entraînent des conduites à risques : consommation de substances psychoactives (cannabis et alcool notamment), relations sexuelles non-protégées. Il faut cependant préciser qu'à l'inverse d'autres communes de l'agglomération lyonnaise, ce mal-être ne se manifeste pas de manière spectaculaire dans les espaces publics. Même si les rassemblements de jeunes en certains endroits de la ville inquiètent ou font grincer des dents certains habitants, force est de constater qu'il n'y a pas d'actes de dégradations ou d'incivilités, de violences urbaines à Feyzin.

Outre un faible « soin de soi », on constate que ces jeunes en difficultés méconnaissent très souvent leurs droits et les possibilités de couverture sociale, lorsqu'ils ne sont plus couverts par leurs parents : les besoins de prévention mais également d'information sur les droits et ressources sont donc très importants pour cette population.

*** Les adultes**

Parmi les adultes, les professionnels constatent que des ménages autrefois « moyens » se précarisent : difficultés à payer les mensualités pour ceux qui sont devenus propriétaires, difficultés à conserver son emploi, coût et fatigue des déplacements pèsent sur les conditions de vie et la santé des personnes et créent un stress, une incertitude quant à l'avenir qui provoquent angoisse et mal-être. Plusieurs des professionnels et habitants rencontrés ont d'ailleurs le sentiment que beaucoup ont un besoin d'écoute et de verbalisation, une grande nécessité de faire le point, alors que leur existence devient plus complexe et parfois se précarise.

Dans cette commune où une grande part des habitants sont ouvriers on repère également les problèmes de santé liés à l'activité professionnelle : douleurs de dos, troubles musculo-squelettiques...

Chez les femmes se pose la question du suivi gynécologique. Le fait que des médecins femmes proposent systématiquement ce type de suivi à leurs patientes – ainsi que le dépistage des cancers féminins - est un atout, mais il semble que certaines femmes évitent ou méconnaissent ce type de suivi par crainte ou ignorance de l'intérêt pour la santé d'une telle démarche.

Une résidence pour personnes handicapées existe sur la commune, le Mas de Révolat qui regroupe deux établissements : une maison d'accueil spécialisée, pour des adultes polyhandicapés (psychologique et moteur) et très dépendants et un foyer d'accueil médicalisé pour des personnes souffrant de maladies mentales, de troubles autistiques, qui ne présentent pas de handicap moteur, mais qui ont besoin d'un accueil médicalisé. La résidence a de nombreux contacts avec différentes structures de sociabilité de la ville et elle offre elle-même la possibilité aux adhérents handicapés de l'association feyzinoise AVHEC d'utiliser son installation de balnéothérapie

Les gens du voyage qui sont installés sur Feyzin depuis plusieurs dizaines d'années présentent un état de santé qui semble médiocre, à la fois au plan somatique et au plan psychique. Le faible soin de soi, l'accès sans doute plus difficile pour des raisons symboliques et financières aux ressources de santé, les conditions de vie très précaires, parfois dangereuses (notamment pour ceux qui sont sur « l'extension » du terrain « CD12 ») sont défavorables à une bonne santé. Ces personnes sont par ailleurs avant tout en attente d'un terrain pour vivre, les propositions de logement social ne correspondant pas à leur mode de vie où la caravane et la communauté tiennent une grande place.

Les français rapatriés qui sont accueillis par le CEFR présentent également des spécificités fortes. Plutôt démunis financièrement à leur arrivée en France, leurs faibles ressources économiques, les délais nécessaires à l'ouverture des droits, les difficultés de langue parfois peuvent créer des freins dans l'accès aux soins... Par ailleurs, certains présentent des difficultés en terme de souffrance psychique, qui vont du mal-être à des problématiques qui relèvent de la pathologie parfois.

*** Les personnes âgées**

De nombreuses ressources enfin existent à Feyzin pour les personnes âgées. Pour celles qui vivent à domicile, la municipalité a mis en place un mini-bus afin d'aider les personnes ayant des difficultés de mobilité à se déplacer sur la commune pour aller vers certains services et commerces, la personne âgée pouvant même être concrètement accompagnée dans lesdits commerces. Un portage des repas à domicile est organisé par la ville, qui propose également des repas, deux fois par semaine, dans son foyer-restaurant. Un réseau de bénévoles doit également être mentionné qui a pour objectif, au travers de visites à domicile, de rompre l'isolement des personnes âgées. Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD intercommunal) facilite également l'accès des personnes âgées à différents types d'aide à domicile (toilettes non médicalisées, aide à l'habillage, ...). De nombreux partenariats existent entre les différents professionnels qui travaillent avec les personnes âgées, qui pourraient encore être renforcés en ce qui concerne la mise en place des plans d'aide (qui donnent accès à l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie) et en ce qui concerne les troubles cognitifs, notamment avec les professionnels de gériatrie-psycho-geriatrie de la future clinique des Portes du Sud. Enfin, l'accès aux soins infirmiers pourrait encore être amélioré, notamment en ce qui concerne les toilettes. Feyzin enfin compte un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, dont plus de la moitié des résidents sont feyzinois. Cet établissement est en lien avec les services de la ville et différents acteurs présents sur la commune... Un élément cependant pose particulièrement problème : le difficile accès des résidents aux soins de dentisterie. Pour des raisons physiques, les personnes à mobilité très réduite sont très difficiles à transporter en cabinet, et les soins ne peuvent être réalisés à l'EHPAD faute de matériel adéquat.

Pistes d'action

Pistes transversales

Accès aux ressources de santé et aux soins

- **Favoriser la connaissance des ressources de santé par les habitants et par les professionnels, en renforçant l'information, notamment dans le journal municipal**, sur l'accessibilité géographique (en voiture, en transports en commun) et sur la nature des activités si besoin, en ce qui concerne :
 - * Les différents professionnels de santé de la commune: médecins généralistes, infirmiers, ... et services de la future clinique des Portes du Sud, ...
 - * Les professionnels partenaires de la commune ou qui sont sur les communes proches : le CMP adulte (à Saint-Symphorien d'Ozon) le CPEF, le CSST Némo, la Maison Médicale de Garde (à Vénissieux), le système de garde des médecins et pharmaciens sur les communes alentours,...
- **Faciliter l'accès aux ressources de santé mentale pour tous les publics :**
 - * En utilisant, pour les publics fragiles, les possibilités d'accompagnements par un professionnel du social lors du premier entretien au CMP (soin)
 - * En développant un outil d'écoute ouvert à l'ensemble de la population : en élargissant le public de la permanence de C2D à la Maison De l'Emploi, pour tous les adultes (écoute et verbalisation)
- En renforçant encore les partenariats entre acteurs autour des situations individuelles difficiles, notamment liées à des problèmes de santé mentale (CMP, C2D, Police Municipale, ...)
- **Faciliter l'accès aux soins des publics fragiles :**
 - * En développant encore l'aide et l'accompagnement pour les publics fragiles (difficultés de langue, de compréhension des « papiers administratifs », méconnaissance des droits et auto-censure, ...)
 - * En communiquant sur les ressources d'aides existantes : MDR, permanences CRAM et CAF au centre social, ...
- **Améliorer l'accès physique aux ressources de santé, d'éducation, de sociabilité qui se trouvent hors de la commune : renforcer les possibilités de transport en commun**
 - * Par le bus : passages en début de soirée augmentés, plancher bas
 - * Par le train : arrêts plus systématiques à Feyzin
 - * Par le tramway : navettes pour relier la future clinique à un ou plusieurs quartiers

Santé somatique

- **Développer les actions de prévention sur les risques liés aux déséquilibres alimentaires,**
 - * En renforçant les actions de sensibilisation sur ce sujet tout en prenant en compte les représentations et pratiques concrètes des habitants, et en adaptant mieux les messages à ces réalités .
 - * En communiquant sur l'intérêt du dépistage en ce qui concerne le diabète, le cholestérol (cf., médecins généralistes, pharmacies,...)

- **Développer encore la prévention, la sensibilisation dans le domaine bucco-dentaire.**
 - * En soutenant les actions de prévention/dépistage dans les écoles (UFSBD)
 - * En développant des actions de sensibilisation auprès des jeunes et des adultes dans les structures de santé, mais aussi des structures de sociabilité, d'insertion
 - * En favorisant les action de dépistage auprès des les personnes âgées ou adultes handicapées qui ont de grandes difficultés de mobilité et en les aidant à se rendre chez les dentistes (transport et aide physique pour s'installer sur le fauteuil, ...)

Santé et environnement

- **Renforcer la communication, l'information sur les thèmes environnementaux, notamment sur la qualité de l'air et sur les dispositifs de sécurité de Feyzin par rapport au risque industriel**
 - * Dans le journal municipal, notamment (attention : dans certains quartiers la distribution du journal municipal semble parfois aléatoire)
 - * Mieux expliquer les risques liés aux substances chimiques qui émanent des industries situées à proximité, de l'autoroute, et établir des comparaisons (avec Lyon notamment) pour que les gens puissent situer le niveau de qualité de l'air de leur commune.
 - * Mieux expliquer les éléments visuels et sonores liés à l'activité de la raffinerie qui peuvent inquiéter les habitants (bruits, fumées, flammes)
 - * Mieux expliquer l'intérêt des exercices d'alerte en cas d'accident à la raffinerie : pourquoi ils sont utiles même si la population est « avertie »
 - * Mieux expliquer les ressources et dispositifs de sécurité spécifiques à la commune.

- **Renforcer l'arrachage de l'ambrosie sur la commune**

- **Favoriser la mise en place du recueil des déchets piquants-tranchants**

Pistes par tranches d'âge

Enfants

- **Favoriser la sensibilisation, la formation des professionnels de l'éducation aux troubles cognitifs, aux troubles du langage des enfants**
 - * Dépistage, prise en charge et possibilités d'aménagement de la scolarité
- **Favoriser l'accès des enfants aux orthophonistes**
 - * Faciliter l'accompagnement des enfants aux consultations d'orthophonie pendant les temps scolaires (pour emmener les enfants aux consultations et les ramener à l'école)
 - * Communiquer sur les ressources existantes à Feyzin et à proximité dans ce domaine.
- **Favoriser l'accès aux ressources de santé mentale pour enfants :**
 - * Soutenir le renforcement des ressources humaines au CMP enfants (et améliorer signalétique et les conditions matérielles d'accueil au CMP)
 - * Faciliter l'accès aux CLIS et aux SESSAD
 - faciliter les déplacements, l'accès à la cantine si hors commune
 - projet de SESSAD sur la commune : élargir l'accueil à des problématiques autres que la déficience

Adolescents

- **Renforcer encore l'information, au collège, sur certaines ressources de santé, particulièrement ouvertes aux jeunes :**
 - * le CPEF et Némò à Vénissieux
 - * Et d'autres ressources sur Lyon et l'agglomération (Espace Santé Jeunes, Maison des adolescents, Points écoute...)
- **Faciliter l'accès des élèves aux classes de SEGPA situées hors de la commune pour les élèves de Feyzin**
 - * Les transports en commun, les tarifs de cantine
- **Plate-forme de Réussite Éducative** : mieux définir le rôle des différents acteurs et les attentes des familles
- **Développer / renforcer la prévention des conduites à risques, du mal-être en renforçant encore les partenariats entre le collège, l'ADSEA, le Club-Ados (Centre des Cerisiers),...**

Jeunes en insertion

- **Renforcer les actions de prévention et de sensibilisation au soin de soi, avec la Mission Locale (Maison de l'Emploi), le PIJ, les chantiers d'insertion,...**
 - * Développer des actions de sensibilisation à la santé de manière collective et surtout individuelle : besoins nutritionnels, santé bucco-dentaire, suivi en gynécologie/contraception, risques liés aux substances psycho actives
 - * Renforcer encore l'information sur la couverture sociale
 - * Renforcer l'information sur les ressources particulièrement ouvertes aux jeunes, sur l'agglomération: CPEF, Espace Santé Jeunes, Points Ecoute, ...

Adultes

- **Favoriser la mise en place de groupes / lieux de parole pour les parents, dans un objectif de soutien à la parentalité**
- **Améliorer la qualité de vie des personnes handicapées**
 - * Améliorer l'accessibilité des transports en commun (planchers bas, ...), des logements sociaux
 - * Développer possibilité d'un accueil de jour pour personnes handicapées
- **Améliorer les conditions de vie des Gens du voyage**
 - * En terme de sécurité et d'hygiène sur leur lieux d'habitation (nouveau terrain ?)
 - * Développer les actions de prévention auprès de cette population (bilans de dépistage, suivi des grossesses, ...) et l'aide/l'accompagnement à l'accès aux soins
- **Français rapatriés du CEFR**
 - * Faciliter l'accès à la CMUc en termes de délais et de rétroactivité
 - * Favoriser le développement de partenariats avec des ressources de santé mentale, pour mieux prendre en charge cette population spécifique (CMP adultes, Interface SDF, Associations, ...)

Personnes âgées

- **Renforcer encore les partenariats entre acteurs** (Ville, Conseil Général, SSIAD, professionnels libéraux), **pour la mise en place des plans d'aide, la coordination des interventions, ... Développer également les liens avec la consultation de géronto-psychiatrie de la clinique de la Roseraie**
- **Améliorer l'accès aux toilettes (simples ou médicalisées) à domicile**
- **Renforcer l'information des personnes âgées (et de leurs aidants naturels) sur les possibilités d'aide à domicile, les droits, la couverture sociale** (notamment personnes isolées et personnes aux revenus modestes)

- **Favoriser l'aménagement des logements** (parc social) pour les personnes âgées ayant des difficultés de mobilité.

- **Faciliter l'accès à des modes d'hébergement ou d'accueil temporaire** (Accueil de jour, Foyer-logement)